

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA TRANSFORMATION DES POLITIQUES SOCIALES DESTINÉES AUX
SANS-EMPLOI : UNE ANALYSE DU DISCOURS DE L'OCDE
(1975-1999)

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR
YVES PROULX

AOÛT 2001

REMERCIEMENTS

Cette recherche n'aurait pas été possible sans le concours de plusieurs personnes. Je tiens tout d'abord à témoigner ma reconnaissance toute spéciale à mon directeur Jacques Beauchemin qui a été d'une grande aide à chaque étape de cette étude. Il a su me guider avec vigilance tout en ayant l'esprit ouvert. Sa confiance et son optimisme ont su calmer mes inquiétudes.

Pour sa part, Vincent Gendreau a été d'une aide incontournable quant à l'emploi du logiciel d'analyse textuelle utilisé pour les fins de cette recherche. Autant patient que compétent, il était toujours disponible pour répondre à mes nombreuses questions d'ordre technique et méthodologique.

L'encadrement théorique et matériel procuré par le Groupe de recherche en analyse du discours politique (GRADiP) m'a été essentiel. Également, je tiens à remercier le Fond FCAR qui a subventionné cette recherche. Ce qui a grandement facilité les conditions au sein desquelles elle a été menée.

Je suis aussi redevable à François Daoust, auteur du logiciel SATO (Système d'analyse de textes par ordinateur), qui m'a permis de l'utiliser et à Guy Cucumel qui m'a fourni gracieusement plusieurs tests statistiques.

Enfin, je tiens à souligner le soutien constant que m'a apporté Jacinthe Heppell.

Y.P.

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX.....	VI
RÉSUMÉ	VIII
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I.....	3
LA MISE EN FORME DU PROBLÈME.....	3
1.1 La figure du chômeur	3
1.2 La mondialisation	6
1.3 Les organisations internationales	8
CHAPITRE II.....	11
CADRE THÉORIQUE	11
2.1 Discours politique et modernité.....	11
2.2 Caractéristiques du discours politique.....	13
2.3 Discours politique et idéologie	14
2.4 Discours politique et transformation des politiques sociales destinées aux sans-emploi.....	15
2.5 Le discours de l'OCDE	20
CHAPITRE III.....	24
CADRE MÉTHODOLOGIQUE	24
3.1 Une approche empirique constructiviste.....	24
3.2 L'analyse du discours.....	25
3.3 La constitution du corpus	27
3.4 Les outils d'analyse	30
CHAPITRE IV	33
LA REMISE EN CAUSE DU MODE DE RÉGULATION PROVIDENTIALISTE ; L'ÉMERGENCE DU CHÔMAGE STRUCTUREL .	33
4.1 Introduction	33
4.2 La mise en œuvre d'un nouveau programme	35
4.2.1 La pression des difficultés économiques.....	35
4.2.2 Prise de conscience des pressions et des avantages de l'interdépendance économique.	38
4.2.3 La lutte à l'inflation.....	40
4.3 Les prémisses du passage de la régulation étatique à la régulation marchande	42
4.3.1 Le paradigme providentialiste	42
4.3.2 Prémisses à une transformation du rôle de l'État.....	44
4.3.3 L'OCDE au service des ses membres	47
4.4 La main d'œuvre et les sans-emploi	50
4.4.1 Le modèle providentialiste	50
4.4.2 Les prémisses du modèle néolibéral	52

CHAPITRE V	55
LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU MODE DE RÉGULATION ÉCONOMIQUE : LE PASSAGE AU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	55
5.1 Introduction	55
5.2 La productivité comme modalité d'adaptation à la nouvelle économie	57
5.2.1 Réformes structurelles et économie compétitive	57
5.2.2 L'émergence des conditions monétaires	59
5.3 De la discussion nationale aux pressions internationales	62
5.3.1 Le modèle de l'OCDE fait des adeptes ;	62
5.3.2 La fusion des politiques économique et sociale.....	63
5.3.3 Le nouveau rôle de l'État : du contrôle à l'insertion compétitive.....	66
5.4 La mise en forme d'un nouveau problème	68
5.4.1 L'insertion compétitive du chômeur	68
5.4.2 Le chômage de longue durée	70
5.5 Conclusion	72
CHAPITRE VI	74
L'ENVERS DES PRÉOCCUPATIONS SOCIALES AU SEIN DU NÉOLIBÉRALISME: LE TRAVAIL MARCHANDISE	74
6.1 Introduction	74
6.2 La régulation par le marché	76
6.2.1 L'emprise des conditions monétaires.....	76
6.2.2 L'émergence des préoccupations sociales.....	79
6.3 Transformation des rôles de l'organisation et de l'État	82
6.3.1 L'état et la gestion des conditions monétaires.....	82
6.3.2 L'affermissement du rôle de l'organisation.....	84
6.4 Transformation de la figure du chômeur	87
6.4.1 De la main-d'œuvre aux travailleurs.....	87
6.4.2 Le travail marchandise	90
CONCLUSION	92
ANNEXE A TABLEAUX COMPARATIFS DE FRÉQUENCE	104
ANNEXE B TABLEAUX DE COOCCURENCES : 1975-1978	110
ANNEXE C TABLEAUX DE COOCCURENCES : 1991-1994	116
ANNEXE D TABLEAUX DE COOCCURENCES : 1996-1999	124
BIBLIOGRAPHIE	131

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU A-1 NOTIONS DISTINCTIVES : DIMENSION SYNCHRONIQUE.....	105
TABLEAU A-2 NOTIONS DISTINCTIVES : DIMENSION DIACHRONIQUE (1975-1978)	106
TABLEAU A-3 NOTIONS DISTINCTIVES : DIMENSION DIACHRONIQUE (1991-1994)	107
TABLEAU A-4 NOTIONS DISTINCTIVES : DIMENSION DIACHRONIQUE (1996-1999)	108
TABLEAU A-5 NOTIONS DISTINCTIVES : DIMENSION DIACHRONIQUE (1991-1999)	109
TABLEAUX DE COOCCURRENCES POUR LA PÉRIODE 1975-1978	
TABLEAU B 1 COOCCURRENCES DE LA NOTION AIDE	111
TABLEAU B 2 COOCCURRENCES DE LA NOTION DEMANDE	111
TABLEAU B 3 COOCCURRENCES DE L'EXPRESSION ZONE DE L' OCDE.....	111
TABLEAU B 4 COOCCURRENCES DE LA NOTION SOUTIEN	111
TABLEAU B 5 COOCCURRENCES DE LA NOTION RÉGULATION.....	112
TABLEAU B 6 COOCCURRENCES DE LA NOTION PRODUCTION.....	112
TABLEAU B 7 COOCCURRENCES DE LA NOTION PRIX	112
TABLEAU B 8 COOCCURRENCES DE L'EXPRESSION PAYS MEMBRES	113
TABLEAU B 9 COOCCURRENCES DE L'EXPRESSION MAIN-D'ŒUVRE	113
TABLEAU B 10 COOCCURRENCES DE LA NOTION INTERNATIONAUX	114
TABLEAU B 11 COOCCURRENCES DE LA NOTION INTERNATIONAL.....	114
TABLEAU B 12 COOCCURRENCES DE LA NOTION EXPANSION	114
TABLEAU B 13 COOCCURRENCES DE LA NOTION ÉCONOMIE	115
TABLEAUX DE COOCCURRENCES POUR LA PÉRIODE 1991-1999	
TABLEAU C 1 COOCCURRENCES DE LA NOTION AIDE.....	117
TABLEAU C 2 COOCCURRENCES DE LA NOTION COMPÉTENCES	117
TABLEAU C 3 COOCCURRENCES DE LA NOTION FLEXIBILITÉ	117
TABLEAU C 4 COOCCURRENCES DE L'EXPRESSION TAUX D'INTÉRÊT	118
TABLEAU C 5 COOCCURRENCES DE LA NOTION COMITÉ.....	118
TABLEAU C 6 COOCCURRENCES DE LA NOTION CONCURRENCE.....	119

TABLEAU C 7 COOCCURRENCES DE LA NOTION DÉFICIT.....	119
TABLEAU C 8 COOCCURRENCES DE LA NOTION DÉPENSES	120
TABLEAU C 9 COOCCURRENCES DE LA NOTION DURÉE	120
TABLEAU C 10 COOCCURRENCES DE L'EXPRESSION MARCHÉ DU TRAVAIL	121
TABLEAU C 11 COOCCURRENCES DE LA NOTION MONDE	121
TABLEAU C 12 COOCCURRENCES DE LA NOTION ORIENTALE	122
TABLEAU C 13 COOCCURRENCES DE LA NOTION PRODUCTIVITÉ	122
TABLEAU C 14 COOCCURRENCES DE LA NOTION RÉDUCTION.....	122
TABLEAU C 15 COOCCURRENCES DE LA NOTION RÉFORMES	123
TABLEAU C 16 COOCCURRENCES DE LA NOTION SOUTIEN	123
TABLEAUX DE COOCCURRENCES POUR LA PÉRIODE 1996-1999	
TABLEAU D 1 COOCCURRENCES DE LA NOTION PROCESSUS	125
TABLEAU D 2 COOCCURRENCES DE LA NOTION SALAIRES.....	125
TABLEAU D 3 COOCCURRENCES DE LA NOTION PRESTATIONS.....	125
TABLEAU D 4 COOCCURRENCES DE LA NOTION COHÉSION.....	126
TABLEAU D 5 COOCCURRENCES DE LA NOTION PIB.....	126
TABLEAU D 6 COOCCURRENCES DE LA NOTION PAUVRETÉ	126
TABLEAU D 7 COOCCURRENCES DE LA NOTION MONDIALISATION.....	126
TABLEAU D 8 COOCCURRENCES DE LA NOTION MONDE.....	127
TABLEAU D 9 COOCCURRENCES DE LA NOTION INÉGALITÉS	127
TABLEAU D 10 COOCCURRENCES DE LA NOTION ÉQUILIBRE	127
TABLEAU D 11 COOCCURRENCES DE LA NOTION CONFIANCE.....	127
TABLEAU D 12 COOCCURRENCES DE LA NOTION CONDITIONS.....	128
TABLEAU D 13 COOCCURRENCES DE LA NOTION ASSAINISSEMENT	128
TABLEAU D 14 COOCCURRENCES DE LA NOTION BAISSÉ.....	129
TABLEAU D 15 COOCCURRENCES DE LA NOTION AMÉLIORATION.....	129
TABLEAU D 16 COOCCURRENCES DE LA NOTION TRAVAILLEURS	130

RÉSUMÉ

L'étude qui suit s'intéresse au discours politique de l'organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) entre 1975 et 1999. Elle vise à mettre en lumière, au sein de celui-ci, les principales représentations ayant accompagné la transformation des politiques sociales destinées aux sans-emploi. Ce discours coïncide avec l'approfondissement du commerce international et l'influence grandissante des organisations internationales résultant de l'avènement de la mondialisation et d'une nouvelle forme de régulation ; le néolibéralisme. À partir d'une perspective théorique qui accorde au discours politique, dans son acception large, une place centrale dans l'institutionnalisation des rapports sociaux, nous tentons de montrer de quelle manière l'organisation met en forme le problème du chômage et présente des solutions. Pour ce faire, nous avons recours à une méthode d'analyse du discours assistée par ordinateur permettant de mettre en valeur les dimensions qualitative et quantitative de l'analyse du discours.

Les politiques sociales destinées aux sans-emploi apparaissent au tournant du vingtième siècle dans un contexte où l'on reconnaît la dimension sociale du problème en même temps que l'on tente de stabiliser le marché du travail au sein de nouvelles formes de production. Nous verrons que la mise en avant de nouvelles solutions visant à résoudre le problème du chômage s'articule à la remise en cause de ces fondements. Le déplacement de la responsabilité collective vers la responsabilité individuelle et de la stabilité du marché du travail vers sa flexibilité sera alors présenté comme un des avatars de la figure du travail et de son envers, la figure du chômage. Nous interrogerons alors le sens qu'il convient d'accorder à cette transformation d'une des catégories centrales du lien social

Mots clés : discours, mondialisation, OCDE, chômage, néolibéralisme.

INTRODUCTION

La mondialisation c'est la transformation de la structure de production et d'échange ; le passage du keynésianisme à ce qu'il est maintenant convenu d'appeler le néolibéralisme. C'est aussi la présence d'organisations internationales susceptibles d'influencer la conduite des affaires nationales. On peut dès lors interroger l'impact qu'ont ces deux facteurs sur la mise en place de politiques sociales destinées aux sans-emploi.

De façon générale, cette étude s'inspire des travaux interrogeant la transformation du monde du travail et de son corollaire ; les sans-emploi. Plus précisément, nous visons tout autant à conceptualiser le lien existant entre les représentations et les politiques sociales qu'à interroger les transformations contemporaines en matière de politiques destinées aux sans-emploi.

À l'instar de Castel (1995) et Topalov (1994) suggérant que l'émergence de la figure du chômeur au tournant du vingtième siècle est tout autant liée aux transformations du mode de production qu'aux nouvelles façons de se représenter la société, nous explorerons de quelle manière la mondialisation s'accompagne d'une transformation dans la façon de présenter la question des sans-emploi. C'est alors en regard des travaux mettant en relief l'affaiblissement de la souveraineté de l'État et l'influence grandissante des organisations internationales dans la définition des politiques nationales que nous nous intéressons particulièrement à l'influence de celles-ci dans la définition des politiques sociales destinées aux sans-emploi.

Notre recherche s'inscrit dans une perspective théorique qui accorde au discours politique un rôle prépondérant dans l'institutionnalisation des rapports sociaux. C'est pourquoi nous proposons d'examiner le discours provenant d'une de ces organisations. De façon plus précise, nous nous demandons comment l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) présente la question des sans-emploi. Pour ce faire, nous analyserons le discours provenant de diverses instances de l'OCDE au cours de la période allant de 1975 à 1999. Nous serons ainsi en mesure de suivre le discours de cette organisation tout au long du passage qui nous intéresse. Pour ce faire, nous ferons appel à une méthodologie d'analyse de textes assistée par ordinateur.

Le premier chapitre constitue la mise en forme du problème. Nous y aborderons les éléments ayant mené à l'émergence de la figure du chômeur au tournant du vingtième siècle et poserons l'importance de considérer l'approfondissement du processus de mondialisation comme un facteur de transformation de cette figure.

Dans les chapitres deux et trois, nous définirons les cadres théorique et méthodologique au sein desquels s'inscrit cette étude. L'inscription de notre problème dans le cadre d'une théorie s'appliquant à dégager les caractéristiques du discours politique permettra alors de définir les enjeux liés à cette recherche. Nous aborderons également les éléments ayant guidé notre démarche d'analyse.

Nous consacrerons les trois derniers chapitres à la présentation des résultats. Nous y aborderons la transformation du discours de l'organisation à partir de trois périodes ayant marqué son évolution. Nous serons alors en mesure d'associer à chacune d'elles une figure particulière de la transformation des politiques sociales destinées aux sans-emploi. Nous tenterons, en conclusion, de situer ces transformations en fonction des transformations plus profondes affectant l'évolution des sociétés contemporaines. Ce faisant nous serons amenés à interroger le sort réservé à l'envers de la figure du chômage soit la figure du travail.

CHAPITRE I

LA MISE EN FORME DU PROBLÈME

1.1 LA FIGURE DU CHÔMEUR

La catégorie de chômeur telle que nous la concevons aujourd'hui apparaît au tournant du siècle (Topalov, 1994). Son émergence est intimement liée à « la question sociale » (Castel, 1995) ; à « la prise de conscience d'un ensemble de maux liés aux bouleversements de l'industrialisation » (Dumont, 1994, p. 2). Cependant, comme le souligne Topalov (1994, p. 9), « nos catégories de chômeur et de chômage ne sont pas nées tout simplement du développement du salariat industriel ». En effet il a fallu, avant que naisse la catégorie du chômeur, que soit reconnue la dimension collective du problème que représente le chômage.

Ainsi, tout au long du XIX^e siècle, on enferme l'indigent valide (Poorlaws) et on pourchasse le vagabond (Castel, 1995, p. 90). Produit d'une nouvelle organisation du travail qui exige le recours au travail libre et d'une ancienne forme d'organisation sociale « qui corsète le travail dans des réseaux rigides d'obligations sociales » (idem, p. 31), le chômeur, que l'on ne reconnaît pas comme tel, est alors condamné comme le symptôme d'une contradiction que l'on n'arrive pas à résoudre.

Bien que le paupérisme ait exercé une pression considérable, il a fallu que changent les anciennes représentations pour que puisse advenir la figure du chômeur. Ainsi, l'influence de Durkheim et d'Adam Smith fut prépondérante (Castel, 1995, pp. 175 et 277, Topalov, 1994, p. 356) dans l'avènement de nouvelles conceptions de la propriété, du droit et du rôle de l'État menant à la mise en place d'un régime d'assurance public et obligatoire pour le travailleur (Castel, 1995, p. 290). C'est finalement la mise en évidence de la composante sociétale du chômage, rendue possible par les avancées de la statistique mathématique, qui allait permettre l'émergence de la figure du chômeur ; travailleur régulier temporairement et involontairement sans travail (Topalov, 1994, chap. 14).

L'avènement de l'État providence, marque l'affermissement de la prise en compte de la dimension sociétale du problème. Concrétisant en quelque sorte la vision de Beveridge (1909, p. 138) selon laquelle « aucune amélioration concevable du caractère des ouvriers n'éliminera les principaux facteurs économiques du chômage », la notion de risque social ouvre la voie à l'universalisation des mesures pour les sans-emploi¹. L'individu sans-emploi n'est plus responsable de sa condition ; il est victime de facteurs économiques qu'il ne peut contrôler. « L'assistance sociale vise alors à venir en aide aux malchanceux qui sont victimes d'un malheur social. » (Beauchemin, Bourque et Duchastel, 1995, p. 11)

Si l'on ne conteste pas aujourd'hui l'existence des mesures d'aide destinées aux sans-emploi, on est fortement enclin à remettre en cause leurs modalités d'application. En ce sens, Boismenu (1989) soutient que l'obtention de prestations est aujourd'hui

¹ L'utilisation du terme sans-emploi sert ici à marquer l'appartenance à une catégorie plus large que le chômage. En effet, selon la définition du bureau international du travail, adoptée par Statistique Canada et par l'OCDE, le chômeur est celui qui étant sans travail est disposé à travailler et qui recherche activement du travail. On comprendra alors que la transformation des politiques sociales destinées aux sans-emploi vise également les individus ne remplissant pas ces conditions.

conditionnelle à des objectifs comportementaux. Considérés comme inadaptés aux nouvelles réalités du marché du travail, les sans-emploi seraient ainsi sommés de s'y adapter en participant à divers programmes d'employabilité.

On peut alors constater que la transformation des « figures du chômeur » est étroitement liée aux transformations de la structure de production et d'échanges. C'est alors en regard des problèmes posés par ces transformations que furent définies les différentes politiques destinées à leur venir en aide. Ainsi, la figure du travailleur régulier temporairement sans travail répondait à la nécessité de stabiliser la main-d'œuvre à l'intérieur d'une nouvelle organisation du travail (Topalov, 1994, p. 57). De la même façon, le travailleur victime des facteurs économiques - légitimant l'universalisation du soutien aux sans-emploi - a permis de répondre à l'exigence d'une stimulation de la demande. Aujourd'hui, c'est « l'adaptation aux modes de production et d'échange qui [...] est essentielle » (Chesnais, 1994, p. 16).

De ce bref historique un constat se dégage. Les politiques sociales destinées aux sans-emploi sont tout autant dictées par les nécessités du mode de production et d'échange que par les représentations qui participent à leur émergence. Comme l'affirme Topalov (1994, p. 9) : « Entre les crises de chômage et les réponses que leur donnent les acteurs et les institutions, une médiation essentielle intervient : la mise en forme du problème. »

C'est à la lumière de ce constat qu'il est possible d'interroger les effets de la mondialisation sur la définition des politiques sociales destinées aux sans-emploi. Deux axes d'interrogations devraient alors être développés : la transformation du mode de production et d'échange et la contribution des différents acteurs et institutions susceptibles d'influencer les représentations.

1.2 LA MONDIALISATION

La mondialisation c'est la transformation de la structure de production et d'échange ; le passage du keynésianisme à ce qu'il est maintenant convenu d'appeler le néolibéralisme. Nous verrons que c'est aussi la présence d'organisations internationales susceptibles d'influencer la conduite des affaires nationales.

Pour Cohen (1995, p. 60), la mondialisation est « l'internationalisation des marchés des biens et des facteurs de production et [...] l'apparition de firmes industrielles capables de [...] déployer des stratégies globales de production ». De son côté, Cable (1995, p. 27), souligne la dimension financière des transformations en cours. Appuyant ce raisonnement, Chesnais (1994) signale que les investissements directs à l'étranger ont pris le pas sur les échanges et que les échanges intra-firmes l'emportent sur le commerce extérieur. Ainsi, les entreprises développeraient des stratégies à l'échelle mondiale et disposeraient, pour ce faire, de capitaux énormes. Ces transformations étant rendues possibles tout autant par l'émergence de nouvelles technologies et par l'apparition de nouvelles formes de production que par la libéralisation des échanges.

Il peut-être difficile alors d'estimer la part de l'État dans l'émergence de ces transformations. Ainsi Wallerstein (1996), inscrivant celles-ci à l'intérieur de sa théorie du système-monde, y voit le résultat de la volonté des États du centre alors que Tilly (1997) soutient qu'elles emportent avec elles une certaine part de la souveraineté étatique.

Prenant acte des transformations en cours, Rosenau (1993, p. 503) estime même que « les révolutions dans les domaines de la micro-électronique et du transport ont permis aux gens, aux idées, aux biens, aux capitaux et aux services de traverser, contourner ou même de ne pas tenir compte des juridictions étatique, avec une relative impunité ». On assisterait de ce fait à l'émergence de différents acteurs et

institutions sur la scène internationale autrefois réservée aux relations inter-étatiques (Rosenau, 1993, p. 499, Strange, 1996). En définitive, les relations transnationales seraient caractérisées par le fait qu'elles tentent de s'établir en dehors des cadres normatifs de l'État et de son action médiatrice (Badie, 1993, p. 68).

L'autorité des États serait dès lors minée par suite d'une déterritorialisation des sphères de l'économie et du social rendue possible par la « fusion de l'informatique et des télécommunications » (Laïdi, 1996, p. 181). Ainsi, Scholte (1997) s'emploie à décrire le déploiement de l'économie mondiale à partir d'un espace déterritorialisé. De la même façon, Rosenau (1993, p. 499) dépeint « une nouvelle réalité qui est en train d'amener l'humanité au-delà des préoccupations territoriales ». Dès lors, poursuit-il (idem, p. 510), la capacité de se concevoir et de définir son identité à partir d'un territoire politique serait remise en cause. Il serait alors possible de suggérer que le système étatique soit en passe de devenir un système parmi d'autres dans la régulation des rapports sociaux ou, à tous le moins, que son autonomie soit fortement remise en cause (Breton 1993, p. 538, Strange, 1996).

On peut penser ici à la distinction que fait Cohen (1995, p. 60) entre souveraineté de jure et souveraineté de facto. En effet, soutient-il, si les États détiennent encore l'entière compétence juridique, législative et exécutive, ils ne maîtriseraient plus le nouvel environnement économique mondial. Dans ces conditions, les États seraient appelés à faire face aux problèmes suscités par la compétition mondiale (Strange, 1996), à s'adapter aux contraintes structurelles externes (Bourque et Beauchemin, 1994). Dès lors, l'État serait devenu un facteur de compétitivité pour les entreprises plutôt qu'un catalyseur de croissance (Mongin, 1996 ; Cohen, 1995) : son rôle consistant, par exemple, à attirer les investissements en favorisant la création d'une main-d'œuvre qualifiée. Il n'y aurait donc pas tant diminution du pouvoir étatique que transformation de la nature de celui-ci.

Ainsi s'il convient de prendre acte du développement d'un nouvel espace déterritorialisé, il importe également de souligner le rôle joué par les États dans ce processus. En ce sens, on peut signaler la collaboration des États au sein des organisations internationales ayant mené à l'essor des communications (Bélangier, 1993, p. 551) ou encore la multiplicité des ententes visant à libéraliser les échanges.

En fait, soutient Bélangier (idem, p. 549), la mondialisation s'explique en partie du fait que les États s'imitent et adoptent des modèles de développement qui semblent appropriés à leur croissance. Boismenu et Noël (1995) prétendent ainsi que l'ensemble des politiques destinées aux sans-emplois, en Europe et en Amérique du Nord, s'articule autour de trois objectifs : la disciplinarisation, la formation et la réduction des coûts. Dès lors, si comme l'affirme Wallerstein, les organisations internationales n'existent que par délégation de pouvoir, rien n'est dit de la manière dont celles-ci participent à la mise en forme des modèles de développement.

1.3 LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Les organisations internationales sont nées de la volonté de constituer un nouvel ordre économique mondial. Conscient du fait que le protectionnisme économique était en grande partie responsable de la crise des années trente (Hobsbawn, 1994, p. 359) et de l'avènement de la seconde guerre mondiale (Virally, 1972 ; Gerbet, 1996), les États fondateurs de l'ONU firent le pari de l'interdépendance des économies et de la coopération économique afin d'arriver au renforcement des économies et à l'expansion des relations pacifiques entre les peuples. Il fallait en même temps, puisqu'on reconnaissait une part de responsabilité à « l'échec d'un marché de concurrence sans aucune restriction » (Hobsbawn, 1994, p. 359), que le nouvel ordre mondial puisse permettre un certain contrôle de l'économie de marché. Deux objectifs sous-tendaient donc le fonctionnement des organisations

internationales. Premièrement, il fallait parvenir à faire émerger l'intérêt commun afin d'éviter le retour de l'isolationnisme. Deuxièmement, il importait d'acquérir le plus de connaissances possibles sur le fonctionnement des marchés afin d'être en mesure d'intervenir efficacement. Ainsi, « Ministres et fonctionnaires s'efforcent d'harmoniser les politiques économiques de leur pays en s'appuyant constamment sur les études détaillées des experts » (OCDE, 1969, p. 155).

C'est au cours des années soixante qu'a émergé ce qu'il est maintenant convenu d'appeler l'économie transnationale (Hobsbawn, 1994, p. 366). Les défis croissants posés par la gestion de ce nouvel « espace déterritorialisé » allaient favoriser le renforcement de l'influence des experts. Ainsi, dans un numéro thématique de *International Organization* (1992), Haas soutenait que « face à la complexification des acteurs de la scène internationale et à l'expansion de l'économie mondiale et de l'État administratif moderne, s'institutionnalise une communauté d'experts aptes à interpréter l'information nécessaire à la prise de décision ». C'est également au cours des années soixante qu'est apparue la nouvelle droite. Regroupée au sein de forums internationaux, celle-ci a fortement contribué à fonder la rationalité des changements nécessaires à la mondialisation (Marchak, 1991).

On peut donc penser que les organisations internationales jouent un rôle important dans la transformation des politiques sociales destinées aux sans-emploi en ce qu'elles se donnent comme des centres d'expertise et de discussion en même temps qu'elles contribuent à la transformation des pratiques à l'échelle mondiale. En ce sens, la prise en compte des organisations internationales dans l'étude des transformations politiques contemporaines serait motivée par l'ancrage de la communauté épistémique au sein de ces dernières et par l'influence qu'elles exercent dans la façon qu'elles ont d'envisager les problèmes à partir d'une perspective mondiale. L'influence de celles-ci se traduirait alors dans l'usage que font les gouvernements de leurs discours afin de légitimer les transformations proposées.

On peut dès lors penser, à la lumière des travaux de Haas et de Marchak, que le discours d'une organisation internationale telle l'OCDE n'est pas étranger à la transformation de la figure du chômeur. Ainsi, et à titre d'exemple, le livre vert sur l'avenir des politiques sociales au Canada déposé par le ministre Axworthy (Gouvernement du Canada, 1994) cite abondamment l'étude de l'OCDE sur l'emploi parue en 1994. C'est pourquoi nous pensons que l'analyse des transformations contemporaines en matière de politiques sociales destinées aux sans-emploi ne saurait faire l'économie d'une analyse de la transformation des représentations qui les sous-tendent. Ce qui nous amène à présenter le cadre théorique au sein duquel s'inscrit notre problème.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

L'ensemble des questions abordées jusqu'à maintenant s'inscrit au sein d'une perspective théorique qui accorde au discours politique une fonction pragmatique dans la constitution des rapports sociaux. En ce sens, le cadre théorique proposé servira tout autant à donner un sens à la question qui nous intéresse qu'à orienter la recherche.

2.1 DISCOURS POLITIQUE ET MODERNITÉ

Avec l'avènement de la modernité, la société s'émancipe de sa dépendance à l'égard de la transcendance divine. On assiste alors, au sein d'une société se représentant « comme se produisant elle-même » (Bourque et Duchastel, 1988, p. 21), à l'émergence d'un « espace séparé au sein duquel le pouvoir est discuté » (idem, p. 19). Les individus rationnels sont alors invités à jeter « un regard critique sur la légitimité comme sur l'exercice des règles instituées » et la sphère politique devient le lieu central de la production de la société moderne (idem, p. 21). En même temps, l'institutionnalisation de la société se doit de répondre aux exigences du mode de production capitaliste. Dès lors, les rapports sociaux seront conçus comme des

rapports de forces et la sphère politique comme un lieu où s'affronteront différents groupes dans la défense de leur intérêts (idem, p. 22).

Cette double exigence de la démocratie et du mode de production capitaliste se réfléchit dans la séparation des sphères publique et privée ; la frontière entre les deux constituant une limite à l'intervention de l'État. Cependant, comme la société n'est soumise à aucune autorité extérieure à elle-même, aucun domaine de la vie n'est potentiellement à l'abri du politique ; la définition même de ces limites étant soumise au débat (idem, p. 22). On ne saurait donc voir dans les transformations de la frontière entre le public et le privé un indice de l'intensification ou de l'effritement de la nature politique de la société ; « ces limites constituant l'enjeu des rapports de forces et le centre des débats politiques » (idem, p. 23). Ainsi, la question des limites de l'action publique est plutôt l'indice d'une transformation des rapports de force au sein de la société.

En définitive, le politique étant un lieu où l'on discute du pouvoir, le discours politique vise essentiellement la transformation des règles du jeu ou, encore, la légitimation de l'ordre établi. Il faut alors remarquer que, par le biais des processus législatif, exécutif et judiciaire, l'État intervient au sein de ce qu'il délimite lui-même comme étant hors de son mandat – la sphère privée – afin de faire respecter ses décisions. Cette caractéristique vient alors fonder l'efficace du discours politique dans l'institutionnalisation des rapports sociaux.

De ce qui vient d'être dit, on peut retenir que le discours politique est un discours public, s'adressant à des individus « aptes à discuter du pouvoir » (idem, p. 33). Il est également un discours stratégique et polémique qui « est essentiellement orienté vers la définition d'un type particulier d'action et d'interventions axées sur la transformation de l'ensemble sociétal. Il se donne comme une discussion sur les mesures à prendre et les stratégies à adopter pour parfaire l'organisation d'une société

en constante transformation » (idem, p. 36). Enfin, le discours politique prétend à un ensemble de savoir et de savoir-faire.

2.2 CARACTÉRISTIQUES DU DISCOURS POLITIQUE

Le discours politique est tributaire de ses conditions d'émergence. En ce sens, sa légitimité comme vecteur principal de l'institutionnalisation des rapports sociaux étant fondée sur une représentation particulière de l'espace, de la communauté et des rapports sociaux, il se doit de reproduire celle-ci.

Pour Bourque et Duchastel, « l'État moderne se donne comme un espace politique centralisé et national » (idem, p. 25). Cet espace étant soumis à un processus d'homogénéisation interne en même temps qu'il se constitue par rapport à un environnement hétérogène. Il y a alors « rapport intime qui s'établit entre l'espace et la communauté nationale » (idem, p. 26). La définition de l'espace devient ainsi un enjeu majeur en ce qu'elle légitime l'action de l'État en son sein. On comprendra alors que la représentation d'un espace « mondialisé » puisse saper l'autorité de l'État ou, à tout le moins, mener à une transformation de ses modalités d'intervention. Dès lors, l'analyse devra être attentive à la représentation de cet espace au sein du discours.

À la production d'un espace national correspond une communauté qui l'habite. Ainsi, c'est la nation qui assure la légitimation du pouvoir politique en vertu des principes démocratiques qui l'animent (idem, p. 28). Il se pourrait donc que ce soit à partir d'une transformation dans la représentation de la communauté que soit articulées les prétentions des organisations internationales à juger de la pertinence des politiques nationales.

Enfin, si le discours politique présente les rapports sociaux comme des rapports de force, il contribue également à produire une unité de la société à travers la

complémentarité des groupes. (idem, p. 29). En ce sens, on peut dire que le discours politique tend à faire émerger une représentation de l'intérêt commun au sein des divers groupes. Dès lors, l'analyse devra être attentive à la façon dont le discours présente les rapports entre les différents acteurs de la scène mondiale.

2.3 DISCOURS POLITIQUE ET IDÉOLOGIE

Le discours politique est également tributaire de ses conditions d'émergence en ce qu'il s'inscrit à l'intérieur de la forme moderne de représentation du monde : l'idéologie (Bourque et Duchastel, 1995). L'idéologie est née de la volonté de fonder la pratique sur la science (Boudon, 1986, p. 101). Ce projet, dirons-nous, est issu d'une nouvelle représentation du monde qui suppose un sujet capable d'agir dans le monde à partir d'une connaissance rationnelle de celui-ci : la science et la technique, telles que nous les connaissons aujourd'hui, résultent d'une telle pratique². Mais ce projet véhiculait également la conviction de pouvoir fonder en raison les fondements des rapports sociaux (Habermas, 1988). Un tel vœu menant alors à la constitution d'un espace public où pourraient s'affronter les raisons particulières afin qu'émerge la raison universelle.

En tirant partie de la distinction entre rationalité et raison on distinguera alors, au sein du discours politique, deux volontés constituantes : la technocratie et la démocratie qui, pensons-nous, peuvent être appréhendées comme deux des avatars du projet moderne. On pourrait alors dire de l'idéologie qu'elle est l'articulation raisonnable

² Cette nouvelle conception du monde s'accompagne également d'une nouvelle conception du temps. Ainsi, au temps mythique ou sacré succède un temps « laïc, linéaire et cumulatif [...] tourné vers l'avenir et le progrès » (Bourque et Duchastel, 1995, p. 608). Dès lors, à la définition de l'espace nous ajoutons celle du temps comme « conditions d'énonciation » du discours et nous regroupons désormais ces deux dimensions sous l'appellation temps et espace.

d'éléments fondés en rationalité ou, encore, qu'elle produit « des explications du monde à la défense de la vérité et des intérêts de certains groupes (Bourque et Duchastel, 1988, p. 608) puisque, rappelons-le, la démocratie moderne renvoie à l'idée d'un affrontement des divers intérêts au sein de l'espace politique.

Ici, rationalité et raison sont assez près de la distinction que pose Habermas (1973, p. 24) entre activité rationnelle par rapport à une fin et activité communicationnelle. Cependant, à la différence d'Habermas qui pose ces deux types de discours comme deux formes de l'idéologie, en ce qu'elles sont au fondement de la domination, nous nous proposons de penser l'idéologie comme fusion de l'opposition. En ce sens, l'idéologie opérerait l'arrimage entre les deux grandes affirmations de la modernité : la rationalité et la liberté, entre les deux volontés constituantes : la technocratie et la démocratie. Ce faisant, il est possible de suggérer que le discours politique soit articulé à partir d'une tension entre ces deux modalités d'expression de la Raison. Dès lors, l'analyse devra être attentive à la façon dont le discours articule science et éthique, valeur et expertise.

2.4 DISCOURS POLITIQUE ET TRANSFORMATION DES POLITIQUES SOCIALES DESTINÉES AUX SANS-EMPLOI

C'est donc à partir d'une représentation du temps et de l'espace, de la communauté et des rapports de forces ainsi que d'une articulation entre expertise et valeurs que le discours politique met en forme des problèmes et suggère des solutions. En ce sens, il participe à la production et à la reproduction de la société ; aux modalités de sa régulation.

Il est alors possible de dégager trois types de discours qui correspondent aux trois formes prises par l'État moderne : les formes libérale, providentielle et néolibérale.

Ces discours, à titre de discours modernes, s'articulent aux exigences du mode de production capitaliste et à la représentation des rapports de force. En ce sens, ils reflètent la tension entre rationalité et démocratie.

La rationalisation du monde, impulsée par le procès d'institutionnalisation économique, contredit le projet communautariste qu'entretient la société pour elle-même au sein du politique, dans la mesure où le marché contribue tendanciellement à la dé-historicisation du monde celui-ci n'étant plus alors que le lieu de rencontre d'individus que régissent les lois de l'échange économique.

Beauchemin 1997a, p. 73

Dès lors, « les sociétés modernes tendent à s'imposer comme communauté face à l'érosion que représente la marche conquérante de la rationalité économique » (idem, p. 74).

Cette tension mise en forme par le discours politique participe à la définition de la frontière entre le privé et le public, au rôle qui sera imparti à l'État dans la régulation des rapports sociaux. Ainsi, au sein de l'État libéral,

la prise en charge du domaine social relève des initiatives déployées par les institutions de la sphère privée, alors que, comme on le sait, la régulation providentialiste qui lui succédera rapatriera cette dimension de l'existence sociale dans la sphère publique.

Beauchemin, 1997a, p. 77.

La forme de l'État libérale est ainsi caractérisée par le droit formel, le développement économique et la responsabilité individuelle (Bourque et Duchastel, 1988, p. 45) qui donnent lieu à une représentation d'un marché auto-régulé et à une action minimale de l'État. Comme on le sait, la crise des années trente suscitée par un dérèglement du mode de production et d'échange ainsi que la montée du mouvement ouvrier donnant lieu à l'établissement d'un nouveau rapport de force ont forcé la remise en cause de ce mode de régulation.

L'État est alors appelé à jouer un rôle plus actif dans l'économie, notamment sous la forme d'un soutien à la demande. En même temps, la mise en avant de valeurs sociales favorise le passage d'une conception de l'égalité formelle vers une égalité plus concrète. Ainsi, le discours providentialiste est axé sur « la socialisation des idées de progrès, de droit et de justice » ainsi que sur la notion de « besoin centré sur la consommation et la justice distributive » (Bourque et Duchastel, 1988, p. 45).

« en intervenant activement dans l'économie, en particulier par ses politiques de soutien de la demande (assurance-chômage, allocations diverses, régimes de pensions, etc.) l'État providence atténue non seulement les possibilités d'un dysfonctionnement du marché, mais aussi la rigueur de ses effets sur l'existence sociale.

Beauchemin, 1997a, p. 81

Si le discours contribue à la production et à la reproduction de la société, il participe également à l'articulation des transitions entre les différentes formes de l'État. Ainsi, les premières moutures du discours keynésien au Canada, entretenant un dialogue implicite avec le discours libéral, en appelaient autant à la rationalité économique des mesures proposées qu'à l'idéal d'un monde meilleur (Beauchemin, Bourque et Duchastel, 1995, p. 6).

On peut alors voir que l'émergence de la figure du chômeur participe de la transformation entre les formes libérale et providentielle de l'État ; à la représentation d'une société organique produisant une richesse collective allant à l'encontre d'une distribution de la richesse fondée sur des rapports strictement économiques. Ainsi, l'assurance collective pour les sans-emplois est d'abord liée à l'exercice d'une activité économique. Ce n'est qu'au cours de la période providentielle que le soutien des revenus acquiert un caractère universel.

On assiste alors à une extension des droits liés à la citoyenneté. Citoyenneté qui, rappelons-le, fut d'abord liée au travail et au droit de propriété auquel il donnait droit (chez Locke, par exemple). En ne faisant plus du travail une condition donnant droit

aux prestations, la régulation providentialiste opère un déplacement dans la tension entre les procès économique et politique de la modernité. Ainsi, les prestations sociales vont donner corps aux valeurs émancipatrices qu'avait fait naître la modernité » (Beauchemin, 1997a, p. 81).

De la même façon, il semblerait que le discours néolibéral actuel ne récuse pas complètement les valeurs du providentialisme ; il les subvertit plutôt « dans la représentation liée à une nouvelle régulation sociale » (idem, p. 18). Ainsi, Marchak (1991) souligne le travail de la nouvelle droite pour fonder la rationalité des changements nécessaires à la mondialisation. Dès lors, la solidarité et l'égalité sont aujourd'hui « discréditées dans un discours de droite qui ne reconnaît plus en elles que leurs aspects dé-responsabilisant » (Beauchemin, 1997b, p. 371). En ce sens, on pourrait voir dans le discours néolibéral actuel les signes d'un recul de ces valeurs « à la faveur de la profonde réorganisation que connaît le capitalisme à l'échelle mondiale » (idem, p. 376). C'est en ce sens qu'il est possible de dire que la transformation des politiques sociales destinées aux sans-emploi participe de la transformation du mode de production et d'échange et de l'émergence d'un nouveau rapport de forces.

On peut dès lors penser que le discours de l'OCDE, en tant que discours politique, prend une part active à la définition des politiques sociales destinées aux sans-emploi. L'analyse devrait donc être attentive à la façon dont ce discours articule la question des sans-emploi aux grandes catégories à travers lesquelles s'exprime le discours politique et à la manière dont celles-ci informent les solutions proposées.

C'est donc à l'intérieur de la théorie du discours politique proposée par Bourque et Duchastel et Beauchemin que nous appréhendons l'affirmation de Topalov (1994, p. 9) selon laquelle : « Entre les crises de chômage et les réponses que leur donnent les acteurs et les institutions, une médiation essentielle intervient : la mise en forme du problème ».

L'inscription de la problématique au sein de la théorie du discours politique proposée ici permet également de dégager les enjeux autour desquels sera centrée l'analyse. La représentation du travail comme source de richesse collective constitue le premier de ces enjeux. En effet, nous avons vu que les travaux de Smith, établissant un rapport entre le travail et la production de la richesse (Castel, 1995, p. 175), ainsi que ceux de Durkheim, donnant lieu à une représentation organique de la société, ont participé à l'émergence du concept de propriété collective. Associée aux avancées de la statistique mathématique, la représentation d'une propriété collective allait ouvrir la voie à une redistribution de la richesse en faveur des victimes d'un malheur social. Ainsi, l'émergence des politiques sociales destinées aux chômeurs est liée à la place accordée au travail dans la production de la richesse collective. On peut alors penser que la transformation de ces politiques met en jeu la place accordée au travail.

La reconnaissance d'une responsabilité sociale envers les sans-emploi constitue alors le deuxième enjeu d'analyse. Ici, la transformation du rapport de force, suscitée par l'émergence du concept de propriété collective, expliquerait le passage d'un discours axé sur le droit formel et la responsabilité individuelle à un discours centré sur la notion de besoin et de justice distributive. Ce passage impliquant le déplacement de la frontière entre le privé et le public et la transformation du rôle de l'État appelle, dès lors, à suppléer les mécanismes privés de distribution de la richesse collective. On peut alors penser qu'une remise en cause de la responsabilité sociale a été un passage obligé de la transformation du rôle de l'État suscité par la transformation du mode de production et d'échange.

La transformation du mode de production et d'échange est à l'origine d'un troisième enjeu autour duquel s'articulera l'analyse. En effet, nous avons vu que les politiques sociales destinées aux chômeurs répondaient à la nécessité d'adapter les travailleurs aux exigences du mode de production. Ainsi, les premières allocations destinées aux chômeurs visaient essentiellement le travailleur régulier temporairement sans travail ;

répondant ainsi à la nécessité de stabiliser la main-d'œuvre à l'intérieur d'une nouvelle organisation du travail. Les nouvelles exigences du mode de production et d'échange sous-tendant la transformation des politiques sociales destinées aux sans-emploi constituent alors le troisième enjeu autour duquel s'articulera l'analyse.

Enfin, le discours politique étant essentiellement une discussion sur la transformation de l'ensemble sociétal, l'analyse devrait servir à mettre en lumière les transformations plus profondes affectant la société en général. En effet, il n'est pas inutile de rappeler que depuis l'avènement de la société moderne le travail est au centre de la question sociale. Que celui-ci ait été au fondement de la propriété, puis de la communauté politique (Locke), ou encore qu'il ait servi de point d'appui aux revendications du mouvement ouvrier, le travail fut l'un des fondements de la citoyenneté et des droits qui y sont associés. En ce sens, la transformation de la figure du chômage, qui représente ici l'envers de la figure du travail, est l'occasion d'interroger la transformation d'une des dimensions fondamentales de la citoyenneté et du lien social.

2.5 LE DISCOURS DE L'OCDE

Afin d'établir la pertinence d'une analyse du discours de l'OCDE, au sein du concert des organisations internationales exerçant une influence sur la définition des politiques nationales, il nous apparaît nécessaire de donner un bref aperçu du statut et du fonctionnement de l'organisation. Ce faisant, nous serons en mesure d'appréhender la nature de l'influence exercée par l'organisation et de dégager les diverses instances à travers lesquelles s'exprime le discours de l'organisation.

L'OCDE est une organisation qui regroupe l'ensemble des pays à économie de marché avancée. Elle représente 16 % de la population mondiale, 75 % du PIB ainsi

que 80-85 % des flux de capitaux alors que le G-7 totalise 80 % du PIB de l'OCDE (Chavranski, 1997; p. 15). Les économies des pays membres de l'organisation constituent donc la majeure partie de « l'économie mondiale » même si, pour Chavranski (idem, p. 15), cette domination est en perte de vitesse face à la montée des économies asiatiques non-membres.

Pour lui, (idem, p. 15), l'OCDE est une instance de négociation internationale continue visant à rapprocher les politiques économiques et sociales des membres sur la base du consensus et ce, grâce à l'échange d'information. En même temps, l'organisation considérant ne faire que ce qu'elle fait mieux que les autres (idem, p. 19) tente de se donner une image d'objectivité. Ainsi, elle a pour règle d'or d'éviter le dogmatisme même si elle évite de considérer l'hypothèse que la libéralisation puisse profiter plus à certains pays (idem, p. 18). On peut dès lors constater que les analyses des experts ne sont pas exemptes de tout présupposé. Ainsi, en parcourant sa Charte, on peut constater que l'organisation vise une saine expansion économique grâce à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale ; l'entreprise pouvant être menée à bien grâce à la libéralisation du commerce mondial et à la libération des mouvements de capitaux.

La structure de l'OCDE est assez simple et lui confère une grande flexibilité. Elle se compose d'un conseil, d'un secrétariat et des comités. Le conseil est l'instance suprême de l'organisation. Il est l'organe d'où émanent toutes les décisions et, le plus souvent, les consensus. Le conseil est assisté dans son travail par le secrétariat qui fournit les analyses techniques. Enfin, les comités sont chargés d'étudier les analyses fournies par le secrétariat et d'élaborer des recommandations à l'attention du conseil. Le secrétaire général agit comme agent de coordination entre ces différentes instances. Jouant en quelque sorte le rôle d'arbitre, il est chargé d'assurer l'émergence d'un consensus entre les membres. Au total, près de 2 000 experts travaillent pour le

secrétariat alors que plus de 30 000 fonctionnaires provenant des pays-membres évoluent au sein des quelques 200 comités.

Ainsi, il est possible d'affirmer que l'influence qu'exerce l'OCDE est double. D'une part, elle réside dans sa capacité à former des consensus politiques et d'arriver, en quelque sorte, à l'élaboration d'une doctrine commune. D'autre part, le travail du secrétariat est porteur d'une influence certaine en ce qu'il est le lieu de production de données et d'analyses qui se veulent objectives. L'extrait suivant résume assez bien la situation. « Ce tableau général de l'OCDE à l'œuvre a montré l'action continue par laquelle Ministres et fonctionnaires s'efforcent d'harmoniser les politiques économiques de leur pays en s'appuyant constamment sur les études détaillées des experts du Secrétariat ou de spécialistes extérieurs que l'organisation recrute pour leur confier certaines enquêtes ». (OCDE, 1969, p. 155). En ce sens, pour Chavranski (1997, p. 28), l'organisation joue le rôle de laboratoire d'idée (think tank) ; elle est le lieu d'élaboration progressive d'un « quasi corps de doctrine ». De l'avis même de l'OCDE, c'est l'examen détaillé de tous les aspects d'une question dans un esprit amical qui permet l'apparition d'une doctrine commune (OCDE, 1969, p. 9). On peut donc remarquer que l'apparition d'un « quasi corps de doctrine » résulte du travail analytique effectué par le secrétariat tout autant que de discussions à caractère politique visant à harmoniser le comportement des pays membres.

Enfin, Chavranski (1997, p. 66) souligne que les publications de l'organisation constituent un jugement international publié bénéficiant d'un certain rayonnement : cinq cent journalistes, en majorité anglo-saxons, étant affectés officiellement à la couverture des activités de l'organisation. Les publications s'adressant aux gouvernements, aux syndicats, aux entreprises privées ainsi qu'aux chercheurs (OCDE, 1969, p. 17) et représentant la somme de la connaissance des experts, de l'expérience du secrétariat ainsi que le jugement des délégations (idem, 156), on peut constater à quel point l'organisation est susceptible de contribuer à la formation de

l'opinion publique (OCDE, 1969, p. 9 ; Chavranski, 1997, p. 66). L'OCDE serait donc en mesure de légitimer certaines réformes en les présentant comme l'expression d'une sagesse objective (Chavranski, 1997, p. 22). En ce sens, l'influence des rapports servirait à mâter l'opposition (OCDE, 1969, p. 12) et pourrait même, parfois, provoquer des crises (Chavranski, 1997, p. 23).

Malgré le caractère économique d'une organisation comme l'OCDE, on en reconnaîtra la dimension politique en ce que, conformément aux éléments abordés précédemment, le discours qu'elle produit répond aux conditions d'énonciation du discours politique. C'est en effet à partir de la représentations d'une communauté et d'un espace international que le discours de l'OCDE prend une part active à la représentation des rapports sociaux ; rapports à teneur économique il est vrai. C'est donc à partir des informations objectives qu'elle produit (les faits) qu'elle est en mesure de poser ce qui constitue l'intérêt de tous (les valeurs). Nous sommes donc en mesure de supposer qu'à travers la mise en forme des rapports de force résultant du commerce international et de la transformation du mode de production, le discours de l'OCDE a participé à la transformation du mode de régulation hérité du providentialisme.

Dès lors, l'OCDE peut être appréhendée comme un joueur important influençant la définition des politiques nationales à partir d'un cadre international. Il faut également mentionner à quel point l'organisation constitue un univers mixte où se rencontrent l'expertise et le politique; la science et l'éthique, particulièrement au niveau des comités spécialisés.

CHAPITRE III

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Afin d'articuler les techniques utilisées pour rendre compte du discours politique au statut théorique de l'objet, trois éléments devraient être pris en compte : le rapport à l'empirie, les traditions d'analyse du discours et le recours à l'analyse du discours par ordinateur.

3.1 UNE APPROCHE EMPIRIQUE CONSTRUCTIVISTE

Il faut tout d'abord dire qu'il existe deux attitudes face au texte. La première consiste à formuler des hypothèses fermes que l'on projette ensuite sur le texte et la seconde à reconstruire, à un second niveau, le discours. S'il importe de ne pas projeter le cadre théorique sur le texte de façon à ce que celui-ci ne soit que le reflet de la théorie, « on ne peut sortir de la dialectique nécessaire entre la construction d'hypothèses sur le réel et les modalités de leur vérification » (Bourque et Duchastel, 1988, 52). En ce sens, toute découverte comporte une certaine part d'organisation de l'information. Ainsi est posé le problème du rapport épistémologique à l'objet.

Il est alors possible de contourner les difficultés spécifiques à chacune de ces approches en tentant « de définir des domaines larges d'investigation tout en adoptant

une attitude ouverte face au texte » (idem, p. 53). Ce faisant, l'analyse se déploie dans « un mouvement d'aller-retour entre les hypothèses et les explorations textuelles » (idem). Ainsi, les nouvelles connaissances émergent « de la confrontation de la problématique aux résultats obtenus à chaque étape de la recherche » (idem, p. 54). Il importe alors, afin de pouvoir revenir à tout moment au texte initial, de ne pas effectuer d'opérations de catégorisation qui seraient irréversibles.

En ce qui concerne la sélection du corpus, les caractéristiques du discours politique devraient servir de guide. Ainsi, « l'espace qui nous importe est celui de la discussion démocratique, telle qu'elle se manifeste dans des discours de masse adressés à une multiplicité de destinataires et produit d'une diversité d'énonciateurs » (idem, p. 55). C'est pourquoi nous avons sélectionné le discours provenant de diverses instances de l'OCDE. De plus, le discours devrait être sélectionné en fonction du contexte socio-historique ; c'est-à-dire, dans le cas qui nous intéresse, la mondialisation et le rôle des organisations internationales dans la transformations des politiques sociales destinées aux sans-emploi.

3.2 L'ANALYSE DU DISCOURS

Il existe deux grandes traditions d'analyse du discours. La première suppose que le sens est dans le contenu, l'autre que le sens est produit par le discours. Nous proposons de tirer parti de ces deux approches. De l'analyse de contenu on retiendra l'idée que « le repérage systématique d'unités sémantiques » (idem, p. 59) permet de révéler le travail du discours. De plus, l'analyse de contenu a l'avantage de rendre explicite « ses procédures d'identification et de rétention de l'information » (idem). Par contre, un des points faibles de l'analyse de contenu est de ne pas tenir compte du caractère polysémique des mots et de limiter « la lecture à l'accumulation d'indices de fréquence » (idem, p. 61).

On retiendra donc de l'analyse de discours la position théorique, à savoir que le sens est le produit du discours. Dès lors, l'analyse devra tenir compte du contexte d'apparition des unités sémantiques. De plus, en associant les modalités de structuration du discours à un travail sur le sens au sein d'un procès socio-historique, cette approche permet de rendre compte du « rapport entre discours et ordre symbolique » (idem, p. 63).

Il importe donc d'arriver à une description systématique du texte tout en se donnant les moyens d'explorer le travail du discours sur le sens à partir des hypothèses formulées. Le recours à une méthodologie assistée par ordinateur, nous assure alors de pouvoir traiter de grands ensembles à partir d'opérations rigoureuses. Le programme permet ainsi de retracer les divers contextes d'occurrence d'un mot ou d'une catégorie appliquée à un aspect sémantique particulier de ce mot. Il permet également de faire un lexique des ensembles textuels à partir de mots simples ou à partir de la co-occurrence de mots choisis. On peut alors, à partir de ces résultats préliminaires, effectuer une série de tests statistiques permettant de comparer divers sous-corpus.

Enfin, trois étapes doivent être franchies avant de commencer l'analyse : la cueillette, l'échantillonnage et l'édition du corpus. En ce qui concerne la cueillette, il faut tenter de retenir « des ensembles textuels aptes à rendre compte, avec toutes les nuances, de l'idéologie d'une institution » (idem, p. 73). En même temps, on doit s'assurer que « les discours choisis ont leur équivalent à travers le temps » (idem). Du côté de l'échantillonnage, on retient dans leur totalité les discours dont la taille est limitée. Pour les discours plus volumineux, on retient les parties les plus représentatives comme, par exemple, les éditoriaux ou les conclusions en s'assurant de la pérennité des sections choisies. Enfin, du côté de l'édition, les tableaux statistiques sont retirés et l'on procède au blocage de certaines locutions sémantiques qui sont alors considérées comme un seul mot (chemin de fer par exemple ou comité de l'emploi).

On évite ainsi « de gonfler artificiellement les occurrences de certaines catégories et de fausser les relations de dépendance contextuelle dans la description des séquences du texte » (idem, p. 75).

3.3 LA CONSTITUTION DU CORPUS

La constitution du corpus devant tenir compte des diverses instances œuvrant à l'intérieur de l'organisation, nous proposons de rappeler brièvement les éléments ayant guidé notre choix avant de présenter les documents retenus pour l'analyse. Ainsi, nous avons vu que la structure de l'organisation est assez simple. Elle est composée d'un conseil permanent, d'un secrétariat et des comités. Le secrétaire général agissant à titre d'agent de coordination entre ces différentes instances.

Il importe alors de saisir le discours de l'organisation à ces trois niveaux. Ainsi, nous serons en mesure « de rendre compte, avec toutes les nuances, de l'idéologie de l'institution ». Les rapports annuels du secrétaire général, les communiqués ministériels et les études économiques du comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement répondent à cette exigence³. De plus, ce premier volet du corpus servira à dresser un portrait de l'environnement économique général au sein duquel émerge la question des sans-emploi. Il répond donc à la nécessité de mettre en lumière les exigences du nouveau mode de production. Le deuxième volet, constitué des communiqués du comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales réuni au niveau ministériel ainsi que des « Perspectives de l'emploi », publiées par le secrétariat, permettra de rendre compte, plus

³ Le comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement est responsable de la publication des "Études économiques" même si, formellement, celles-ci paraissent sous la responsabilité du conseil permanent (Chavranski, 1997, p. 13).

spécifiquement, du processus ayant mené à la transformation de la figure contemporaine des sans-emploi.

En ce qui concerne l'échantillonnage, nous avons d'abord procédé à une lecture flottante des rapports du secrétaire général pour la durée comprise entre 1970 et 1999 afin de dégager, de façon sommaire, les différents moments du discours de l'organisation. Nous avons ensuite utilisé un indice de distance discursive⁴ afin de préciser ces périodes marquantes du discours ; c'est-à-dire celles se démarquant le plus fortement des autres. À partir des résultats obtenus, nous avons choisi de retenir trois périodes : la première étant comprise entre 1975 et 1978 ; la seconde entre 1991 et 1994 et, la dernière ; entre 1996 et 1999. Enfin, afin de réduire l'ampleur du corpus à traiter, nous n'avons retenu que les parties qui nous apparaissaient les plus représentatives au sein de chacun des documents. C'est à partir de ces principes généraux que fut sélectionné le corpus suivant :

Afin de représenter le discours du secrétariat, l'introduction et le chapitre consacré aux politiques économiques des rapports du secrétaire général ont été sélectionnés. Ces documents résument de façon générale le travail des différents comités en fonction de la conjoncture économique.

Les communiqués ministériels ont été retenus intégralement afin de représenter le discours du conseil. Ces communiqués résument les préoccupations des pays membres de l'organisation et donnent un aperçu de l'orientation que prendront les travaux de l'organisation pour l'année suivante.

⁴ L'indice de distance discursive est un indice logarithmique faisant appel au chi-carré qui permet de comparer différents textes. La fréquence de chacune des unités sémantiques est représentée par un point au sein d'un graphique à plusieurs dimensions. La distance du Chi² entre chacune des paires d'unités sémantique est alors calculée et permet de rendre compte objectivement de la différences entre les textes.

Les études économiques, publiées par le comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, viennent compléter le discours de l'organisation en matière de politique économique. À ce titre, l'introduction, le chapitre consacré à l'évaluation des politiques économiques ainsi que la conclusion nous permettront de bien saisir la portée du discours de l'organisation en ce qui concerne la définition des politiques nationales. Les analyses du comité ayant pour objet l'économie canadienne ont été sélectionnées.

Les communiqués du comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales réuni au niveau ministériel font également partie du corpus. Ces communiqués nous permettront d'examiner en détail le discours de l'organisation en matière de politiques sociales et de mettre l'accent sur la transformation de celles qui sont destinées aux sans-emploi.

Enfin, le discours du secrétariat dans ce domaine sera analysé à partir des "Perspectives de l'emploi" dont nous retiendrons les éditoriaux, et ce pour les deuxième et troisième périodes retenues ; la publication ayant été inaugurée en 1983. Pour la première période nous avons choisi des documents présentés comme des références par le discours de l'organisation. Quatre documents ont été retenus :

Les ministres du travail et les problèmes de l'emploi, publié en 1976. Ce document regroupe différentes communications effectuées lors de la première réunion, au niveau ministériel, du comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales. La note du secrétaire général a été choisie afin de représenter le discours du secrétariat à cette occasion.

Les déterminants structurels de l'emploi et du chômage, est le titre donné à une réunion d'expert tenue en mars 1977. Nous avons retenu la déclaration d'ouverture du secrétaire général à l'intérieur de ce document.

Pour le plein emploi et la stabilité des prix, publié en juin 1977 fut fortement publicisé. Ce document est le résultat d'une étude menée par un groupe d'expert. Le chapitre portant le titre de l'ouvrage a été retenu, l'introduction étant vraiment trop courte pour être significative.

Une stratégie à moyen terme pour les politiques de l'emploi et de la main-d'œuvre est le titre d'un rapport du secrétariat publié en 1978. L'introduction a été retenue pour représenter le discours du secrétariat pour cette année.

3.4 LES OUTILS D'ANALYSE

Les outils d'analyses présentés dans cette partie nous permettront de mettre à profit les perspectives quantitative et qualitative de l'analyse du discours. Ainsi, la catégorisation et l'analyse en contexte d'extraits choisis permettront de tenir compte du contexte d'apparition des unités sémantiques alors que différents outils de dénombrement des lexèmes permettront de mesurer et d'évaluer les variations présentes au sein du discours.

La catégorisation constitue le premier instrument d'analyse appliqué au texte. Nous avons déjà mentionné que le discours politique, tributaire de ces conditions d'émergence, repose sur une représentation du temps et de l'espace, de la communauté et des rapports sociaux propre à l'avènement de la modernité. De plus, s'inscrivant au sein de l'idéologie, en tant que forme moderne de représentation du monde, le discours politique résulte d'une articulation de faits et de valeurs.

Ces « conditions d'énonciation » sont au fondement des dimensions à travers lesquelles nous procéderons à l'analyse de « la mise en forme du problème » au sein du discours de l'OCDE. Ainsi, cinq domaines d'analyse sont proposés : le temps et l'espace ; la communauté des acteurs ; la représentation des rapports sociaux de force

qui s'instituent dans la forme et le rôle de l'État ; les faits économiques et ; les valeurs. À ces cinq catégories s'ajoute une catégorie résiduelle. En effet, ne sont catégorisés que les noms et les adjectifs jugés pertinents pour l'analyse.

Ces cinq catégories constituent ainsi des univers reliés aux fonctions du discours. Elles ont une fonction heuristique et servent d'entrée sur le texte. La catégorisation permet d'explorer le texte à partir de problématiques particulières ; les valeurs par exemple. De plus, elle permet de discriminer les différents sens d'un lexème. Ainsi, le lexème *demande* se verra attribuer la catégorie économie, s'il s'agit de la demande intérieure par exemple ou la catégorie résiduelle, s'il s'agit d'un verbe⁵.

À titre d'outil heuristique, les mots du texte se voient attribuer une catégorie en fonction du cadre théorique. Ainsi, le lexème *productivité* sera placé sous la catégorie des valeurs puisqu'il représente, dans le cadre de cette analyse, un but à atteindre, un idéal qu'il importe de réaliser. Il importe d'ajouter que la catégorisation n'écarte en rien la possibilité d'un retour en arrière sur le texte puisque les catégories ne constituent que des attributs ajoutés aux lexèmes.

Un dénombrement des occurrences des lexèmes catégorisés permet alors, pour chacune des périodes et des catégories, de dégager les notions caractérisant le discours. Pour ce faire, nous classons les lexèmes par ordre numérique et retenons les dix premiers pour chacune des catégories et des périodes. Ainsi, nous accédons à une lecture synchronique de chacune des périodes.

⁵ Chacun des lexèmes catégorisés fait l'objet d'une lecture en contexte de toutes ses occurrences afin d'en vérifier le sens. Les lexèmes ayant différentes significations sont alors catégorisés un à un en fonction de leurs significations particulières. Cependant, les lexèmes dont une des significations compte pour moins de cinq pour cent des occurrences totales seront regroupés automatiquement sous une seule catégorie. Ainsi, le lexème *aide* étant utilisé à titre de verbe dans moins de cinq pour cent des occurrences totales est placé automatiquement sous la catégorie des valeurs pour toutes ses occurrences.

Un indice de variation faisant appel au chi-carré est utilisé afin d'accéder à une lecture diachronique du corpus. Ici, c'est la variation des occurrences d'un lexème dans le temps qui nous intéresse⁶. Cette deuxième dimension permet alors d'approfondir, en la nuanciant, l'analyse. En effet, l'indice de variation permet de dégager les lexèmes qui, tout en ne figurant pas au palmarès de la dimension synchronique, caractérisent néanmoins une période. De plus, cet outil permet de déceler les variations significatives d'un lexème présent dans chacune des périodes de la dimension synchronique.

Un indice de corrélation est également utilisé afin de définir l'univers sémantique au sein duquel apparaissent les notions caractéristiques du discours⁷. Cet indice permet de repérer les notions associées à un mot pôle. Ce qui facilite l'analyse en contexte.

Ainsi, à partir de ces résultats, il est possible d'accéder aux concordances d'un lexème mettant en scène les notions lui étant le plus fréquemment associées. Ce qui permet, en dernier lieu, d'effectuer un retour vers le texte et d'assurer une lecture qualitative du corpus.

⁶ L'indice de variation a été mis au point avec la collaboration de Guy Cucumel du département de science comptable de l'UQAM. Le seuil de rejet de l'hypothèse nulle a été fixé à 5%.

⁷ Cet indice fut également mis au point avec l'aide de Guy Cucumel. Le seuil de rejet de l'hypothèse nulle a été fixé à 5%.

CHAPITRE IV

LA REMISE EN CAUSE DU MODE DE RÉGULATION PROVIDENTIALISTE ; L'ÉMERGENCE DU CHÔMAGE STRUCTUREL

4.1 INTRODUCTION

La période 1975-1978 fut choisie comme point de départ afin d'illustrer les transformations dont nous cherchons ici à rendre compte. Dans les lignes qui suivent, nous verrons comment cette période est marquée par une ambivalence des représentations, par l'émergence d'une tension entre deux visions de l'économie. Nous verrons également quelles sont les incidences de cette tension dans la mise en scène de la figure du chômeur. Pour ce faire, nous procéderons en trois temps.

Dans une première partie, nous tenterons de montrer comment l'émergence de nombreux problèmes économiques, suscités entre autres par la montée en flèche des prix du pétrole, est l'occasion d'une prise de conscience de l'interdépendance des économies nationales et d'une remise en cause des mesures prises jusqu'alors pour réguler l'économie. Nous insisterons alors sur la façon dont est présentée l'interdépendance des économies ; sur les défis et les opportunités qu'on lui prête. Nous verrons également comment le discours de l'organisation met de l'avant un nouveau modèle de croissance visant à briser les cycles économiques caractérisés par la succession des phases d'expansion et de récession.

Dans la deuxième partie, nous nous attarderons à montrer en quoi la mise en place de ces nouveaux objectifs s'articule à la transformation de la vision économique héritée du providentialisme. Nous verrons que bien que le modèle reste ancré au sein de cet héritage, le discours de l'organisation insiste sur la nécessité de s'adapter aux transformations de la structure de production et d'échanges suscitées par l'interdépendance des économies et le progrès technologique. Dès lors, la mise en avant de nouvelles orientations visant à adapter le mode de régulation à ces nouvelles exigences constituera l'occasion d'une remise en cause des modalités d'interventions de l'État au sein de l'économie. Nous tenterons alors de montrer en quoi la critique du mode de régulation hérité du providentialisme constitue en fait la mise en place des prémisses de ce qui deviendra le discours néolibéral dans sa forme achevée.

Dans cette deuxième partie, nous tenterons également de mettre en évidence le point de vue à partir duquel l'organisation propose ces orientations. Nous verrons que celle-ci adopte, dès le départ, une perspective mondiale tout en restreignant son discours au domaine de la coopération internationale. En effet, bien que quelques suggestions soient faites concernant la main-d'œuvre, nous constaterons plus loin que ce n'est que dans la période suivante que l'OCDE s'immiscera pleinement dans le domaine de la régulation nationale et des politiques sociales. Ainsi, à l'intérieur de la période visée ici, le discours de l'organisation se limite à la mise en perspective des tendances de l'économie et à la définition de ce que pourraient être les grandes lignes d'une réforme.

C'est à partir des transformations mises en lumière dans les deux premières parties que nous aborderons, dans une troisième, le lien existant entre les transformations en cours au sein du mode de production et d'échange et les transformations de la figure du chômeur. Nous tenterons d'exposer la tension qui s'exerce entre la vision providentialiste de la main d'œuvre et celle qui émergera au sein du néolibéralisme en insistant sur la remise en cause de quelques-uns des éléments ayant présidé à l'émergence de la figure du chômeur. Nous soutiendrons alors que c'est à partir de

l'importance accordée aux mécanismes de marché et à la pression exercée par le progrès technique qu'émerge la catégorie du chômage structurel ; catégorie qui constituera la pierre d'assise des transformations qui surviendront au cours de la période suivante.

4.2 LA MISE EN ŒUVRE D'UN NOUVEAU PROGRAMME

4.2.1 LA PRESSION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Bien que l'on puisse constater, dans une perspective synchronique (tableau A-1)⁸, que *l'inflation* soit une notion caractérisant l'ensemble du discours de l'organisation sous la catégorie économie, l'examen de la perspective diachronique (tableau A-2) montre que cette notion est caractéristique de la période 1975-1978. Ce qui nous indique que cette notion est beaucoup plus thématifiée au sein de cette période qu'au cours des suivantes.

Si le problème de l'inflation prend une telle importance pour l'organisation, c'est qu'il est présenté comme étant à l'origine des cycles *d'expansion* et de récession qui caractérisent le fonctionnement de l'économie. Ainsi, l'organisation affirme que ;

Au nombre des conclusions les plus importantes auxquelles a abouti le Comité figuraient en premier lieu la nécessité de lutter en priorité contre des pressions inflationnistes qui conduiraient à une alternance de phases de vive *expansion* et de dépression [...].
SG77/13/17/10⁹

⁸ Les tableaux comparatifs de fréquences pour les dimensions synchronique et diachronique sont présentés à l'annexe A

⁹ Les lettres de la référence renvoient au locuteur concerné. Les chiffres à l'année, à la page, à la ligne et la place du premier mot de la citation dans la ligne tel que présenté dans le texte numérisé. Pour les locuteurs, SG renvoie au secrétaire général, CM aux communiqués ministériels, EEC aux études économiques du Canada, PE aux perspectives de l'emploi et AS aux comités des affaires sociales.

Dès lors, la question de *l'emploi* sera liée à celle de *l'inflation*. Ainsi, en considérant la lutte à *l'inflation* « [...] non seulement comme l'objectif immédiat, mais aussi comme une condition indispensable à une amélioration durable de la production et de *l'emploi* » (EEC77/1/30/1), l'organisation soutient qu' « il n'est pas possible pour les gouvernements de chercher à améliorer les niveaux *d'emploi* au prix de rythmes *d'inflation* toujours plus rapides » (SG77/9/58/1).

L'emphase mise sur les *prix* au cours de la même période nous indique l'importance que prend le problème. En effet, sous la catégorie économie, la référence au *prix* domine l'inflexion particulière prise par le discours (tableau A-1). L'examen des cooccurrences de ce lexème¹⁰ permet alors de dégager quelques-uns des éléments caractérisant cette période. Ainsi, la présence des lexèmes *inflation*, *revenus*, *salaires*, *coûts* et *pétrole* retiennent notre attention.

Pour l'organisation, la spirale des *prix* et des *salaires* est à l'origine du problème. Ainsi, considérant la politique économique du Canada, elle estime que ; « c'est sans doute dans une « régulation » persévérante des revenus et des *prix* que réside, semble-t-il, la meilleure chance de réduire encore le taux *d'inflation* » (EEC77/11/12/10).

Malheureusement, note l'organisation ; « [...] une hausse particulièrement forte des *prix* du *pétrole*, [...] a donné une nouvelle impulsion à la course des *prix* et des *salaires* et a fait monter *l'inflation* à des taux sans précédent dans presque tous les pays membres de l'OCDE » (SG76/1/12/8). Ainsi, « chaque relèvement d'un dollar du *prix* du baril de *pétrole* [...] aura pour effet immédiat de faire monter de 0,5 à 0,6 point l'indice des prix à la consommation » (EEC75/7/37 / 10).

¹⁰ Les tableaux de cooccurrences sont présentés à l'annexe B..

L'aggravation du problème de l'inflation n'est pas le seul effet de la montée en flèche des prix du pétrole. En effet, si d'une part l'augmentation des prix du pétrole alimente la spirale des prix et des salaires, elle est d'autre part à l'origine d'un important déséquilibre de la balance des paiements. La référence au prix du pétrole constitue ainsi un thème central autour duquel s'articule le discours de l'organisation et qui contribue à susciter un sentiment de crise.

Sous la catégorie temps et espace (tableau A-1), la référence à la *zone de l'OCDE* permet d'illustrer la problématique issue des prix du pétrole et du déséquilibre de la balance des paiements. En effet, les lexèmes *déficit*, *OPEP* et *pétrole*, qui lui sont associés, témoignent de cette problématique. Ainsi, le discours de l'organisation signale que ;

Le Comité s'est accordé à penser que même si les pays avaient admis qu'à la suite du relèvement du *prix du pétrole* un déficit de la balance des paiements de l'ensemble de la *zone de l'OCDE* était momentanément inévitable, la répartition inégale de ce déficit demeurerait un grave problème[...]
SG78/8/52/8

Dès lors,

Le problème fondamental n'est pas tant de savoir si la *zone de l'OCDE* peut supporter le fardeau de l'endettement correspondant aux excédents financiers de l'*OPEP*, mais principalement si elle peut continuer à supporter la mauvaise répartition de cet endettement.
SG77/3/5/6

Ainsi, la référence au prix du pétrole synthétise en quelque sorte les problèmes auxquels doivent faire face les pays membres de l'OCDE. En ce sens, le déficit de la balance des paiements et la persistance des cycles économiques, caractérisés par l'alternance des phases d'expansion et de récession, constituent des problèmes qui font prendre conscience de l'interdépendance des économies et de la nécessité de contrer l'inflation. Ainsi ;

Les erreurs de jugement collectives commises dans le passé récent et les problèmes communs posés par la hausse des *prix* du *pétrole* ont mis en lumière la nécessité d'améliorer et d'intensifier les consultations Intergouvernementales.
SG76/8/47/12

Et plus loin ;

Fondamentalement, la stratégie consistait à signaler les erreurs passées pour en tirer un enseignement propre à empêcher les gouvernements d'être happés à nouveau par l'engrenage traditionnel *expansion* - *dépression*, qui a caractérisé dans le passé les reprises économiques très rapides.
SG77/1/23/7

4.2.2 PRISE DE CONSCIENCE DES PRESSIONS ET DES AVANTAGES DE L'INTERDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE.

Pour l'organisation, « les événements des années 1973 et 1974 avaient bien montré que la hausse en spirale des coûts et des *prix* était un phénomène international » (SG76/8/33/7). De plus, l'ampleur du déficit de la balance des paiements de certains pays risquait, selon l'organisation, de les amener à adopter des mesures protectionnistes afin de rétablir l'équilibre. Ici, les valeurs mises de l'avant par l'organisation au cours de cette période témoignent de la nécessité de renforcer la coopération internationale afin de contrer ces éventuels problèmes. En effet, la référence au *soutien* (tableau A-1) ainsi que l'importance accordée aux notions *d'interdépendance*, de *consultations* et *d'accord* au cours de cette période (tableau A-2) permettent de dégager les conclusions auxquelles arrive l'organisation dans ce domaine.

Ainsi, d'une part, l'examen des cooccurrences du lexème *soutien* permet de constater que la présence de cette notion fait expressément référence au fond de soutien

financier mis en place par les pays membres afin de faire face aux pressions exercées par le déséquilibre de la balance des paiements.

l'importance même du déficit de l'ensemble de la zone de l'OCDE, la répartition inégale de ce déficit entre les différents pays, et les incertitudes qui entouraient inévitablement la direction et la forme que prendraient les flux de capitaux en provenance des pays pétroliers, appelaient manifestement un nouveau dispositif de *soutien* financier mutuel entre les pays de l'OCDE.

SG75/6/38/7

D'autre part, si la mise en évidence de *l'interdépendance* croissante des économies des pays membres et la compréhension mutuelle de leurs problèmes « exigent des *consultations* et une coopération étroite entre eux dans la formulation et la mise en œuvre de leurs politiques économiques » (CM76/1/28/1), on ne peut que constater comment *l'interdépendance* constitue en même temps la réponse aux problèmes qui sont mis de l'avant.

Les Gouvernements des pays membres de l'OCDE, se fondant sur le principe d'un système ouvert d'économie de marché, dans lequel peuvent être assurés le progrès social, une coopération plus intense pour le développement et la liberté de l'individu, conviennent que *l'interdépendance* économique grandissante entre les nations est un facteur de force et d'efficacité de nature à assurer la paix et la stabilité dans le monde et à améliorer les conditions de vie de tous les peuples.

CM76/1/17/1

Cette prise de position en faveur d'un système ouvert d'économie de marché est mise en évidence par la présence des lexèmes *international* et *internationaux* sous la catégorie temps et espace de la dimension synchronique (tableau A-1). En effet, l'examen des cooccurrences de ces notions, permet de constater l'importance prise par les échanges et les investissements. Ainsi, notons « la contribution importante que les échanges *internationaux* ont apportée à la croissance économique mondiale » (CM76/2/37/1), et l'importance des « marchés financiers *internationaux* [qui] ont contribué à atténuer les problèmes posés par les importants déséquilibres des échanges à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de l'OCDE » (CM78/1/40/6). Cette

prise de position en faveur de l'ouverture des marchés et de la libéralisation de l'économie ne sera pas sans incidence sur la transformation des politiques sociales destinées aux sans-emploi. Ainsi en témoigne le discours de l'organisation : « Les politiques d'emploi et de main-d'œuvre ont un rôle important à jouer dans l'effort que les pays de l'OCDE poursuivent en vue de libérer les échanges et les investissements *internationaux* » (AS76/10/23/1).

4.2.3 LA LUTTE À L'INFLATION.

La prise de position en faveur d'une économie plus ouverte représente, du côté de la coopération internationale, une des solutions mises de l'avant afin de résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les pays de l'OCDE. Nous verrons, dans les lignes suivantes, quelle est, du côté de la régulation nationale, la stratégie proposée afin de mener la lutte à l'inflation. Pour ce faire, nous centrerons l'analyse sur la présence des lexèmes *expansion*, *demande* et *production* qui caractérisent la période 1975-1978. En effet, sous la catégorie économie, ces notions occupent une place prépondérante et ce, autant au sein de la dimension synchronique (tableau A-1) que de la dimension diachronique (tableau A-2). L'examen en contexte des lexèmes mentionnés mettra en évidence la place qu'ils occupent dans la mise en œuvre de la stratégie mise de l'avant par l'organisation.

Les lexèmes *emploi*, *demande*, *chômage* et *inflation* font partie du réseau sémantique au sein duquel apparaît la notion *d'expansion*. C'est donc dire que celle-ci occupe une place centrale à l'intérieur de la problématique développée ici. Si l'on ajoute à cela la présence de *stratégie* et de *durable*, nous avons là, en condensé, l'essentiel du discours de l'organisation dans le domaine de la lutte à l'inflation. Le discours de l'organisation souligne ainsi que ;

La stratégie a été fondée, et elle demeure fondée, sur la certitude qu'une *expansion* trop rapide de la *demande* ne pourrait entraîner qu'un accroissement sans lendemain de *l'emploi*, car *l'inflation* sur laquelle elle déboucherait aurait tôt fait de déclencher une nouvelle récession et de provoquer, non pas une diminution, mais bel et bien une augmentation du *chômage*.

PE77/1/54/8

Notons, en passant, que l'adoption d'une telle stratégie n'est pas restée lettre morte.

L'organisation constate en effet que ;

Prenant une position tout à fait conforme à la stratégie adoptée en juin 1976 par le Conseil de l'OCDE [...] les autorités canadiennes sont parties du principe qu'il était absolument indispensable de réduire *l'inflation* si l'on voulait que *l'expansion* de la *production* et la progression de *l'emploi* reprennent un rythme à la fois durable et rapide.

EEC77/10/5/12

La volonté de tempérer la reprise de la *demande*, afin d'éviter qu'elle ne débouche sur une nouvelle flambée d'inflation explique la présence de ce lexème. Ainsi, la notion de *régulation* est le terme le plus associé à cette notion. De plus, si l'on considère les cooccurrences de *régulation*, une notion qui caractérise la catégorie du politique pour cette période (tableau A-1), on constate que la référence à la *demande* y est systématiquement associée. C'est donc dire que la régulation de la demande apparaît comme un instrument important permettant de mener la lutte à l'inflation.

Enfin, de la *production* on dit qu'elle dépend d'une baisse de *l'inflation* et qu'elle devrait augmenter au même rythme que la demande. De plus, les notions de *croissance* et de *chômage*, qui lui sont associées, permettent de constater comment l'organisation compte sur la croissance de la production afin de résoudre le problème du chômage. Ainsi ;

Les Gouvernements se déclaraient ainsi résolus à se fixer pour objectif une *croissance* modérée mais durable de la *production* qui, sans être assez forte pour attiser *l'inflation*, le serait néanmoins suffisamment pour appeler de nouveaux investissements productifs et réduire progressivement le *chômage*.

SG78/2/26/12

4.3 LES PRÉMISSSES DU PASSAGE DE LA RÉGULATION ÉTATIQUE À LA RÉGULATION MARCHANDE

4.3.1 LE PARADIGME PROVIDENTIALISTE

Les dernières remarques témoignent du rôle qu'a à jouer l'État dans l'économie. D'une part, la régulation de la demande apparaît comme un instrument essentiel afin de parvenir à une expansion durable. D'autre part, nous avons déjà évoqué comment l'organisation appuyait la politique de régulation des prix et des revenus mise de l'avant par les autorités canadiennes afin de lutter contre l'inflation. C'est donc dire qu'en plus d'intervenir dans le fonctionnement du marché, au moyen d'une action sur la demande, l'État, en fixant de façon exécutoire les prix et les revenus, est habilité dans certains cas à se substituer au marché afin de contenir ses dérèglements.

La référence au *plein emploi* sous la catégorie des valeurs (tableau A-1) est un autre élément témoignant de l'ancrage de la politique économique de l'époque au sein du cadre de régulation économique adopté dans la foulée du keynésianisme. En effet, même si le problème du *chômage* est présent dans l'ensemble des périodes qui sont considérées ici, l'examen de la dimension diachronique (tableau A-2) nous indique que la référence au *plein emploi* est pratiquement abandonnée dans les périodes subséquentes¹¹.

¹¹ En considérant alors l'opinion de l'organisation selon laquelle une reprise durable de l'emploi ne saurait survenir sans une maîtrise de l'inflation, il est possible de suggérer que l'emphase mise sur les conditions monétaires ait, au fil du temps, pris le pas sur l'objectif du plein emploi. Ainsi, en considérant la catégorie économie de la dimension synchronique pour les périodes subséquentes (tableau A-3 et 5), on constate le renversement progressif de la position relative des lexèmes chômage et inflation. Nous avons là, croyons-nous, le premier indice de l'importance prise par les conditions monétaires et l'investissement, au détriment de la main d'œuvre, comme facteur de la croissance.

Enfin, sous la catégorie des valeurs, l'examen en contexte des cooccurrences des lexèmes *aide* et *soutien*, qui caractérisent les valeurs mises de l'avant au cours de la période visée (tableau A-1 et 2), témoigne d'une autre manière de l'ancrage du discours de l'organisation au sein du cadre de régulation hérité du providentialisme.

En ce sens, la notion *d'aide* concerne essentiellement celle qui est accordée aux *pays en voie de développement* quoique quelques références fassent état de la nécessité d'adapter les mesures d'aide à l'emploi aux besoins des classes défavorisés.

Les Ministres ont souligné que, dans toute politique *d'aide* aux personnes sans-emploi, il importait de prendre des mesures spéciales pour faire en sorte que les groupes défavorisés aient une part équitable des possibilités d'emploi et de formation.

AS76/1/45/3

Cependant, et nous avons là une première indication de l'émergence d'une vision plus libérale de l'économie, il faut éviter de faire en sorte que les mesures adoptées ne viennent soutenir des secteurs non rentables de l'économie et ainsi miner l'efficacité économique.

Des mesures visant à fournir une *aide* directement là où des travailleurs sont sur le point d'être licenciés ou des producteurs sur le point de cesser leurs activités, risquent dans bien des cas, si elles sont maintenues longtemps en vigueur, d'avoir pour effet de soutenir l'emploi là où la main-d'œuvre est utilisée avec le moins d'efficacité ou d'encourager la production de biens pour lesquels il n'existe plus de marché. L'économie deviendra progressivement moins productive et, en même temps, plus sujette à l'inflation.

CM78/9/49/8

De la même façon, la notion de *soutien* fait presque qu'exclusivement référence au fond de *soutien* financier de l'OCDE quoique, encore une fois, quelques contextes fassent mention de la nécessité de réorienter les mesures de soutien du revenu vers des mesures de création d'emploi. En ce sens ;

Des dépenses sélectives consacrées à la création d'emplois réduisent les dépenses destinées à assurer aux chômeurs une garantie de ressources, elles

ont donc pour effet de substituer à des dépenses consacrées au *soutien* passif des revenus, des dépenses engendrant des revenus productifs et des recettes pour le trésor public.

PE76/4/23/8

Au-delà de ces extraits, il importe de souligner que les notions *d'aide* et de *soutien* font essentiellement référence aux relations inter étatiques, De plus, il convient de souligner que les remarques concernant le maintien ou la création d'emploi n'ont pas pour objet une action directe sur les individus mais bien une intervention au sein de la sphère de l'économie.

Ainsi, les notions *d'aide* et de *soutien* ainsi que la référence à la *régulation* de la *demande* témoignent de l'héritage du providentialisme. En ce sens, elles confirment d'une part l'importance du politique dans la résolution des déséquilibres résultant du commerce international alors que d'autre part, elles mettent l'accent sur les paramètres macroéconomiques de la régulation économique.

4.3.2 PRÉMISSES À UNE TRANSFORMATION DU RÔLE DE L'ÉTAT

L'ancrage du discours de l'organisation au sein du cadre de régulation hérité du providentialisme constitue l'un des pôles de la tension que nous tentons de mettre en évidence dans cette partie. En ce sens, il faut voir que la mise en place de mesures visant à atteindre les objectifs évoqués précédemment ne s'est pas faite sans que le rôle de l'État ne soit remis en cause à la lumière des transformations de la structure de production et d'échanges suscitées par l'interdépendance des économies. Nous tenterons donc, dans les lignes qui suivent, de montrer en quoi l'émergence des propositions visant à adapter le mode de régulation à ces nouvelles exigences constitue la prémisse de ce qui deviendra le discours néolibéral dans sa forme achevée.

Au sein de la dimension diachronique (tableau A-2), la présence marquée des lexèmes *contraintes*, *force*, *nécessité* et *besoins* sous la catégorie des valeurs laisse supposer qu'au cours de la période 1975-1978 de fortes pressions se soient exercées sur le système économique. En ce sens, nous avons déjà évoqué les pressions exercées par l'inflation et le déséquilibre de la balance des paiements. Ici, un retour sur la notion de *production*, une notion caractéristique de la catégorie économie, permet de dégager un autre vecteur des transformations qui nous intéressent ; la transformation de la structure de production et d'échanges. Il sera alors possible, en examinant la notion de *besoin*, de dégager la problématique liant ces transformations à celle de la figure du chômeur.

La référence à la transformation de la structure de production et d'échanges permet de dégager l'enjeu autour duquel s'articule l'atteinte des objectifs proposés. En effet, d'une part, l'engagement en faveur d'une économie ouverte implique une telle transformation. Ainsi en témoigne le discours de l'organisation ;

Les Ministres ont réaffirmé leur engagement de maintenir sur une base mondiale un système d'échanges ouvert et multilatéral et réaffirmé que leurs pays étaient disposés à s'adapter aux transformations des structures de la *production* et des échanges mondiaux.
CM78/6/36/9

D'autre part, l'adaptation à ces transformations constitue une réponse au problème de l'inflation. Ici, l'ajustement aux mutations structurelles prend le relais de la régulation de la demande en permettant l'atteinte d'un meilleur équilibre entre l'offre et la demande. Ainsi: « Des politiques conçues pour faciliter l'adaptation aux mutations structurelles permettront aussi que l'augmentation de la demande s'accompagne d'une augmentation du potentiel de *production* [...] » (CM78/3/29/1).

L'adaptation aux mutations structurelles de l'économie est le point de départ de la transformation des politiques sociales destinées aux sans-emploi. En effet, si l'on considère les cooccurrences de la notion de *besoins* les plus fréquentes, on constate

que mis à part les besoins de *financement* des *secteurs publics* et privés et des pays en *développement*, la notion renvoie essentiellement à la *nécessité*, compte tenu des besoins nouveaux des *individus* et des *travailleurs* et de la nécessité d'harmoniser les besoins *économiques* et *sociaux*, de revoir les politiques de main-d'œuvre et *d'enseignement*. Ainsi : « En plus des mesures de création d'emplois, des mesures énergiques sont nécessaires, quelle que soit la situation économique, pour faciliter et stimuler l'adaptation des *individus* à l'évolution des *besoins* en main-d'œuvre » (AS76/8/34/1).

En d'autres mots ;

Ceci exigera des politiques visant à accroître le nombre et la qualité des emplois et à faciliter un meilleur équilibre entre le travail, l'éducation et les loisirs, de sorte que s'opère une adaptation à long terme entre les emplois disponibles et l'offre de main-d'œuvre, compte tenu des *besoins*, des aspirations et des contributions de toutes les catégories sociales.
(AS76/2/2/1)

On peut alors constater que l'adaptation à la transformation de la structure de production et des échanges sert d'articulation entre la lutte à l'inflation et la transformation des politiques sociales destinées aux sans-emploi. Il s'agit, en effet, de faire en sorte que les mesures mises en place afin de réaliser un meilleur « équilibre entre l'offre et la demande de travail, [soient articulées] de telle manière qu'elles contribuent aussi efficacement que possible à la lutte contre l'inflation » (AS76/4/30/1).

On peut dès lors tenter de résumer la tension s'exerçant entre une vision de l'économie héritée du providentialisme et la mise en place de nouvelles orientations visant l'adaptation aux transformations de la structure de production et d'échanges. D'une part, nous avons vu qu'au cours de la période visée les notions *d'aide* et de *soutien* faisaient essentiellement références aux relations inter étatiques. En ce sens, elles témoignent de l'importance du politique dans la résolution des déséquilibres

résultant du commerce international. De plus, l'emphase mise sur le *plein emploi* et la *régulation* de la *demande* afin de lutter contre *l'inflation* constituent d'autres indices de l'ancrage du discours au sein du paradigme providentialiste.

D'autre part, nous avons vu que le discours de l'organisation, à travers la mise en place de nouvelles orientations, encourage ses membres à octroyer plus d'importance aux mécanismes de marché. Ainsi, l'investissement et les échanges *internationaux* pouvaient avantageusement remplacer les mesures protectionnistes destinées à résoudre les problèmes de balance des paiements. De la même façon, un meilleur équilibre entre l'offre et la demande d'emploi constitue une solution au maintien artificiel de l'emploi qui risque de maintenir la main d'œuvre dans des secteurs non productifs et ainsi rendre l'économie moins productive. Cette tension entre deux visions de l'économie ne sera pas, comme nous le verrons dans la partie suivante, sans incidence sur l'émergence d'une nouvelle figure du chômage.

4.3.3 L'OCDE AU SERVICE DES SES MEMBRES

Avant de tenter de montrer l'incidence des transformations évoquées ici sur la transformation des politiques sociales destinées aux sans-emploi, il importe de mettre en évidence le point de vue à partir duquel l'organisation propose ces nouvelles orientations. Ce faisant, nous serons en mesure de rendre compte de la position à partir de laquelle l'organisation exerce son influence au sein des transformations qui nous intéressent. Nous verrons donc, dans les lignes suivantes, que le discours de l'organisation, se situant dans une perspective mondiale, insiste sur la représentation des problèmes et des intérêts communs à l'ensemble des pays membres.

En ce sens, du côté de la définition de l'espace, on remarquera d'abord que le terme *mondiale* est commun aux trois périodes (tableau A-1, catégorie du temps et de

l'espace). On peut alors suggérer que l'organisation a adopté, dès le départ, une perspective mondiale. Ainsi, on peut constater que le tiers des références à *l'économie* sont associées au terme *mondiale*.

On peut également constater que la référence aux *pays membres* caractérise la catégorie des acteurs au cours de la période 1975-1978. En effet, quoique la notion apparaisse également au cours de la période 1991-1994 au sein de la dimension synchronique (tableau A-1), l'examen de la dimension diachronique (tableau A-2) montre que la référence aux pays membres est beaucoup plus thématifiée au cours de la période visée ici. En additionnant alors les occurrences de *problème(s)* et de *difficultés*, on constate qu'elles sont associées au tiers des références au *pays membres*. C'est donc à partir des problèmes auxquels sont confrontés les pays membres que nous tenterons de mettre en relief le point de vue de l'organisation.

En adoptant une perspective mondiale, l'organisation s'arroge, dès le départ, un avantage par rapport à chacun de ses membres : elle est en mesure, à partir des données qui lui sont fournies par chacun des membres, d'appréhender une réalité à laquelle, séparément, ils n'ont pas accès. En ce sens, l'organisation est la mieux placée pour ;

[...] comprendre les interactions et les liens d'interdépendance entre les nombreux problèmes complexes, économiques et sociaux, auxquels doivent faire face les *pays membres* et, par conséquent, la nécessité d'adapter les politiques nationales pour tenir compte des considérations internationales.
(SG77/9/10/7)

Dès lors, l'organisation est en position d'autorité ; ce qui lui permet d'arbitrer les velléités de chacun. Ce qui n'a rien de surprenant si l'on considère qu'il s'agit ici de l'organisation pour la coopération et le développement économique. Il n'est toutefois pas inutile d'insister ici sur le fait que la position de l'organisation lui donne la possibilité de juger de la pertinence des orientations de chacun de ses membres. Ainsi :

A cette fin, les *pays membres* ont décidé de communiquer à l'OCDE leurs objectifs préliminaires de croissance de la production et de la demande intérieure, ainsi que leurs objectifs généraux de stabilisation pour 1978, de sorte que l'Organisation puisse juger de leur compatibilité réciproque et de leurs conséquences sur le plan global [...].
(SG78/6/49/3)

Si les pays acceptent de coopérer et de se soumettre à la « pression des pairs », perdant ainsi un peu de leur souveraineté, c'est qu'ils ont conscience des *problèmes* communs auxquels ils sont confrontés. Ce que ne manque pas de rappeler l'organisation ;

Devant la menace considérable que la crise pétrolière d'octobre 1973 représentait pour les économies des pays de l'OCDE, il était inévitable - et essentiel - que les *pays membres* commencent par renforcer leur coopération mutuelle.
(SG75/4/46/1)

Ou encore : « Le *problème* du chômage des jeunes étant dans une large mesure commun à tous les *pays membres* » (AS77/3/50/1). C'est alors la mise en évidence de ces problèmes communs qui justifie l'adoption de solutions communes.

La Déclaration de l'OCDE sur les règles commerciales contribue de façon importante à éviter que les *pays membres* ne cherchent à résoudre leurs propres *problèmes* d'emploi ou de balance des paiements en adoptant des mesures restrictives qui seraient préjudiciables à l'ensemble des pays membres.
AS76/10/18/8

Ensemble, ces constatations sont au fondement d'une coopération entre les pays. Elles constituent également le point d'ancrage d'une représentation de la communauté justifiant l'existence et l'autorité de l'organisation.

4.4 LA MAIN D'ŒUVRE ET LES SANS-EMPLOI

4.4.1 LE MODÈLE PROVIDENTIALISTE

La tension qui s'exerce entre le cadre de régulation providentialiste et la mise en place d'un nouveau modèle se réfléchit, au cours de la période 1975-1978, dans la volonté de concilier les objectifs de plein emploi et de stabilité des prix. En ce sens, elle se constitue dans une tension entre les intérêts de la main d'œuvre et ceux des investisseurs. C'est alors l'importance accordée aux mécanismes de marché, au détriment du politique, qui initiera l'emprise des conditions favorables à l'investissement sur la définition des politiques sociales destinées aux sans-emploi ; conséquence ultime des transformations dont nous cherchons ici à rendre compte.

Nous tenterons donc, dans les lignes qui suivent, de dégager ce qui nous apparaît être le point de départ de ces transformations : c'est-à-dire la mise en avant de solutions de marché pour faire face aux transformations structurelles du mode de production et d'échange. Ainsi, nous tenterons de montrer que la tension entre un mode de régulation providentialiste et la mise en place d'un nouveau modèle se réfléchit dans la mise en scène de la figure du chômeur.

L'examen des cooccurrences du lexème *main-d'œuvre*, qui caractérise la catégorie des acteurs (tableau A-1), permet de dégager les éléments de cette mise en scène. En effet, d'une part, l'examen de cette notion permet de constater que la référence à un cadre de régulation providentialiste se réfléchit à travers trois avenues : l'importance de la main-d'œuvre, l'emphase mise sur la création d'emploi et la responsabilité sociale envers les sans-emploi. D'autre part, on peut également remarquer que la référence à cette notion est l'occasion d'une remise en cause des mesures de soutien à l'emploi en même temps qu'elle renvoie à la nécessité d'adapter les travailleurs aux

transformations de la structure de production et d'échange. Cette dernière injonction ouvrant la porte à une responsabilisation du chômeur.

L'importance de la main-d'œuvre à l'intérieur d'une stratégie visant à accroître l'emploi se révèle de deux façons. Ainsi, le discours de l'organisation souligne ;

Étant donné que la demande de *main-d'œuvre* (ou toute autre variable analogue) dépend de la demande dont fait l'objet la production réalisée grâce à cette *main-d'œuvre*, l'une des méthodes les plus directes qu'on peut utiliser pour accroître l'emploi consiste à accroître la demande dont fait l'objet la production réalisée grâce à la *main-d'œuvre*.

PE78/6/19/1

De plus, considérant l'arbitrage qu'il convient de faire entre la main-d'œuvre et l'investissement, l'organisation soutient que ;

Parmi les divers facteurs structurels invoqués pour expliquer le chômage, il en est un qui retient davantage l'attention des responsables de la politique économique dans certains de nos pays membres et qui, je suis heureux de le constater, a été mis en relief dans les documents établis pour cette conférence, c'est la possibilité que le secteur privé utilise des méthodes de production à intensité capitaliste excessive au détriment de l'emploi.

PE77/2/49/1

Dès lors ; « La nécessité de développer l'emploi rapidement conduit à faire porter l'effort sur des projets à fort coefficient de *main-d'œuvre*, à condition qu'ils soient économiquement viables et répondent aux besoins de la collectivité » (PE76/7/6/13).

Enfin, on peut déduire la responsabilité sociale envers les sans-emploi en considérant les deux extraits suivants :

Lorsque les entreprises considèrent leurs dépenses de *main-d'œuvre* comme des coûts fixes ou quasiment fixes [...] et que l'économie ne crée pas pendant un temps suffisamment d'emplois, un certain clivage a tendance à se produire entre ceux qui ont la chance d'avoir un emploi et de le garder et ceux qui n'ont pas cette chance.

PE78/3/11/6

Certains de nos gouvernements, par exemple, examinent si, au cas où la demande de *main-d'œuvre* demeurerait faible, il ne serait pas préférable de réduire le nombre d'heures de tous les travailleurs plutôt que d'accepter que quelques malchanceux soient réduits à l'inactivité totale.

PE77/4/4/12

Le premier extrait souligne la nature économique du chômage. Il reconduit en ce sens l'affirmation de Beveridge selon laquelle les caractéristiques individuelles peuvent expliquer qui est victime de chômage mais ne peuvent rendre compte du niveau de celui-ci. Dès lors, comme le souligne le deuxième extrait, il importe de trouver des solutions collectives afin d'éviter que quelques malchanceux n'aient à en payer le prix.

4.4.2 LES PRÉMISSSES DU MODÈLE NÉOLIBÉRAL

La mise en avant de solutions accordant une plus grande importance aux mécanismes de marché vient alors remettre en cause les solutions évoquées ci-haut. En effet, nous avons déjà mentionné que pour l'organisation ;

Des mesures visant à fournir une aide directement là où des travailleurs sont sur le point d'être licenciés ou des producteurs sur le point de cesser leurs activités risquent dans bien des cas, si elles sont maintenues longtemps en vigueur, d'avoir pour effet de soutenir l'emploi là où la *main-d'œuvre* est utilisée avec le moins d'efficacité ou d'encourager la production de biens pour lesquels il n'existe plus de marché.

CM78/9/49/8

Dès lors, il importe de compléter « les politiques économiques de croissance par des mesures sélectives d'adaptation de la *main-d'œuvre* et de création d'emploi » (AS76/5/12/1). Ici, c'est la nécessité, compte tenu des transformations de la structure de production et d'échange, d'assurer un meilleur équilibre entre l'offre et la demande d'emploi qui est à l'origine de la critique.

Ainsi, « on trouve d'autres formes de chômage - autrement dit un chômage structurel à long terme - qui relèvent de politiques autres que la régulation de la demande » (PE77/1/34/5). Il convient alors » d'aider les travailleurs des branches d'activité affectées par les modifications des échanges internationaux à s'adapter aux changements structurels qui en résultent » (AS76/10/26/9).

La tension entre les modèles providentialiste et néolibéral s'exprime avec force dans la concordance suivante :

Sur le plan des politiques de *main-d'œuvre*, la stratégie défensive, dans laquelle l'accent a été mis sur l'extension de la garantie de revenus, le partage du travail et la lutte contre la détérioration de l'emploi, devrait perdre de sa prééminence au profit d'une stratégie offensive, de caractère sélectif, axée sur la création de nouveaux emplois, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé, et sur des actions de formation destinées à aider les travailleurs concernés à prendre de nouveaux emplois.

PE76/3/33/1

Ici, les mesures de soutien destinées à réduire le chômage conjoncturel et à assurer la stabilité de la main-d'œuvre cèdent le pas à celles qui visent à répondre au chômage structurel par la flexibilité de la main d'œuvre. Ce sera alors le rôle des programmes de formation d'assurer une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emploi. Dès lors, on peut voir ici que la nécessité d'un meilleur équilibre pointe à terme vers la responsabilisation des sans-emploi en ce qu'ils auront la responsabilité d'acquérir les qualifications nécessaires à leur insertion au sein du marché du travail. Nous verrons, dans le chapitre suivant, que l'impossibilité, pour certains travailleurs, de s'adapter aux transformations en cours aura pour effet le passage du chômage structurel au chômage de longue durée : deuxième figure de la transformation des politiques sociales destinées aux sans-emploi.

La référence à la *main-d'œuvre* permet de dégager une autre conséquence de la mise avant de solution de marché : la critique des salaires.

Un meilleur fonctionnement du marché du travail requiert, de la part des gouvernements, syndicats et des employeurs, des efforts tendant à faire en sorte que la structure des salaires n'entrave pas l'adaptation de l'offre de *main-d'œuvre* à l'évolution des besoins et n'ait pas de répercussions défavorables sur les perspectives d'emploi de certaines catégories de travailleurs.

CM78/13/36/1

Dès lors ;

les évolutions qui affectent la taille, la croissance et la composition de la *main-d'œuvre* réclament - selon cette opinion - des ajustements plus souples des salaires si l'on veut obtenir l'équilibre sur le marché du travail, c'est-à-dire le plein emploi.

PE78/7/43/5

Ici, c'est l'emphase mise sur le lien existant entre l'emploi et les salaires qui résulte de l'importance accordée aux mécanismes de marché. Si, au départ, il s'agit de mieux former la main d'œuvre, il s'agit maintenant d'assurer des conditions monétaires favorables à la croissance de l'emploi. Ainsi, même si l'importance accordée à la rémunération n'est pleinement développée que dans la troisième période, on peut constater, avec l'émergence du chômage structurel, que le discours de cette période contient l'essentiel du programme que l'organisation développera au cours des périodes suivantes. On y trouve dès lors tous les éléments qui sont à l'origine de la transformation des principales catégories ayant présidé à l'émergence de la figure du chômeur.

CHAPITRE V

LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU MODE DE RÉGULATION ÉCONOMIQUE : LE PASSAGE AU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

5.1 INTRODUCTION

Plus d'une décennie après l'emphase mise sur l'interdépendance des économies et la mise en avant de solutions axées sur le marché, la transformation de la structure de production et d'échanges est en pleine effervescence. Ainsi, au cours de la période 1991-1994, le discours de l'organisation, marqué par la référence aux *réformes* structurelles, met l'emphase sur les modalités d'adaptation aux nouvelles exigences de l'environnement économique.

Nous verrons, dans une première partie, que c'est au cours de cette période qu'émergent les références à la *productivité*, à la *flexibilité* et à la *performance* qui, dans le contexte d'une ouverture des marchés, répondent à la nécessité d'une économie compétitive. De plus, nous verrons que c'est la mise en place de conditions monétaires favorables à l'investissement productif qui permettra de réaliser les espoirs suscités par l'avènement du commerce mondial.

Ce faisant, nous tenterons de montrer que les réformes proposées par l'organisation au cours de cette période ont pour effet de remettre en cause les fondements ayant

présidé à l'avènement de la figure du chômeur. Ainsi, par exemple, nous verrons que l'importance du travail au sein du processus de croissance économique, qui se traduisait par l'objectif du plein emploi, cède le pas à l'emphase mise sur l'innovation. Dès lors, la mise en place des politiques sociales destinées aux sans-emploi sera assujettie à cette nouvelle exigence.

L'assujettissement des politiques sociales aux exigences de l'environnement économique constitue, pour l'organisation, l'occasion d'étendre son discours au domaine des politiques sociales. Ainsi, dans une deuxième partie, nous tenterons de montrer que c'est à partir des pressions exercées par l'avènement d'une économie mondiale que l'organisation justifie son intrusion dans un domaine autrefois réservé à la discussion nationale.

Nous verrons alors que le discours de l'organisation a pour objet la redéfinition du rôle de l'État : c'est-à-dire l'insertion compétitive des entreprises et des individus au sein du nouvel environnement économique. Pour l'OCDE, plutôt que de tenter d'intervenir directement au sein de l'économie nationale, l'État devra faire en sorte que les individus et les entreprises puissent tirer leur épingle du jeu dans un environnement qu'il ne contrôle plus.

Nous terminerons ce chapitre en tentant de dégager les effets du nouveau modèle de régulation sur la définition des politiques sociales destinées aux sans-emploi. Nous tenterons alors de montrer que l'emphase mise sur l'insertion compétitive a pour effet l'émergence d'une nouvelle figure du chômage : le chômage de longue durée. Ainsi, l'attention sera portée sur les mesures d'employabilité destinées aux travailleurs incapables de s'adapter aux nouvelles exigences de l'économie. Nous insisterons alors sur la manière dont les transformations en cours constituent une remise en cause de la responsabilité sociale envers les sans-emploi.

5.2 LA PRODUCTIVITÉ COMME MODALITÉ D'ADAPTATION À LA NOUVELLE ÉCONOMIE

5.2.1 RÉFORMES STRUCTURELLES ET ÉCONOMIE COMPÉTITIVE

L'examen de la catégorie économie met en évidence la transformation du discours de l'organisation depuis la période 1975-1978. En effet, quoique la dimension synchronique (tableau A-1) fasse état d'une certaine continuité, à travers les notions de *chômage*, d'*inflation*, de *croissance* ou de *coopération*, la dimension diachronique (tableau A-3) met en évidence le chemin parcouru depuis la dernière période. Ainsi les références à la *concurrence*, à l'*économie de marché* et à la *productivité* (catégorie des valeurs) caractérisent cette période. On peut dès lors constater que les problèmes d'emploi, de chômage et d'inflation ont été, au fil du temps, articulés à de nouvelles problématiques.

Pourtant, il faut bien voir que celles-ci ont pour origine les orientations mises de l'avant au cours de la période précédente. Ce que met en évidence la référence aux *réforme(s)* qui caractérise la catégorie de l'État au cours de la période 1991-1994 (tableau A-1).

En effet, la notion de *réforme(s)* renvoie essentiellement aux processus de *réformes structurelles* mises en œuvre afin de stimuler le potentiel de croissance¹². Ainsi : « Pour faire en sorte que la reprise soit durable et, en particulier, assurer une croissance soutenue de l'emploi à long terme, la *réforme structurelle* sera maintenue sur sa lancée et, au besoin, accélérée » (CM93/3/37/1).

On peut aussi constater que les réformes proposées entretiennent un double rapport avec le processus d'ouverture des marchés. En effet, d'une part, celles-ci sont

¹² Les tableaux de cooccurrences pour ce chapitre sont rassemblés à l'annexe C.

présentées comme une solution à l'ouverture alors que d'autre part, cette dernière faciliterait le processus de réforme. Ainsi, d'une part : « Face à un processus de globalisation de plus en plus marquée et à la rapidité du progrès technologique, la flexibilité et l'adaptabilité de l'économie apparaissent plus importantes que jamais » (CM91/4/7/1). Alors que d'autre part : « Un système commercial multilatéral et ouvert, propice à la concurrence et à la *réforme structurelle*, est indispensable à une croissance durable » (CM92/1/44/4). On peut ainsi constater que l'ouverture des marchés et les réformes structurelles entretiennent un rapport dialectique dans la mise en place d'un programme accordant plus de place à la régulation par le marché.

Les références à la *productivité* et aux *compétences*, qui caractérisent la catégorie des valeurs au sein de la dimension synchronique (tableau A-1) constituent alors les objectifs inhérents à la mise en place de ce nouveau mode de régulation. Deux axes de réformes sont ainsi mis de l'avant.

D'une part, l'organisation soutient que ; « le moyen le plus prometteur de promouvoir la croissance de la *productivité* est sans doute de renforcer le fonctionnement des mécanismes du marché afin que la concurrence stimule l'innovation » (SG94/9/20/7). Ce faisant, la *compétitivité* et la *productivité*, plutôt que le soutien de la demande, sont appelées à soutenir la croissance. D'autre part, l'organisation propose d'élargir le champ de son expertise.

La réponse appropriée devant les préoccupations qui subsistent au sujet de la *compétitivité* et de la faible croissance de la *productivité* consisterait à étendre ces *réformes* à des domaines comme la mise en valeur des ressources humaines [...] (EEC92/17/21/11).

En d'autres mots : « Les pays de l'OCDE doivent aussi accélérer l'amélioration des connaissances et des *compétences* sur lesquelles repose leur économie pour pouvoir faire progresser l'emploi » (PE93/1/20/1).

L'amélioration des compétences des travailleurs est en filigrane de l'emphase mise sur des solutions de marché. Solutions qui, nous l'avons déjà mentionné, visent à réduire les rigidités qui freinent l'efficacité de l'économie. La référence à la *flexibilité*, qui caractérise l'univers des valeurs au sein de la dimension diachronique (tableau A-3) témoigne de cette corrélation. En ce sens, pour l'organisation : « L'absence relative de personnel qualifié peut, quant à elle, nuire à la capacité des entreprises de s'adapter au changement » (PE94/3/47/7). Nous verrons, plus loin, que l'adaptation des travailleurs aux nouvelles exigences du mode de production constituera l'élément central de la transformation des politiques sociales destinées aux sans-emploi.

5.2.2 L'ÉMERGENCE DES CONDITIONS MONÉTAIRES

Au sein de la catégorie économie de la dimension synchronique (tableau A-1), la référence aux *taux d'intérêt* constitue une autre indication des transformations en cours. Il s'agit ici, comme en témoignent les cooccurrences de cette notion, de l'émergence des préoccupations concernant les *conditions monétaires* propices à stimuler l'investissement productif. L'emphase mise sur ces dernières venant alors sceller le cadre théorique à l'intérieur duquel s'inscrit le discours de l'organisation.

En ce sens, la référence aux *taux d'intérêt* permet d'illustrer quelques-unes des raisons légitimant le passage d'une régulation étatique à une régulation par le marché. En effet, on souligne l'importance de l'investissement ainsi que les effets négatifs des dépenses publiques qui se traduisent par des déficits.

Des déficits publics structurels élevés ponctionnent l'épargne nationale, peuvent avoir une incidence défavorable sur les balances des opérations courantes et favorisent la hausse des *taux d'intérêt*, freinant ainsi l'investissement productif et concourant au ralentissement économique.

CM93/3/11/4

Dès lors, on est en mesure d'affirmer « que les compressions de dépenses abaissent considérablement les *taux d'intérêt* réels dans le moyen terme, ce qui encourage l'investissement, accroît la production potentielle et développe l'emploi » (EEC91/10/42/10).

Par ailleurs, la notion permet de montrer, d'une autre façon, l'emphase mise sur le marché. Ainsi :

Si les politiques budgétaire et monétaire sont correctement conçues et que les décisions d'épargne et d'investissement ne subissent pas d'importantes distorsions, le niveau des *taux d'intérêt* réels doit normalement refléter les forces sous-jacentes du marché.

SG92/18/3/4

Enfin, on peut remarquer que les *taux d'intérêt* représentent également un moyen de lutter contre l'inflation. En ce sens, ce sont « La faiblesse persistante de l'activité économique et les progrès sensibles réalisés dans la réduction de l'inflation effective et attendue ont permis une réduction substantielle des *taux d'intérêt* à court terme » (EEC93/9/44/1).

À la tension entre le chômage et l'inflation, caractéristique de la période précédente, succède celle entre l'investissement et l'inflation soumise à l'arbitrage des *taux d'intérêt*. Cette transformation constitue en fait le passage d'une économie de la demande à une économie de l'offre. En effet, nous avons déjà vu qu'aux yeux de l'organisation la stimulation de la demande, si elle n'était pas suivie d'une augmentation de la production, avait pour effet de relancer le processus inflationniste. Dès lors, l'organisation suggère de relancer la croissance par l'offre plutôt que par la demande ; ce qui peut être fait en stimulant l'investissement productif. À terme, les conditions propres à assurer l'investissement se traduiront par une critique des salaires et des prestations qui constituent un frein à l'embauche ; ce que nous verrons dans le prochain chapitre.

Pour l'instant, il importe de souligner que l'ouverture des marchés est au fondement de la transformation des politiques sociales destinées aux sans-emploi. En effet, il faut bien voir ici que c'est l'ouverture des marchés qui permet le passage d'une économie de la demande à une économie de l'offre. Ainsi, à partir du moment où la croissance de la production nationale n'est plus liée à celle de la demande nationale, puisqu'elle peut s'exporter sur les marchés étrangers, le soutien de la demande ne constitue plus une condition de la croissance. Il s'agit plutôt de faire en sorte que les entreprises nationales soient compétitives afin de s'arroger les marchés extérieurs. Dès lors, le soutien de la demande, cet élément fondamental de la politique keynésienne qui se reflétait par des mesures de soutien de revenus et l'amélioration des salaires, devient superflu et le soutien du revenu, délesté de sa composante économique, ne conserve alors qu'une dimension humaniste.

On comprend alors qu'un discours à saveur économique, tel que celui dont il est question ici, soit en mesure de reconsidérer les mesures de soutien aux sans-emploi en fonction de la productivité des entreprises. On assiste alors au passage des mesures de soutien passif du revenu à des mesures actives visant à modeler la main d'œuvre aux nouvelles exigences de la production. Dans un premier temps, on s'attardera à améliorer les compétences des travailleurs – ce qui constitue le thème central des transformations dont il est question dans ce chapitre - alors que, dans un deuxième temps, on tentera de diminuer le coût de la main d'œuvre. Ainsi, d'une part, aux valeurs de *productivité* et de *flexibilité* on répondra par la nécessité d'une meilleure *formation* alors que d'autre part, à la nécessité de réaliser les *conditions* nécessaires à l'investissement productif on répondra par la baisse des prestations sociales et par la remise en cause du salaire minimum qui constituerait un frein à l'embauche.

5.3 DE LA DISCUSSION NATIONALE AUX PRESSIONS INTERNATIONALES

5.3.1 LE MODÈLE DE L'OCDE FAIT DES ADEPTES ;

Avant de montrer de quelle manière l'organisation présente la nécessité des réformes dans le domaine des politiques sociales destinées aux sans-emploi, il importe de préciser de quelle façon celle-ci se présente. Nous serons ainsi en mesure de dégager les raisons légitimant l'intrusion de l'organisation dans un domaine autrefois réservé à la discussion nationale. Ce faisant, nous tenterons de montrer que le discours de l'organisation s'applique à redéfinir le rôle de l'État.

Les lexèmes *orientale* et *monde*, qui caractérisent la catégorie du temps et de l'espace au sein de la dimension synchronique (tableau A-1), constituent une première indication de la manière par laquelle l'organisation affirme son autorité. En effet, d'une part, les cooccurrences du lexème *orientale* font expressément référence à la *transition* des pays d'Europe orientale vers *l'économie de marché*. D'autre part, la référence au *monde* est surtout faite dans un contexte où l'on constate que de plus en plus de pays sont attirés par le modèle de l'OCDE ; c'est-à-dire, une *démocratie pluraliste*, une *économie de marché* et le *respect des droits de l'homme*. Ainsi,

Les notions de *démocratie pluraliste* et *d'économie de marché*, éléments essentiels du "modèle OCDE", exercent une forte attraction non seulement en Europe centrale et *orientale*, mais aussi sur certains pays du reste du *monde*.
SG92/1/26/12

La référence au modèle OCDE permet alors de suggérer que l'organisation s'arroge la paternité des processus en cours. Ce faisant, elle profiterait de l'occasion pour élargir son mandat et souligner son expertise. Ainsi, d'une part :

Face au consensus qui se dégage de par le *monde* sur les *droits de l'homme*, la *démocratie pluraliste* et les avantages de *l'économie de marché* et devant l'intégration réussie d'un nombre croissant de pays dans une économie

mondiale de plus en plus globalisée et interdépendante, l'OCDE se doit d'être attentive au reste du *monde*.

CM93/7/47/1

D'autre part : « La conférence a mis en évidence un certain nombre de domaines dans lesquels les pays en *transition* aimeraient que l'OCDE les aide à élaborer des statistiques » (SG91/27/7/1).

Les cooccurrences du lexème *comité*, qui caractérise la catégorie des acteurs (tableau A-1), permettent de constater que l'élargissement du mandat de l'organisation n'est pas seulement dirigé vers le reste du monde : Il se déploie également à travers l'examen de nouveaux domaines liés à la réforme *structurelle*.

D'autres domaines qui n'ont pas encore été étudiés en profondeur par le *Comité* EDR et par le CPE [comité de politique économique], tels que l'éducation, l'administration des entreprises, l'innovation et le développement régional, méritent aussi d'être examinés de plus près étant donné les améliorations des performances économiques que des réformes *structurelles* pourraient y entraîner.

SG94/8/13/7

5.3.2 LA FUSION DES POLITIQUES ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

La nécessité de mettre en œuvre des réformes structurelles permettant d'améliorer les performances économiques constitue donc, pour l'organisation, l'occasion de d'élargir le domaine de son expertise. En effet, l'ouverture des marchés, présidant en quelque sorte à la dissolution des frontières nationales, rend ces dernières perméables au discours de l'organisation. Dès lors, les pressions économiques exercées par la transformation de la structure de production et d'échanges étant au fondement de l'argumentation de l'organisation, celle-ci s'articulera à deux thèmes que nous avons déjà développés : la nécessité de réduire les obstacles au marché et la mise en place des conditions monétaires favorables à l'investissement productif.

En ce qui concerne le premier objectif, nous verrons, dans la prochaine partie traitant de la transformation du rôle de l'État, que les notions d'aide et de soutien caractérisent le discours de l'organisation. Nous verrons alors que la critique des mesures d'aide et de soutien aux entreprises et aux travailleurs est essentiellement axée sur la mise en évidence des rigidités de l'économie qu'elles provoquent. Nous examinerons donc, pour l'instant, de quelle manière la mise en place de conditions monétaires favorables à l'investissement constitue, pour l'organisation, l'occasion d'élargir la portée de son discours.

Nous avons déjà vu que les dépenses impliquées par l'intervention de l'État au sein de l'économie avaient, aux yeux de l'organisation, un effet négatif sur les conditions propices à l'investissement. En ce sens, nous avons vu que les dépenses gouvernementales constituaient une ponction sur l'épargne et que les déficits qui en résultaient avait pour effet la montée des taux d'intérêt. Ce qui explique la présence des références aux *dépenses*, à la *réduction* et au *déficit* au sein de la catégorie économie de la dimension synchronique (tableau A-1).

L'examen des cooccurrences de ces trois notions permet alors de constater la problématique qui les unit. Ainsi : « Les gouvernements des pays membres doivent poursuivre vigoureusement l'effort de *réduction* des *déficits* budgétaires et de maîtrise de la dette et des *dépenses* publiques » (CM94/2/30/1). Aucun des domaines de la politique sociale n'échappera à cette nécessité.

Les difficultés budgétaires des provinces sont aggravées par le fait que la pression en faveur d'une hausse des *dépenses* publiques est très intense et particulièrement difficile à contenir dans des domaines comme la santé, l'éducation et les services sociaux, qui sont du ressort des autorités provinciales.

EEC92/6/46/10

En faisant des dépenses sociales une composante inhérente de la politique économique, en montrant les incidences des dépenses publiques sur les conditions

monétaires, l'organisation opère, en quelque sorte, une fusion des politiques économiques et sociales¹³. Ainsi, la nécessité de réduire les dépenses publiques constitue, pour l'organisation, une porte d'entrée dans les champs de compétence nationale.

La dernière remarque permet également de dégager un autre indice de l'intrusion du discours de l'organisation au sein de la souveraineté nationale. En effet, elle permet de constater que celui-ci s'attarde maintenant aux divers niveaux de l'administration nationale. Ainsi, la catégorie des acteurs au sein de la dimension synchronique fait état de la référence aux *provinces* (tableau A-1). De la même manière, l'examen de la dimension diachronique montre l'émergence des lexèmes *administration fédérale* et *administrations provinciales* de même que la référence au *Québec* (tableau A-5). On peut dès lors constater que le discours de l'organisation ne se limite plus à la coopération internationale.

Ainsi, l'organisation ne discute plus seulement de la coopération internationale et des mesures à mettre en œuvre afin de parvenir à l'ouverture des marchés. Elle s'attarde également à l'administration interne de chacun de ses membres. Ainsi, à la mise en forme des problèmes et des solutions s'ajoute un nouveau mandat pour l'organisation ; la *surveillance* des réformes structurelles entreprises au sein de chacun des pays membres. L'examen des cooccurrences du lexème *comité* nous renseigne sur l'utilité d'une telle surveillance.

Les examens annuels entrepris dans ce *Comité* sont en fait le principal moyen pour l'Organisation d'assurer la *surveillance* des politiques économiques de

¹³ Nous disons en quelque sorte puisqu'il est entendu que le mode de régulation providentialiste avait déjà opéré une telle fusion. En ce sens, les mesures de soutien du revenu résultaient de la « fusion » des nécessités économiques (soutien de la demande) et de l'appel au progrès social. Dès lors, la fusion des politiques économique sociale à laquelle renvoie ici le discours de l'organisation constitue en fait une inféodation des politiques sociales aux politiques économiques ; à la nécessité de faire en sorte que les premières soient définies plus étroitement en fonction des secondes.

chaque pays Membre dans l'optique de la stratégie générale définie par les ministres en vue d'assurer une croissance non inflationniste durable et un accroissement de l'emploi.

SG92/22/54/10

On peut dès lors constater que le processus de surveillance mis en place reconduit, en l'approfondissant, la prise de conscience de la nécessité de la coopération internationale. Il ne s'agit plus seulement alors d'en arriver à un consensus, mais bien de s'assurer que chacun des gouvernements des pays membres se plie au nouveau rôle qui leur est imparti. Ce qui, à notre avis, représente un des éléments fondamentaux de l'incidence du discours de l'organisation sur la définition des politiques sociales destinées aux sans-emploi.

5.3.3 LE NOUVEAU RÔLE DE L'ÉTAT : DU CONTRÔLE À L'INSERTION COMPÉTITIVE.

Nous avons vu, au dernier chapitre, qu'au cours de la période 1975-1978, le rôle de l'État était défini à l'intérieur d'une tension entre deux visions de l'économie. D'une part, la régulation de la demande et les mesures de soutien à l'emploi étaient présentées comme des moyens de parvenir au plein emploi. D'autre part, pour être efficaces, ces mesures devaient être jumelées à celles permettant d'atteindre un meilleur équilibre en l'offre et la demande d'emploi. En ce sens, ces mesures devaient servir, en permettant à la main d'œuvre de s'adapter aux transformations de la structure de production et d'échange, à faire en sorte que l'augmentation de la demande ait pour contrepartie une augmentation équivalente de la production. Ensembles, ces mesures devaient permettre d'arriver à l'objectif d'une croissance non inflationniste.

On peut dès lors constater, à la lumière des transformations que nous venons d'évoquer, que l'emphase mise sur des solutions de marché a eu raison de

l'alternative keynésienne. En ce sens, nous avons souligné que l'ouverture des marchés avait eu pour effet de rendre caduque la relation entre la croissance et la demande nationale en permettant aux entreprises d'exporter leur production. Nous verrons brièvement, dans les lignes qui suivent, quels sont les effets de cette ouverture sur la transformation du rôle de l'État. Nous pourrions alors, au cours de la prochaine partie, nous attarder plus longuement aux conséquences de cette transformation dans le domaine des politiques sociales destinées aux sans-emploi.

Les références aux notions *d'aide* et de *soutien* permettent encore une fois de dégager les enjeux s'articulant à la définition du rôle de l'État¹⁴. Ainsi, les cooccurrences de ces deux lexèmes indiquent une transformation de l'univers discursif entourant ces notions. En effet, pour la période 1975-1978, la notion de *soutien* faisait essentiellement référence au fond de soutien financier de l'OCDE alors que celle *d'aide* était associée aux pays en développement. En 1991-1994, ces deux notions font maintenant référence aux *subventions*, à *l'exportation*, à *l'industrie*, à *l'agriculture* ainsi qu'aux *revenus* et aux *prestations*.

Cette transformation de l'univers discursif est significative de la transformation du rôle de l'État. En ce sens, du côté des entreprises, ces notions font référence aux *subventions* à *l'industrie* et à *l'agriculture* qui faussent le fonctionnement du marché.

Les ministres sont gravement préoccupés par les mesures de *soutien* et les *subventions* à *l'industrie* qui faussent les marchés, font peser sur les finances publiques de lourdes charges et risquent de cantonner les économies dans des types d'activités sous-optimales ainsi que d'engendrer des frictions commerciales.

CM93/5/20/1

¹⁴ Bien que la notion d'aide soit la seule à apparaître au sein de la catégorie des valeurs de la dimension synchronique (tableau A-1), l'examen de la dimension diachronique pour la période 1975-1978 (tableau A-2), permet de constater que la notion de soutien est caractéristique des deux premières périodes. On constatera alors l'abandon relatif de la référence à cette notion pour la période 1996-1999.

On souligne alors la nécessité d'orienter ces mesures en fonction d'une plus grande action du marché. Ce faisant, on affirme que l'aide et le soutien ne doivent pas aller à l'encontre de l'innovation ou de la compétitivité.

Du côté du soutien aux travailleurs, le discours de l'organisation fait quelques remarques en ce qui concerne les *programmes* de soutien des revenus ; des mesures de soutien passif qui constituent une contre-incitation au travail et engendrent la dépendance. Il conviendrait alors d'orienter ces programmes vers un « recyclage de la population active adulte » (CM91/21/10/3). Dès lors :

Il faudrait étayer ces actions par des *programmes* de formation et de réemploi plus efficaces et plus complets en faveur des chômeurs et des bénéficiaires d'une aide sociale, tout en garantissant les mécanismes de *soutien* nécessaires, pour permettre de sortir de l'engrenage de la dépendance;
AS92/3/16/3

Ainsi, la référence au marché du travail et à la flexibilité de la main d'œuvre prendra le relais de la régulation de la demande et des subventions à l'emploi. Dès lors, l'intervention directe de l'État au sein de l'économie cèdera le pas à l'insertion compétitive des entreprises et des travailleurs au sein du marché mondial.

5.4 LA MISE EN FORME D'UN NOUVEAU PROBLÈME

5.4.1 L'INSERTION COMPÉTITIVE DU CHÔMEUR

La période 1991-1994 représente un point tournant de la transformation de la figure du chômeur en fonction des nouvelles exigences du mode de production et d'échange. En effet, à travers la référence au marché du travail, le discours de l'organisation met en place les éléments d'une transformation importante de la figure. Transformation qui aura pour effet l'inféodation des sans-emploi aux forces du marché.

La référence au *marché du travail*, qui caractérise la catégorie économie de la dimension synchronique (tableau A-1), est au cœur des transformations proposées par l'organisation afin de répondre à l'ampleur prise par le chômage structurel. En ce sens, la flexibilité et l'adaptation constituant de façon générale des solutions aux transformations structurelles, les réformes mises de l'avant par l'organisation ont ici pour but d'assurer une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emploi au sein du marché du travail.

Les ministres reconnaissent que même avec l'amélioration des perspectives de croissance, le chômage dans la zone de l'OCDE, qui comporte un important élément structurel, ne devrait reculer que lentement et que de profondes réformes du *marché du travail* et d'autres réformes structurelles sont par conséquent indispensables.

CM94/3/10/1

Dès lors, en mettant en œuvre « des réformes du *marché du travail* destinées à assurer une réinsertion plus rapide des chômeurs dans la population active et à améliorer le niveau de qualification des travailleurs »(EEC93/12/29/1) : « La croissance de la productivité, de la production et du nombre d'emplois sera assurée par une mise en adéquation rapide de l'offre et de la demande de main-d'œuvre [...] » (PE92/5/16/10).

Il s'agit ainsi d'orienter les mesures d'aides en fonction d'une réintégration au sein du marché du travail en formant les travailleurs afin qu'ils puissent mieux répondre aux nouvelles exigences de l'économie.

Il importe alors de souligner que de la même façon que l'ouverture des marchés entretenait un rapport dialectique avec les réformes structurelles, la réforme du marché du travail entretient un double rapport avec celles-ci. Si ces réformes permettent en effet de s'adapter aux transformations structurelles, elles sont également le moyen de les favoriser. Ainsi ; « Les ministres reconnaissent que les programmes du *marché du travail* sont des instruments importants pour la poursuite des réformes structurelles » (AS92/2/23/12). Dès lors : « Une certaine rotation des

emplois est un aspect normal du processus de croissance économique et de changement structurel » (PE94/3/37/1).

En définitive, l'émergence de la notion *marché du travail* coïncide avec la nécessité de rendre les travailleurs plus compétitifs sur ce marché. En ce sens, les mesures visant à améliorer son fonctionnement répondent de la nécessité d'une économie compétitive. Dès lors, en faisant de la flexibilité du marché du travail un instrument de la réforme structurelle, le discours de l'organisation mine un des objectifs ayant présidé à l'avènement de la figure du chômeur : la stabilité du marché du travail.

5.4.2 LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

Si l'on considère l'univers discursif entourant la notion de *durée*, qui caractérise la catégorie du temps et de l'espace (tableau A-1), on constate que celui-ci fait essentiellement référence au problème du *chômage*. En fait, l'émergence de cette notion coïncide avec la mise en forme d'une nouvelle catégorie de chômage ; le chômage de longue durée. Cette dernière catégorie, se situant dans le prolongement du chômage structurel, constitue en fait le passage de la responsabilité collective à la responsabilité individuelle du chômeur.

Si la référence au chômage structurel permettait d'insister sur les rigidités au sein de l'économie, la catégorie de chômage de longue durée permet de mettre l'accent sur les difficultés qu'éprouvent un nombre croissant de travailleurs à s'intégrer au marché du travail. Le chômeur, manquant de formation, en arriverait peu à peu à perdre le contact avec le marché du travail. Ainsi : « Parmi les personnes qui ont perdu leur emploi, certaines vont fatalement s'enliser dans un *chômage* de longue *durée* et risquent de perdre contact avec le monde du travail » (PE91/1/46/6). Les *travailleurs âgés* seraient particulièrement touchés par ce phénomène :

La plus faible fréquence de la formation et les niveaux d'instruction plus bas chez les *travailleurs âgés*, qui font que ceux-ci sont moins adaptables s'ils viennent à perdre leur emploi, sont probablement des facteurs qui expliquent pour une large part que le *chômage des travailleurs âgés* soit d'assez longue *durée*.

PE92/6/30/4

Il s'agit alors d'encourager la réinsertion en offrant des programmes permettant aux individus de se qualifier. La formation et l'acquisition de compétences sont alors, nous l'avons mentionné, un moyen d'aider les travailleurs à s'intégrer au marché. Ce qui explique l'importance accordée à la *formation* et aux *compétences*, qui caractérisent les catégories des valeurs et de l'État.

Il faut bien voir ici que l'insertion compétitive des chômeurs de longue durée ne reconduit pas tout à fait la responsabilité collective envers celui-ci. En ce sens, l'emphase mise sur les imperfections du chômeur implique le transfert d'une certaine part de responsabilité. Celui-ci devant dès lors s'assurer d'acquérir les compétences nécessaires à son insertion. En insistant ainsi sur le manque de compétences des chômeurs, on récuse l'affirmation, héritée du providentialisme, selon laquelle le marché éjecte hors de lui de malchanceux travailleurs. Si le travailleur de l'époque providentialiste était impuissant devant ce qui lui arrivait, il détient maintenant le pouvoir de s'en sortir. Ce qui a fortiori permet de l'inciter à toujours essayer et à garder le contact avec le marché du travail.

L'obligation de participer à ces programmes peut être un moyen d'obtenir que les chômeurs de longue *durée* qui ne parviennent pas à trouver un emploi acceptable bénéficient d'une *formation* ou d'une expérience de travail et que ceux qui sont en position de trouver un travail rémunéré plus intéressant le fassent ou quittent la population active.

PE91/4/38/10

De plus, ces mesures constituent un moyen efficace d'effectuer le passage d'une régulation étatique à une régulation par le marché. En ce sens :

Pour autant que ces mesures "actives" du marché du travail soient ciblées sur les personnes faiblement qualifiées (et par conséquent à bas revenu) et sur les chômeurs de longue *durée*, elles pourraient aussi constituer une politique de redistribution efficace [...].

EEC91/19/6/1

Le manque de compétences n'est pourtant pas le seul obstacle à une réintégration des sans-emploi au sein du marché du travail. Ainsi, comme nous l'avons brièvement évoqué lorsqu'il fut question de la transformation du rôle de l'État, le niveau des prestations peut quelquefois représenter un obstacle à la motivation des travailleurs.

L'organisation souligne en effet que : « La *durée* prolongée et parfois pratiquement indéfinie de prestations de *chômage* a dans certains pays accru la proportion de *chômage* de longue *durée* » (PE93/5/12/8). Ainsi, au sujet des politiques canadiennes, l'OCDE ajoute ; « malgré les réformes récentes du *marché du travail*, les contre-incitations au travail découlant des programmes fédéraux et provinciaux de *soutien* des revenus demeurent préoccupantes [...] » (EEC94/16/46/5).

Si au départ il s'agissait de mieux former les travailleurs, on peut voir qu'il s'agit ici de l'inciter à travailler. Le chômage de longue durée ne serait donc pas seulement une question de qualification mais de volonté. Ce qui constitue un retour en force de la responsabilité individuelle.

5.5 CONCLUSION

L'émergence d'une problématique donnant lieu à la fusion des politiques économique et sociale au plan national constitue un moment fort de la transformation de la figure du chômeur. Nous avons vu que l'intrusion du discours de l'organisation dans un domaine autrefois réservé à l'État a, notamment, pris la forme d'une critique des mesures faisant obstacle à l'action du marché. En faisant de la productivité et de

l'innovation des moyens de parvenir à une croissance stable et non inflationniste, le discours de l'organisation mettait en place les éléments d'une inféodation des travailleurs aux forces du marché.

Ainsi, de la même manière que les mesures destinées à soutenir l'économie ont été montrées comme des obstacles à la concurrence, les mesures d'aide à l'emploi et de soutien du revenu sont présentées comme des obstacles à l'efficacité du marché. Il s'agit alors de réorienter ces programmes afin d'accorder une plus grande place aux mécanismes du marché du travail.

Deux directions sont alors proposées par l'organisation. D'une part, augmenter les compétences des travailleurs afin qu'ils puissent s'adapter aux transformations structurelles suscitées par l'ouverture des marchés. D'autre part, réduire les prestations qui constituent une contre incitation à la recherche d'emploi, Ce faisant, le discours de l'organisation vise essentiellement à exposer les travailleurs aux forces du marché sans aucune autre forme de médiation ; si ce n'est les programmes de formation. Programmes qui, nous l'avons souligné, constituent également un moyen de discipliner les sans-emploi. Dès lors, les mesures passives de soutien du revenu font place à des mesures actives visant non pas à atteindre l'objectif aujourd'hui désuet du plein emploi, mais bien à assurer un meilleur fonctionnement du marché du travail. Ainsi :

Le programme de réformes structurelles des marchés du travail [...] prévoit le passage progressif, sur le moyen terme, de mesures passives de garantie de ressources, génératrices de dépendance, à des mesures actives propres à accroître l'autonomie des individus et à améliorer le fonctionnement des marchés du travail.

PE92/7/4/12

CHAPITRE VI

L'ENVERS DES PRÉOCCUPATIONS SOCIALES AU SEIN DU NÉOLIBÉRALISME: LE TRAVAIL MARCHANDISE

6.1 INTRODUCTION

Bien qu'une pré-analyse effectuée à l'aide de l'indice de distance discursive ait montré une transformation importante du discours de l'organisation entre les périodes 1991-1994 et 1996-1999, l'analyse en contexte des notions les plus significatives de la dernière période montre, au contraire, que celle-ci constitue en fait l'approfondissement des problématiques développées au cours de la période précédente. En ce sens, nous verrons que la particularité du discours de cette époque, qui réside dans l'émergence de préoccupations sociales, ne remet aucunement en cause les fondements du discours néolibéral qui apparaît ici dans sa forme achevée. Dans ce chapitre, nous tenterons de montrer que l'émergence de préoccupations sociales reconduit, en l'approfondissant, la prépondérance d'un projet orienté vers la régulation par le marché.

Dans une première partie, nous nous attarderons à dégager les indices de l'approfondissement d'un processus dont nous avons déjà évoqué les principales caractéristiques. Nous insisterons alors sur les incidences de la sanction monétaire comme ultime moment de la régulation marchande au sein d'un environnement

mondial. Ce faisant, nous tenterons de montrer que l'émergence des préoccupations sociales répond en quelque sorte de la fusion des politiques économique et sociale. Fusions qui se situent dans le prolongement direct d'une régulation par le marché.

La mise en place de conditions monétaires propices à l'investissement productif n'est pas, nous l'avons mentionné, sans incidence sur la définition du rôle de l'État. Nous verrons donc, dans une deuxième partie, de quelle manière le nouveau cadre de régulation constitue en fait un renversement de la relation entre l'État et l'économie. Nous verrons alors qu'au retrait de l'État au sein de l'économie succède l'emprise des marchés financiers sur celui-ci. Dès lors, le rôle de l'État se résumera à une saine gestion ; tenant compte des paramètres monétaires. Nous verrons aussi qu'à cette diminution des prérogatives étatiques, correspond une augmentation de celles de l'organisation. Nous terminerons donc cette deuxième partie en tentant d'en dégager les principales manifestations.

C'est alors par la mise en perspective des éléments abordés au cours des deux premières parties que nous serons en mesure de mettre un terme à l'analyse de la transformation des politiques sociales proposée par l'organisation. Nous tenterons alors de montrer que la remise en cause du salaire minimum ainsi que la critique des prestations accordées aux sans-emploi constituent le prolongement de l'importance accordée aux conditions monétaires. Nous reviendrons alors sur la notion de marché du travail et soutiendrons que la transformation des politiques sociales destinées aux sans-emploi arrive à son terme avec l'avènement du travail marchandise.

6.2 LA RÉGULATION PAR LE MARCHÉ

6.2.1 L'EMPRISE DES CONDITIONS MONÉTAIRES

La référence aux taux d'intérêt nous a permis de montrer l'émergence des conditions monétaires comme facteur de croissance. Cependant, nous avons vu que la période 1991-1994 était surtout marquée par les références à la productivité et aux compétences; corollaires de l'emphase mise sur l'insertion compétitive des entreprises et des travailleurs. Ce que permettait de constater l'examen des dimensions synchronique et diachronique. L'examen de ces mêmes dimensions nous permettra, dans les lignes qui suivent, de montrer que la période 1996-1999 consacre l'emprise des conditions monétaires ; laissant derrière elle les préoccupations de la période précédente.

En comparant la catégorie économie au sein de la dimension diachronique pour ces deux périodes (tableau A-3 et A-4), on peut constater la distance qui les sépare. Ainsi, la période 1991-1994 est caractérisée par les références au *marché du travail* et à la *concurrence* alors que la suivante est marquée par la présence des *conditions monétaires* et des *marchés financiers*. On remarque également, sous la catégorie des valeurs, la diminution significative des références à la *productivité* et à la *flexibilité* au cours de la période 1996-1999. On peut dès lors suggérer que l'emphase mise sur les conditions monétaires a pris le pas sur les conditions propices à l'amélioration de la productivité.

Nous avons déjà mentionné que l'amélioration des conditions monétaires, favorisant l'investissement productif et l'innovation, était présentée comme un moyen d'augmenter la productivité. Nous insisterons ici sur la portée implicite de cette proposition. En ce sens, nous tenterons de montrer que l'emphase mise sur les

conditions monétaires représente le passage des intérêts des travailleurs à ceux des investisseurs.

On trouve un premier indice de ce passage avec l'émergence de la référence à la *confiance* qui caractérise la catégorie des valeurs de la dimension synchronique (tableau A-1). La notion de confiance renvoie en contexte à la confiance des *investisseurs, des marchés financiers, des entreprises* et des *consommateurs*, qu'il ne faut pas confondre ici avec les travailleurs¹⁵. La confiance prend ainsi, dans le discours, le relais de la productivité et de la compétitivité comme facteur de croissance en permettant l'investissement productif : « Au cours des dix ou douze derniers mois, un certain nombre de facteurs ont renforcé la *confiance* des marchés financiers, créant ainsi un climat propice à une nouvelle détente des conditions monétaires » (EEC96/8/1/1). Dès lors : « Ces différents éléments ont renforcé la *confiance* des marchés financiers et créé des conditions propices à une reprise durable » (EEC96/1/28/4).

Un deuxième indice du passage des intérêts des travailleurs à ceux des investisseurs réside dans la référence faite aux *salaires* sous la catégorie économie (tableau A-1). Ici, la mise en place de conditions monétaires propices à l'investissement signifie la diminution des coûts salariaux qui se répercute par la critique du salaire minimum. Le raisonnement de l'organisation est explicite.

Alors qu'on se préoccupe du creusement des inégalités de *salaires* et de l'extension de la pauvreté chez les travailleurs dans un certain nombre de pays de l'OCDE, un *salaires* minimum légal peut contribuer à éviter que les rémunérations ne tombent en dessous d'un niveau socialement acceptable.
PE98/1/53/1

¹⁵ Les tableaux de cooccurrences pour ce chapitre sont rassemblés à l'annexe D.

De fait, l'objectif fondamental d'un *salaire* minimum est souvent présenté comme étant d'assurer une juste rémunération de l'activité et d'aider à éviter la pauvreté des travailleurs. PE98/2/3/3

Cependant, l'une des critiques formulée à l'encontre d'un *salaire* minimum est qu'il ne peut être "ciblé" efficacement sur les travailleurs vivant dans des familles qui ont vraiment besoin d'être aidées.
PE98/2/33/1

En effet, le *salaire* minimum profite souvent à des travailleurs vivant dans des ménages dont le revenu est égal ou supérieur au revenu médian car les travailleurs à bas *salaire* vivent fréquemment dans ce type de ménage, et le *salaire* minimum, en revanche, ne peut pas profiter aux ménages dans lesquels personne ne travaille.
PE98/2/36/3

Dès lors :

Le fait que les travailleurs à bas *salaire* ne se trouvent pas fortement concentrés dans les ménages pauvres donne à penser qu'un relèvement du salaire minimum légal n'aura, dans la plupart des cas, qu'un effet limité sur le taux global de pauvreté des familles.
PE98/2/52/1

L'incidence mineure d'un salaire minimum sur le taux de pauvreté étant posée, le discours de l'organisation signale alors que :

L'une des critiques les plus vives à l'égard du *salaire* minimum est que, s'il est fixé au-dessus du niveau d'équilibre du marché, il évince de l'emploi certains travailleurs dont le coût devient trop élevé compte tenu de leur faible productivité.
PE98/3/6/1

De plus :

L'analyse détaillée de mobilité [...] met en évidence un phénomène très net de mobilité ascendante sur l'échelle des *salaires* , de nombreux travailleurs quittant un emploi à bas *salaire* pour un emploi mieux rémunéré.
PE97/2/29/9

Le glissement des intérêts des travailleurs vers ceux des investisseurs se refléchit également dans le rapport qu'entretient le chômage avec l'inflation au sein de la catégorie économie. Ainsi, on peut remarquer qu'au cours des deux premières périodes, la référence au *chômage* précédait celle à *l'inflation* alors que dans la dernière *l'inflation* passe au premier plan. Ce renversement du rapport entre inflation et chômage refléchit, à notre avis, le passage du travail source de richesse collective à l'investissement et à l'innovation comme éléments fondamentaux de la croissance.

Nous verrons, dans la prochaine partie, que l'emprise des conditions monétaires n'est pas sans incidence sur la transformation du rôle de l'État. Dès lors, l'emphase mise sur la nécessité d'un assainissement des finances publiques, articulée à la nécessité d'une réduction des coûts salariaux, ouvrira la voie à une critique des prestations. Dernier moment de la transformation des politiques sociales destinées aux sans-emploi.

6.2.2 L'ÉMERGENCE DES PRÉOCCUPATIONS SOCIALES

Avec l'emphase mise sur les conditions monétaires, l'apparition des préoccupations de nature sociale caractérise la période 1996-1999. L'examen de la catégorie des valeurs au sein de la dimension diachronique (tableau A-4) permet en effet de constater l'émergence des références à la *pauvreté*, aux *inégalités* ainsi qu'à la *cohésion* sociale. Ces préoccupations répondent en quelque sorte à l'intrusion de l'organisation dans le domaine des politiques sociales ; intrusion qui s'explique par la fusion des politiques économique et sociale.

La présence de préoccupations de nature sociale contraste alors curieusement avec l'abandon des références à *l'aide* et au *soutien*. Que signifie alors l'émergence de ces préoccupations au sein d'un discours à teneur économique? Nous nous attarderons,

dans les lignes qui suivent, à l'univers discursif au sein duquel se déploient les références à la *pauvreté*, aux *inégalités* et à la *cohésion* sociale.

Nous avons vu qu'au cours de la période 1975-1978 l'apparition de problèmes économiques fut à l'origine d'une remise en question du modèle de régulation hérité du providentialisme. Ici, c'est l'émergence de problèmes sociaux qui est à l'origine d'une tension entre un mode de régulation axé sur le marché et la mise en oeuvre d'un système de protection sociale. En ce sens, si la rigidité de l'économie engendrée par les mesures d'aide et de soutien représentait une menace à l'efficacité de l'économie, ce sont maintenant les mesures visant une plus grande flexibilité du marché du travail qui sont présentées comme une menace à la cohésion sociale. Ainsi renaît la tension entre les préoccupations économique et sociale et les autorités interrogent la pertinence du tout au marché :

Il y a maintes raisons à leur hésitation, mais ils craignent en particulier que l'application de toutes les recommandations, surtout celles qui préconisent une plus grande flexibilité sur les marchés du travail et des produits, ne menace la *cohésion* sociale en entraînant une accentuation des *inégalités* de revenu et de la *pauvreté*.

PE97/1/53/9

Deux raisons expliquent la pauvreté engendrée par le mode de régulation économique mis en place : l'accentuation des inégalités de salaires résultant de la flexibilité du marché du travail et l'exclusion de ce marché que représente le chômage de longue durée. La tension entre un système de protection sociale et une régulation par le marché se résume alors de la façon suivante :

D'une part, il y a les arguments économiques. Ainsi, nous avons déjà souligné que l'institution d'un salaire minimum ne constituait pas, pour l'organisation, une solution efficace pour enrayer la pauvreté engendrée par la baisse des revenus. Deux raisons étaient alors avancées. Premièrement, un salaire minimum trop élevé pouvait représenter un obstacle à l'embauche. Deuxièmement, les travailleurs à bas salaires

ne faisant pas nécessairement partie des familles pauvres, une hausse de ce salaire n'aurait que peu d'incidence sur la pauvreté. De plus, en ce qui concerne le chômage de longue durée, l'organisation souligne que les prestations accordées aux sans-emploi engendrent la dépendance. Ainsi ; « il y a l'idée que les systèmes de protection sociale peuvent, certes, atténuer la *pauvreté* des familles mais ne peuvent suffire pour encourager une plus large participation à la vie de la collectivité » (PE98/1/35/12). C'est ce que l'organisation appelle le piège de la pauvreté.

D'autre part, l'OCDE constate « qu'en abaissant la générosité du système de protection sociale, surtout si, parallèlement, on réduit le salaire minimum, on risque de voir s'étendre la *pauvreté* chez les travailleurs (PE98/3/2/12).

Dès lors, pour l'organisation, « un système judicieusement conçu de prestations subordonnées à l'exercice d'une activité peut être un moyen de traiter le problème de la *pauvreté* qu'engendre l'emploi à bas salaire (PE97/4/11/1). On comprend alors que des prestations subordonnées à l'exercice d'une activité constituent également une parade efficace aux contre incitations au travail que représente le système de protection sociale.

On peut dès lors constater que les solutions avancées afin de pallier les effets délétères de la flexibilité du marché ne remettent aucunement en question un mode de régulation axé sur des solutions de marché. En ce sens, l'insertion compétitive au marché de travail est ici présentée comme une panacée aux problèmes sociaux. Ainsi : « Les systèmes de *prestations* [...] peuvent se révéler très coûteux pour les finances publiques » (PE97/4/40/1). Il convient alors « d'aider les travailleurs à trouver des emplois qui leur permettent d'être hautement productifs et de gagner des salaires qui les mettent à l'abri, eux-mêmes et leur famille, de la *pauvreté* » (PE97/1/44/10).

Dès lors, il est possible de suggérer que l'émergence d'un vocabulaire à connotation « sociale » vienne en fait masquer l'invitation à la performance ; à l'acquisition de qualifications et de compétences. Ainsi, « à long terme, le bien-être des individus qui se trouvent au bas de l'échelle des revenus dépend à la fois d'un élargissement de leurs possibilités d'emploi et d'une amélioration de leur productivité » (PE98/5/39/1).

6.3 TRANSFORMATION DES RÔLES DE L'ORGANISATION ET DE L'ÉTAT

6.3.1 L'ÉTAT ET LA GESTION DES CONDITIONS MONÉTAIRES

Au-delà de ses répercussions sur la mise en œuvre des politiques économique et sociale, la mise en place de conditions monétaires propres à susciter l'investissement productif a également pour effet l'assujettissement des politiques économiques à la sanction des marchés financiers. Ainsi, d'une part, l'État est placé devant l'obligation d'assainir la gestion des finances publiques afin de restaurer la confiance des marchés financiers alors que d'autre part, il tente de mettre en place un système fiscal lui permettant d'attirer les investissements.

Au cours de la période 1996-1999, *l'assainissement* prend le relais du *plein emploi* (1976-1978) et de la *productivité* (1991-1994) à titre de notion caractéristique de la catégorie des valeurs (tableau A-1). À celle-ci s'ajoutent les références à *l'équilibre* et à *l'amélioration* qui constituent également des notions clé du discours de l'organisation. On constate alors que le lexème *budgétaire* vient en premier place des notions associées à chacune de ces valeurs. Ce qui permet de rendre compte de l'importance accordée à l'assainissement des finances publiques.

Ainsi : « Les ministres conviennent que *l'assainissement budgétaire* restera une priorité dans la plupart des pays de l'OCDE pour créer les conditions d'une croissance

soutenue » (CM97/2/38/1). Si l'on accorde une telle importance à cet objectif, c'est que ; « *L'amélioration* constante de la situation *budgétaire* [...] devrait contribuer à préserver un environnement de faible inflation et de faibles taux d'intérêt » (EEC97/2/43/1) : deux conditions affectant la vigueur de l'investissement. On comprend alors l'inquiétude concernant la pression exercée par les systèmes de prestations sur les finances publiques.

L'importance accordée aux conditions monétaires propices à l'investissement se refléchit également de façon marquée au sein de la catégorie économie de la dimension synchronique (tableau A-1). La présence des lexèmes *conditions*, *baisse* et *PIB* s'articulant à cette problématique. Ainsi, l'univers discursif entourant l'usage de ces notions renvoie au *taux d'intérêt*, à *l'inflation* et au *ratio dette/PIB*.

L'accent mis sur l'amélioration des conditions monétaires témoigne alors de l'emprise de la sphère financière sur la définition des politiques sociales. Ainsi ; « l'influence des marchés financiers sur le développement économique et les politiques *d'assainissement budgétaire* menées par les pays membres ont figuré parmi les études thématiques traitées dans les Perspectives en 1996 » (SG97/4/45/12).

L'émergence des références à la *fiscalité* au sein de la catégorie de l'État de la dimension diachronique (tableau A-4) témoigne également de l'importance accordée à l'investissement dans le processus de croissance économique. En ce sens, on tenterait d'attirer les investissements par la mise en place de systèmes fiscaux avantageux.

Sous l'effet de la libéralisation et de l'avènement des technologies mondiales de l'information et des communications, les systèmes fiscaux sont exposés aux forces de la concurrence et le risque de surenchère entre les pays voulant attirer les activités géographiquement mobiles s'est accentué.

CM97/7/27/1

L'emphase mise sur les conditions propices à l'investissement a alors pour effet un renversement de la relation entre l'État et l'économie. Le premier n'exerçant plus sa souveraineté sur le développement de la seconde. En ce sens, ce seraient maintenant les attentes des marchés financiers qui se devraient d'être satisfaites afin d'attirer l'investissement.

Ainsi, au sein de ce nouvel environnement économique, l'action de l'État est soumise à la sanction ultime des marchés financiers. Dès lors, celle-ci se résume à une saine gestion de l'environnement monétaire. Nous avons souligné de quelles façons cette emprise se réfléchissait dans la critique du salaire minimum et du niveau des prestations. Nous soutenions alors que cette critique participait de la préférence accordée aux intérêts des investisseurs au détriment de ceux des travailleurs.

Ici, la pression exercée par les marchés financiers en faveur de l'assainissement des finances publiques ajoute du poids à cette critique. En effet, nous venons de voir que les dépenses de l'État sont désormais soumises à leur sanction. Nous verrons, dans la prochaine partie, l'incidence de ce retournement sur la définition des politiques sociales destinées aux sans-emploi. En ce sens, nous verrons que le coût de la main-d'œuvre - et sa qualité - sont au fondement de la transformation des politiques sociales. La figure du chômeur étant confrontée au retour d'une des figures libérales du travail : le travail marchandise.

6.3.2 L'AFFERMISSEMENT DU RÔLE DE L'ORGANISATION

Avant d'examiner l'incidence des transformations en cours sur l'évolution des politiques sociales destinées aux sans-emploi, il importe encore une fois de s'attarder à l'image projetée par l'organisation. Ainsi, dans un premier temps, nous verrons que l'approfondissement du processus de mondialisation constitue pour l'organisation

l'occasion d'asseoir d'avantage sa réputation. Nous tenterons alors, dans un deuxième temps, de montrer qu'à l'accroissement de son autorité correspond une diminution des références à sa dimension technocratique. Ce qui, à notre avis, témoigne de l'importance grandissante de la fonction politique du discours de l'organisation.

L'émergence des références à la *mondialisation*, qui caractérise la catégorie du temps et de l'espace de la dimension synchronique (tableau A-1), nous indique le lieu à partir duquel émane le discours de l'organisation. Ainsi, on peut constater que la mondialisation, à l'instar de *l'interdépendance* des économies qui caractérisait la période 1976-1978, constitue l'occasion pour l'OCDE de se mettre de l'avant et d'affirmer sa contribution à l'amélioration de la situation. En ce sens, l'organisation ne manque pas de souligner que les ministres ;

sont convaincus qu'une Organisation efficace et davantage centrée sur ses missions, oeuvrant à l'amélioration des politiques au niveau national et international, est un instrument particulièrement puissant de changement et de réforme dans le *monde*.

CM97/10/39/7

De plus, l'organisation souligne la convergence des intérêts de tous les pays dans ce processus. Ainsi : « Du fait de la *mondialisation* de l'économie, il existe aujourd'hui une convergence historique d'intérêts entre les pays de l'OCDE et les pays non-membres » (CM97/1/24/6). Ce qui lui permet d'affirmer sa valeur et le rôle qu'elle a à jouer :

L'OCDE apporte une contribution inestimable en mettant en lumière les options qui s'offrent aux pays - Membres et non-membres - pour tirer le meilleur parti des nouvelles possibilités et répondre aux défis de la *mondialisation*.

CM97/1/44/7

La référence aux *processus* vient en quelque sorte confirmer cette tendance. En effet, en plus de la référence au *processus* de *libéralisation*, la notion renvoie au processus d'adhésion de nouveaux membres et du rôle de l'organisation dans les processus de

coopération internationale. Ce faisant, l'OCDE se présente comme un nouveau modèle de ce que devrait être cette coopération.

A une époque où les pays non-membres de l'OCDE commencent à jouer un rôle grandissant sur la scène économique internationale, l'approche de l'Organisation offre un *processus* international unique et efficace qui pourrait servir de modèle pour la coopération économique mondiale.

SG99/2/51/1

Ainsi, l'organisation aurait un rôle déterminant à jouer dans le processus de mondialisation. Mais l'élargissement du mandat de l'OCDE au reste du monde ne constitue qu'une face de cet élargissement. En effet, l'examen de la catégorie de l'État au sein de la dimension diachronique (tableau A-4) permet de constater l'émergence des références à la *santé*, aux *pensions* et aux régimes de *retraite*. Ainsi : « Les Ministres soulignent l'importance d'une mise en commun des expériences et des connaissances nationales en matière de politiques sociales et de *santé* » (AS98/6/50/1).

Ces nouvelles préoccupations constituent en fait l'approfondissement de l'intrusion de l'organisation au sein des politiques sociales résultant de la fusion des politiques économique et sociale. On en appelle alors à une coopération internationale afin de réformer les politiques sociales.

L'examen de l'univers discursif entourant la référence au *monde* (tableau A-1), sous la catégorie temps et espace, permet de dégager un des leitmotivs de l'organisation témoignant de ses nouvelles préoccupations. Il s'agit de la référence à un *monde solidaire*. Ainsi ;

il importe que les pays échangent leurs données d'expérience dans le domaine de la politique sociale, comme il est proposé dans l'"Initiative pour un *monde solidaire*", et ils encouragent les activités de l'OCDE à cet égard. CM97/4/35/3

La pénétration de l'organisation au sein de l'ensemble des politiques économique, budgétaire et sociale témoigne, à notre avis de l'influence grandissante de l'OCDE

sur la définition des politiques nationales. De ce fait, il est possible de suggérer que son discours ne soit pas sans incidence sur la définition des politiques sociales destinées aux sans-emploi.

Alors que sa réputation et l'ensemble de ses préoccupations prennent de l'ampleur, l'organisation tend à transformer l'image qu'elle donne d'elle-même. Ainsi, l'examen de la dimension diachronique de la catégorie des acteurs (tableau A-5) permet de constater la diminution significative des références au *comité*, au *secrétariat* et aux *experts* au cours de la période 1996-1999.

Il est alors possible de penser que cette diminution des références à la dimension technocratique de l'organisation va de pair avec l'augmentation de sa notoriété. En ce sens, son autorité étant établie, il deviendrait inutile pour elle d'insister sur les éléments contribuant à fonder son expertise.

Il est également possible de suggérer que l'organisation accentue la dimension politique de son mandat. Ainsi, les notions *d'opinion* et de *citoyen*, associées à celle de *mondialisation*, vont dans ce sens. En effet, l'organisation affirme : « Il nous faut aussi oeuvrer ensemble pour contribuer à susciter l'appui de *l'opinion* publique au maintien de la dynamique de la *mondialisation* tout en veillant à ce que l'ensemble des *citoyens* en bénéficient à l'avenir » (SG97/2/32/5).

6.4 TRANSFORMATION DE LA FIGURE DU CHÔMEUR

6.4.1 DE LA MAIN-D'ŒUVRE AUX TRAVAILLEURS

La période 1996-1999 est le dernier moment des transformations qui nous intéressent. Transformations qui s'achèvent avec la subordination du travailleur à l'emprise des conditions monétaires. Nous avons vu au dernier chapitre les prolégomènes de ce

processus qui se manifestaient par quelques remarques ayant pour thème une critique du salaire minimum et des prestations. Malgré tout, le vocabulaire caractéristique de cette époque insistait de façon marquée sur la formation et l'acquisition de compétences. Il s'agissait alors de recycler les chômeurs de longue durée afin qu'ils puissent s'adapter aux mutations structurelles. Ici, la présence des références aux *prestations* et aux *salaires* confirme l'importance accordée à ces solutions dans un contexte où l'emprise des conditions monétaires arrive à maturité. Ainsi, après avoir fait du chômeur un travailleur non qualifié on en fait maintenant une ressource (humaine) qui coûte trop cher. Il s'agit alors d'inciter les sans-emploi à accepter un travail peu rémunéré.

Nous avons déjà évoqué la tension entre les préoccupations économiques et sociales lorsqu'il fut question de la fusion de ces dernières. Nous verrons, dans les lignes qui suivent, que cette tension résulte en fait des effets d'une régulation subordonnée à l'emprise des conditions monétaires. Pour ce faire, trois mutations survenues au sein de la dimension synchronique (tableau A-1) seront mises de l'avant.

Ainsi, sous la catégorie des valeurs, on peut observer, entre la première et la dernière période, le passage de *main-d'œuvre* à *travailleurs*. De la même façon, entre la deuxième et la troisième période, on remarquera le passage de *compétences* (valeurs) à *salaires* (économie). Enfin, sous la catégorie de l'État, le passage de *formation* à *prestations*. C'est donc dire qu'à travers la mutation de main-d'œuvre à travailleur s'est opéré le passage des compétences du travailleur aux coûts du travail. Ce qui correspond en fait à l'importance accordée aux conditions monétaires et succède à l'emphase mise sur les mutations structurelles.

L'examen des cooccurrences des lexèmes *travailleurs*, *salaires* et *prestations* permet de constater que chacune de ces notions renvoie immédiatement aux deux autres. Ce qui témoigne de l'homogénéité de l'univers discursif au sein duquel évoluent ces notions. Nous nous attarderons donc à la problématique développée à travers l'usage

de celles-ci et ce, afin de montrer la tension qui s'exerce au sein du discours de l'organisation.

L'importance accordée aux salaires est le résultat de l'emphase mise sur les conditions monétaires. En effet, au sein du paradigme néolibéral, les prix étant au centre du mécanisme d'équilibre entre l'offre et la demande, la diminution des salaires permettrait l'augmentation de l'offre d'emploi. Ainsi, nous avons déjà évoqué de quelle manière l'organisation présentait le salaire minimum comme un frein à l'embauche. Ici, la référence aux *prélèvements* (de charges sociales) associés aux *salaires* représente un autre élément auquel l'organisation s'attarde afin de réduire le coût du travail.

En même temps, nous avons déjà vu que les pressions à la baisse exercées sur les salaires pouvaient être une cause de pauvreté. Ce qui explique la références aux *prestations* (associées à l'exercice d'une activité). En effet, nous avons également souligné que celles-ci représentaient, pour l'organisation, un moyen de pallier les effets néfastes liés à la flexibilité du marché du travail. En ce sens : « Les *prestations* accordées sous condition de ressources viennent compléter les revenus des travailleurs occupant des emplois faiblement rémunérés incitant fortement ces travailleurs à rechercher du travail »(PE97/4/13/14).

L'équilibre entre l'échelle des *salaires* et les régimes de *prestations*, réfléchissant la tension entre les préoccupations économique et sociale, se retrouve donc au centre des difficultés auxquelles tente de répondre l'organisation. Ainsi,

S'il est vrai que la baisse des *salaires* peut encourager les employeurs à recruter des travailleurs faiblement rémunérés en plus grand nombre, cela peut aussi tendre à affaiblir les incitations au travail pour ceux qui perçoivent des *prestations*. PE97/5/12/7

.Dès lors, il s'agit ;

d'adapter le système d'imposition et de *prestations* de manière intégrée de manière à préserver les incitations au travail, compte tenu notamment de la tendance récente à une polarisation accrue des gains réels et de la baisse des *salaires* réels des travailleurs peu qualifiés.

EEC96/4/25/1

On remarquera alors que l'incitation au travail caractérise le discours de l'organisation en cette matière. Il s'agit, en ce sens, de faire en sorte que les prestations accordées n'atténuent en rien l'emprise de la régulation économique qui s'exerce à travers l'insertion de tous au marché du travail. De plus, en mettant l'emphase sur l'incitation, l'organisation souligne implicitement que certains chômeurs refusent de travailler. Dès lors, au chômeur non qualifié succède celui qui refuse de travailler parce qu'il estime qu'il est insuffisamment rémunéré. Nous avons là, au sein du discours de l'organisation, le dernier élément du passage de la responsabilité collective à la responsabilité individuelle.

6.4.2 LE TRAVAIL MARCHANDISE

Les politiques sociales destinées aux chômeurs, avons nous dit, émergent avec l'arrivée du XX^e siècle suite, notamment, à la mise en avant du travail comme source de la richesse collective. Nous nous attarderons, dans les lignes suivantes, à dégager les indices d'une transformation de la figure du travail.

Ainsi, l'univers discursif entourant la notion de *main-d'œuvre*, au cours de la période 1975-1978, fait d'abord référence à *l'emploi*, au *chômage* et à la *demande*. Viennent ensuite la référence aux *coûts* et, plus loin, au *marché du travail*. Du côté des *travailleurs*, vingt ans plus tard, la référence au *salaire* et à la *qualification*, ainsi que *l'emploi* dominant le contexte discursif. On constate également la présence de *salaires*, *prestations* et *formation*. Ce qui montre bien que la figure du travail soit désormais fortement associée à sa qualité et à son coût.

Ici, le passage du lexème *main-d'œuvre* à celui de *travailleurs* permet de rendre compte d'une transformation fondamentale : Avec l'avènement du *marché du travail*, resurgit le travail marchandise. Celui-ci s'échangeant désormais selon les règles du rapport qualité / prix.

Les politiques sociales destinées aux sans-emploi participent de cette transformation. D'une part, en étant conçues de manière à abaisser le coût du travail ou d'en augmenter la qualité. D'autre part, en incitant au moyen de pressions économiques l'ensemble des individus à se soumettre à l'emprise du rapport salarial ; venant gonfler d'autant l'offre de travail et diluer le poids des travailleurs face aux investisseurs. Ce qui rend l'effritement du rapport de force inévitable. Dès lors, le partage de la richesse fondé sur de véritables rapports politiques cède le pas aux forces du marché ; faisant ainsi d'un élément important des rapports sociaux un simple rapport économique.

CONCLUSION

L'étude qui s'achève ici avait pour but d'examiner l'évolution des représentations ayant accompagné la transformation des politiques sociales destinées aux sans-emploi. Dans un contexte où les pressions suscitées par l'avènement de la mondialisation s'avèrent incontournables, nous avons posé la nécessité de mettre en lumière le discours d'organisations internationales susceptibles d'exercer une influence sur la définition des politiques sociales au niveau national. Pour ce faire, nous avons proposé d'examiner le discours de l'OCDE en cette matière pour les années allant de 1970 à 1999. Celles-ci coïncidant avec l'avènement de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler le néolibéralisme. Suite à une pré-analyse du discours, nous avons choisi de centrer l'analyse sur trois périodes qui semblaient marquer le discours de l'OCDE. Ainsi, le discours de cette organisation pour les périodes 1975-1978, 1991-1994 et 1996-1999 constitue l'objet de cette recherche.

C'est à partir d'une perspective historique que nous en avons dégagé le sujet. Nous avons vu en effet que la figure du chômeur émerge au tournant du vingtième siècle. Fruit d'une transformation du mode de production et d'une nouvelle représentation de la société, l'émergence de la figure du chômeur, « travailleur régulier temporairement et involontairement sans travail », allait ouvrir la voie à la mise en place de prestations pour certaines catégories de sans-emploi. La dialectique entre le mode de production et les représentations fut ainsi posée au centre de la transformation de la régulation des rapports sociaux. C'est ce que nous avons appelé « la mise en forme du problème ».

Nous nous sommes alors intéressés aux transformations actuelles concernant le mode de production suscitées par la mondialisation et l'influence des organisations internationales dans « la mise en forme du problème » que constitue le chômage. Nous avons alors souligné que la mondialisation de la structure de production se constituait dans un espace déterritorialisé tendant à échapper au contrôle national. En même temps, nous faisons remarquer que ce processus n'était rendu possible qu'avec l'accord des autorités étatiques ; prenant une part active dans la mise en place de nouvelles modalités de la régulation économique. Ce qui nous faisait dire, avec Bélanger (1993), que les États, s'ils étaient d'une certaine façon contraints, n'en étaient pas moins attirés par une nouvelle forme de développement qui leur semblait appropriée. Ainsi, la mondialisation était posée comme la résultante des transformations du mode de production et des représentations.

L'emphase mise sur le rôle des représentations au sein des transformations contemporaines fondait alors la pertinence d'une analyse du discours ayant accompagné ces transformations. Le rôle des organisations internationales dans la mise en forme de ce discours ayant pour origine le fait qu'elles soient le lieu où « face à la complexification des acteurs de la scène internationale et à l'expansion de l'économie mondiale et de l'État administratif moderne, s'institutionnalise une communauté d'experts aptes à interpréter l'information nécessaire à la prise de décision » (Haas, 1992).

La théorie du discours politique proposée par Bourque, Duchastel et Beauchemin nous a permis d'articuler cette problématique aux éléments théoriques qui allaient guider l'analyse. Nous avons ainsi posé que le discours politique, en tant que forme moderne de représentation du monde, s'exprime à travers la tension instituée entre la vision rationnelle liée au procès du développement économique et la volonté démocratique axée sur l'élaboration d'un projet commun. Ce faisant, le discours donne lieu à la production d'une représentation de l'espace et du temps, de la

communauté et des rapports sociaux ayant pour objet la transformation de l'ensemble sociétal. La théorie des formes de l'État permettait alors d'articuler la mutation des formes de la régulation aux transformations des rapports sociaux de forces et de la structure de production en fonction de la production de différents types de discours. En ce sens, l'articulation des faits et des valeurs, propres à chacune des formes de la régulation, participe de leur re-production.

L'inscription du problème de la transformation des politiques sociales destinées aux sans-emploi au sein de la théorie du discours politique et des formes de l'État proposée par Bourque, Duchastel et Beauchemin nous a ainsi permis de théoriser l'affirmation de Topalov selon laquelle le rapport dialectique entre mode de production et représentations est au fondement du mode de régulation¹⁶. Il s'agissait alors, à travers les dimensions constitutives du discours représentées par les catégories du temps et de l'espace, des acteurs, de l'État, de l'économie (les faits) et des valeurs, d'examiner la transformation des représentations ayant modulé la mutation du mode de régulation et, ce faisant, les politiques sociales destinées aux sans-emploi.

La perspective historique au sein de laquelle s'inscrit cette étude est à l'origine des objectifs qui lui ont été fixés. En ce sens, l'analyse visait à mettre en lumière la transformation des fondements ayant présidé à l'émergence de la figure du chômeur. Ultimement, la transformation de la figure du chômage, qui représente ici l'envers de la figure du travail, était présentée comme l'occasion d'interroger l'évolution d'une des dimensions fondamentales de la citoyenneté et du lien social.

¹⁶ En effet, Topalov (1994, p. 9) affirme : « Entre les crises de chômage et les réponses que leur donnent les acteurs et les institutions, une médiation essentielle intervient : la mise en forme du problème ».

Nous avons vu en effet que les enjeux liés au travail étaient à l'origine de l'émergence de la figure du chômeur. Ainsi, le travail posé à la source de la richesse s'ajoutant à la représentation d'une société organique allait donner lieu à l'émergence de la richesse collective ; ouvrant ainsi la porte aux discussions sur la répartition de celle-ci. En même temps, la dimension sociétale du chômage liée aux fluctuations du marché du travail rendait possible la mise en avant d'une responsabilité sociale envers le chômeur. Enfin, la nécessité d'intégrer la main-d'œuvre au sein d'un nouveau mode de production exigeant plus de stabilité constituait un dernier enjeu. Ensemble ces représentations allaient conduire à la mise en place d'une assurance *collective* pour le travailleur *régulier* temporairement et *involontairement* sans *travail*.

L'avènement de l'État providence et l'universalisation des prestations aux sans-emploi consacra un certain désarrimage entre les enjeux liés au travail et les droits liés à la citoyenneté. Bien sûr, l'universalisation des prestations avait pour but de soutenir la demande ; élément essentiel de la régulation keynésienne afin de parvenir au plein emploi. Mais, en même temps, ces avancées au plan social reflétaient une transformation du rapport entre les procès économique et politique. En ce sens, l'universalisation des prestations reflétait une transformation fondamentale du lien social. La responsabilité sociale envers les démunis n'était plus conditionnelle à leur participation au marché du travail.

La transformation du rôle de l'État dans la régulation des rapports sociaux était ainsi articulée à l'emphase mise sur le projet politique du progrès social au détriment d'une régulation purement économique. Dès lors, la transformation de la forme de l'État était tout autant liée aux nouvelles exigences du mode de production (soutien de la demande) qu'à une évolution du rapport de force entre les différents acteurs socio-économiques.

L'analyse des représentations ayant suscité la transformation des politiques sociales destinées aux sans-emploi visait plusieurs objectifs. D'abord, mettre en lumière l'évolution des représentations en ce qui concerne les fondements ayant présidé à l'émergence de la figure du chômage soit : la nécessité de stabiliser la main-d'œuvre ; la place du travail dans la production de la richesse et, enfin ; la responsabilité sociale envers les sans-emploi. Ensuite, examiner la mise en forme du problème suscité par les transformations du mode de production et ses effets sur la définition du rôle de l'État. Enfin, dégager les fondements à partir desquels le discours de l'OCDE prétend intervenir dans la définition des rapports sociaux au niveau national. Ultimement, les résultats devaient servir à éclairer la discussion sur les transformations contemporaines liées à l'avènement d'une nouvelle forme de régulation désignée sous le vocable de néolibéralisme.

Pour ce faire, nous avons eu recours à une méthode d'analyse du discours assistée par ordinateur permettant d'articuler les dimensions qualitative et quantitative de l'analyse du discours. La catégorisation des lexèmes selon le contexte de leur utilisation ainsi que l'analyse des concordances des notions caractéristiques du discours ont été utilisées afin de tenir compte de la dimension qualitative du discours. Un dénombrement des notions les plus utilisées ainsi que des indices de variation et de corrélation ont été utilisés afin de rendre compte de la récurrence de certaines notions et des relations les unissant ; ce qui nous a permis d'ajouter une dimension quantitative à l'analyse.

L'analyse fut alors déployée à partir des trois périodes qui nous apparaissaient caractéristiques de l'évolution du discours de l'OCDE. C'est alors en fonction des notions caractérisant chacune des catégories au sein de ces périodes que nous avons dégagé le sens des transformations dont nous cherchions à rendre compte. Ce qui nous a permis, pour chacune des périodes, de dégager les divers moments de la

transformation de la figure du chômage à la lumière des transformations du mode de production et des transformations des rôles de l'organisation et de l'État.

Nous avons ainsi pu constater que c'est à partir d'une perspective internationale que le discours de l'organisation fonde sa légitimité. La nécessité de collaborer pour contrer le déséquilibre de la balance des paiements et la propagation de l'inflation, présentée comme un phénomène mondial, ont ainsi servi d'argument à l'organisation afin de légitimer son rôle en matière de coopération internationale. Ainsi, dans un premier temps, le discours de l'organisation est confiné au domaine de la coopération internationale bien que quelques timides avancées soient faites dans le domaine des politiques sociales. Ce n'est que plus tard, au moment de la fusion des politiques économique et sociale résultant de la pression exercée par les marchés financiers et la concurrence mondiale, dans un contexte d'ouverture des marchés, que le discours de l'organisation s'introduit pleinement dans le domaine des politiques sociales destinées aux sans-emploi.

C'est à travers la représentation d'une communauté internationale, puis mondiale, partageant les mêmes intérêts et les mêmes valeurs ainsi que par la mise en avant d'une expertise résultant d'une compilation de faits dans une perspective mondiale que l'organisation se présente comme ayant un rôle à jouer dans la définition des politiques nationales. Le processus de surveillance des politiques de réformes structurelles constituera alors la reconnaissance, par les États, du rôle imparti à l'organisation : assurer la mise en place du « modèle OCDE ».

Le rôle joué par l'organisation dans la transformation de la forme de régulation héritée du providentialisme prend alors la forme d'une légitimation du processus d'ouverture des marchés. Ouverture justifiant le passage d'une économie de la demande à une économie de l'offre. La nécessité de soutenir l'investissement productif prend alors le pas sur le soutien de la demande dans un contexte où il est

possible d'exporter les surplus de production. On assiste alors à la mise en avant des intérêts des entreprises au détriment de ceux des individus.

Le discours de l'organisation est alors en mesure de proposer une redéfinition du rôle de l'État. Les valeurs de solidarité et de progrès social étant réinterprétées à la faveur de paramètres économiques, le discours de l'organisation propose d'abandonner les « mesures passives de soutien du revenu » au profit de « mesures actives ». Ce qui signifie le passage des mesures de soutien universelles et sans conditions aux mesures visant l'insertion compétitive des individus au sein du marché du travail.

Nous avons pu constater que la transformation des politiques sociales destinées aux sans-emploi reposait sur la transformation des éléments ayant été au fondement de l'émergence de la figure du chômeur. Ainsi, à travers la mise en avant des trois figures que constituent le chômage structurel, le chômage de longue durée et le travail marchandise, nous avons pu dégager divers moments de la remise en question de la stabilité de la main-d'œuvre, de la responsabilité collective et du travail comme source de richesse collective. Ces transformations, corollaires de celles intervenues au sein du mode de production et des rapports de force, ont été au fondement de la transformation du rôle de l'État.

Ainsi, nous avons constaté que la stabilité de la main-d'œuvre fut remise en cause, au cours de la période 1975-1978, par la mise en avant de rigidités structurelles affectant l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. La dernière fluctuant constamment sous l'effet des transformations suscitées par le progrès technique et l'ouverture des marchés. Cette première remise en cause d'un des éléments ayant été au fondement de l'émergence de la figure du chômeur ayant pour effet le passage du chômage conjoncturel au chômage structurel. On présente alors le chômeur comme un travailleur manquant de formation et incapable de répondre aux nouvelles exigences du mode de production. Ce qui constitue un premier pas vers la mise en

avant de la responsabilité du chômeur. Celui-ci est désormais invité à acquérir les qualifications nécessaires à son insertion au sein du marché du travail.

L'émergence de la figure du chômage de longue durée, au cours de la période 1991-1994, sert alors à identifier les individus étant affectés de façon chronique par cet handicap en même temps qu'elle prépare le terrain pour une remise en cause du partage de la richesse collective. Ainsi, le salaire minimum, dans un contexte de concurrence mondiale, fut présenté comme un obstacle à l'insertion des travailleurs peu qualifiés.

On assiste alors, au cours de la période 1996-1999, à l'affermissement de la dimension monétaire du problème. Cette période est l'occasion d'une remise en cause de la durée et des montants des prestations ayant pour effet d'enfermer les sans-emploi dans ce que l'organisation appelle « le piège de la pauvreté ». Un euphémisme employé pour signaler que certains d'entre eux refuseraient d'accepter un travail peu rémunéré. Dès lors, sous l'effet d'une critique des mesures passives de soutien du revenu on assiste au retour d'une des figures libérales du travail : le travail marchandise. L'insertion d'un individu au sein du marché étant exclusivement liée à la qualité et au prix de son travail.

Ainsi, la légitimation du passage d'une économie de la demande à une économie de l'offre et la légitimation de l'ouverture des marchés, ayant pour effet de désarrimer la production nationale à la demande nationale, ont contribué à faire du chômage un problème de qualité et de prix du travail plutôt qu'un effet du déséquilibre entre la production et la consommation.

Du côté des rapports de force, nous avons vu que l'emphase mise sur les conditions monétaires aptes à susciter la croissance contribue d'une autre manière au passage des intérêts des travailleurs vers ceux des investisseurs. La question de l'investissement étant liée à la remise en question du travail comme source de la

richesse collective. Ainsi, en faisant de l'investissement un facteur déterminant de la croissance, on occultait la part du travail dans ce processus. Le travail devient alors une ressource (humaine) qu'il convient d'utiliser avec le plus d'efficacité possible ; au même titre que les ressources naturelles. Le travail, redevenu marchandise, témoigne alors de l'emphase mise sur la dimension économique des rapports sociaux au détriment de leur dimension politique.

À terme, ce sont les modalités de la régulation qui sont affectées. L'emphase mise sur la dimension économique des rapports sociaux ayant pour effet le déplacement de la frontière entre les sphères privée et publique, l'État est invité à restreindre ses interventions au sein de la sphère économique afin de laisser libre cours aux mécanismes de marché.

La responsabilité sociale envers le chômeur prend alors une toute autre signification. Il ne s'agit plus de soutenir inconditionnellement des individus victimes d'un malheur social et dont les caractéristiques personnelles ne sont pour rien dans l'évolution du taux de chômage conjoncturel. Le chômage, devenu structurel, résulte désormais d'une inadéquation de la ressource (humaine) face aux exigences de la production. Il s'agit alors, au moyen de mesures actives, d'assujettir les travailleurs aux exigences de celle-ci ; la disponibilité de ressources de qualité et à bon prix. Ce qui est mis en lumière par l'emphase mise sur la formation et la compétence des travailleurs ainsi que par la critique du salaire minimum et de la générosité des systèmes de prestations sociales.

L'analyse des représentations ayant participé à la transformation des politiques sociales destinées aux sans-emploi ouvre alors des avenues à la réflexion. D'abord, on peut questionner le rôle joué par les organisations internationales, et l'OCDE en particulier, dans la transformation du mode de régulation.

D'une part, la constitution d'un espace mondial appelant l'institution d'une nouvelle communauté dépassant le cadre national, on assisterait à une perte de souveraineté étatique analogue à la perte de souveraineté individuelle dans le cadre de l'institution de la communauté politique nationale telle que représentée par les théories du contrat. D'autre part, l'émergence d'une communauté d'experts aptes à interpréter l'information nécessaire à la prise de décision constituerait une dérive de la démocratie vers la technocratie.

Ainsi, les politiques nationales ne seraient plus définies à partir de la discussion démocratique au sein d'un espace national mais résulterait de l'analyse d'experts oeuvrant au niveau international. En ce sens, le livre vert sur la réforme des politiques sociales destinées aux sans-emploi, déposé par le ministre Axworthy (Gouvernement du Canada, 1994), cite abondamment l'étude de l'OCDE sur l'emploi (1994). S'appuyant sur les analyses de l'organisation, il en reprend les solutions.

On peut alors poser la question suivante : L'État est-il devenu un simple gestionnaire de politiques définies au niveau international ou représente-t-il encore le lieu où se résolvent, de manière démocratique et sur une base nationale, les rapports de force? Dans la négative, il importerait de réfléchir sur le renouvellement des formes de la démocratie et, ce faisant, de donner un nouveau sens à la citoyenneté. Citoyenneté qui signifierait autre chose que l'intégration par le marché.

Nous avons vu, avec Beauchemin (1997a, p. 73), que « la rationalisation du monde, impulsée par le procès d'institutionnalisation économique, contredit le projet communautariste qu'entretient la société pour elle-même au sein du politique ». Ainsi, l'emphase mise sur la dimension économique des rapports sociaux constituerait une menace à la cohésion sociale. On peut alors penser à l'émergence de telles préoccupations au sein du discours de l'organisation au cours de la période 1996-1999. En ajoutant que les menaces pesant sur la cohésion sociale auraient pour origine la mise en place de mesures proposées par l'organisation.

La transformation de la figure du travail dans le passage au mode de régulation néolibéral permet d'étayer cette proposition. Au sein de ce que Castel (1995) appelle « la société salariale », le travail est autre chose qu'une simple activité économique. Sous « le régime du salariat », les régulations collectives, les conventions et les protections acquièrent un statut de droits ; ouvrant ainsi la porte à une certaine forme de reconnaissance, voire de pouvoir (Castel, 1995, p. 450). Le travail est ainsi lié à l'acquisition d'un statut et d'une identité. L'appartenance syndicale en étant un vecteur important. De la même façon, le travail acquiert une dimension politique. L'instauration d'un salaire minimum ou la réglementation des conditions de travail, par exemple, ayant pour effet d'arracher le travail au simple rapport marchand.

En même temps, l'universalisation des prestations sociales, nous l'avons mentionné, consacre un certain désarrimage du travail et des droits liés à la citoyenneté. Dans ces conditions, on peut affirmer que l'attrait pour le travail ne se cristallise pas uniquement autour de la rémunération, qu'il est lié à l'inscription de l'individu au sein du tissu social.

On comprendra alors que le retour de la figure du travail marchandise, corollaire de la transformation des politiques sociales proposées par l'organisation, constitue, au moment où se sont dissoutes les anciennes formes de solidarité permettant d'en atténuer les effets, un des éléments contribuant à l'effritement du lien social. L'emphase mise sur le travail comme vecteur principal de l'intégration sociale entrant en contradiction avec la dissolution des institutions qui ont contribué à lui donner un sens.

Déjà Durkheim nous enseignait que la cohésion d'une société repose d'une part sur la conviction et d'autre part sur la coercition. L'ensemble des mesures de coercitions économiques visant à « inciter » les sans-emploi à réintégrer le marché du travail témoigne alors de l'échec d'un projet à teneur essentiellement économique. Il importe dès lors de s'interroger sur les formes que pourrait prendre un renouvellement des

solidarités et de la participation sociale. Le travail, source de lien social, ne saurait être le travail marchandise.

ANNEXE A

Tableau A-1 Notions distinctives : dimension synchronique

Années/ Code	75-78 / ac	75-78 / uv	75-78 / ec	75-78 / te	75-78 / et
Pays (353), main-d'œuvre (191), pays membres (187), OCDE (175), ministres (173), gouvernements (107), entreprises (105), comité (100), pays de l'OCDE (87), pays en développement (85)		croissance (206) coopération (89) développement (85) nécessité (73) progrès (60) besoins (57) efforts (48) plein emploi (47) aide (43) soutien (30)	emploi (337), prix (295), chômage (261), inflation (215), économique (211), demande (195), expansion (144), économiques (121), dépenses (118), production (112)	court terme (84), période (76), perspectives (64), zone de l'OCDE (63), moyen terme (62), long terme (58), mondiale (53), internationale (48), intérieure (40), internationaux (39)	mesures (318), politiques (218), politique (179), stratégie (106), politique économique (106), autorités (58), orientation (56), déclaration (56), publiques (55), régulation (52)
Années /Code	91-94 / ac	91-94 / uv	91-94/ ec	91-94 / te	91-94 / et
pays (380) OCDE (231) ministres (212) entreprises (141) pays de l'OCDE (127) comité (89) pays membres (86) canada (85) provinces 85 États-Unis (83)		croissance (196), progrès (96), développement (84), aide (63), coopération (63), efforts (61), amélioration (60), productivité (47), transition (43), nécessité (42), compétences (42)	économique (205), emploi (189), chômage (171), dépenses (158), inflation (157), taux d'intérêt (137), marché du travail (117), économiques (114), réduction (113), déficit (110)	perspectives (78), Court terme (69), processus (67), Long terme (64), moyen terme (62), période (50), orientale (50), monde (46), mondiale (43), durée (41)	politiques (227), mesures (176), environnement (126), budgétaire (122), réformes (103), formation (99), réforme (98), politique (89), programmes (89), budgétaires (78)
Années /Code	96-99 / ac	96-99 / uv	96-99/ ec	96-99 / te	96-99 / et
pays (331) OCDE (281) ministres (269) Canada (127) provinces (111) pays de l'OCDE (105) États-Unis (102) travailleurs (97) jeunes (94) entreprises (87)		croissance (231) amélioration (106) développement (76) progrès (67) assainissement (50) efforts (47) coopération (46) nécessité (46) équilibre (42) confiance (40)	emploi (242) économique (169) inflation (157) économie (142) taux d'intérêt (135) économiques (122) chômage (121) conditions (118) baisse (118) PIB (102) salaires (102)	perspectives (89) long terme (74) court terme (69) période (63) mondiale (54) monde (49) moyen terme (41) processus (37) intérieure (29) mondialisation (29)	politiques (151) budgétaire (144) mesures (128) réformes (101) réforme (99) autorités (81) stratégie (73) prestations (73) libéralisation (73) formation (69)

Note : Entre parenthèses ; fréquences pondérées.

Tableau A-2 Notions distinctives : dimension diachronique (1975-1978)

AC	75	91	96	EC	75	91	96	Uv	75	91	96
main-d'œuvre	191	40	17	Emploi	337	189	242	coopération	89	63	46
pays membres	187	86	69	Prix	295	102	71	nécessité	73	42	46
gouvernements	107	53	37	chômage	261	171	121	Besoins	57	27	31
pays en développement	85	39	23	inflation	215	157	157	plein emploi	47	0	0
groupe de travail	71	40	24	demande	195	58	64	Soutien	30	38	11
conseil	54	24	20	expansion	144	45	61	répartition	29	9	10
groupe	51	20	10	production	112	64	84	capacités	27	10	13
producteurs	28	8	5	échanges	91	84	45	interdépendance	26	11	9
commission	27	6	2	Revenus	84	38	36	contraintes	22	5	11
état fédéral	17	4	7	Coûts	83	53	39	consultations	22	6	7
pays industrialisés	21	1	0	augmentation	79	46	29	Accord	21	8	1
multinationales	18	3	1	Énergie	74	28	4	allègements	21	1	7
OPEP	11	0	0	Pétrole	73	16	2	Forces	15	3	4
ceci	11	0	0	Salaires	67	34	43	insuffisance	12	3	0
Mccracken	11	0	0	Dollars	64	35	23				
ET	75	91	96	TE	75	91	96				
mesures	318	176	128	zone de l'OCDE	63	39	28				
politique	179	89	51	extérieure	39	8	12				
stratégie	106	47	73	actuelle	33	11	10				
politique économique	105	40	25	courantes	31	10	9				
orientation	56	36	25	trimestre	22	8	3				
déclaration	56	4	7	courante	21	6	4				
régulation	52	0	1	nord-sud	10	0	0				
directives	24	1	0								
affaires sociales	18	6	7								
civile	11	0	2								

Note : La probabilité que la variation de fréquences soit due au hasard est inférieure à cinq pour cent. Dans la deuxième colonne ; fréquences pour la période débutant en 1975 et se terminant en 1979 ; dans la troisième, fréquences pour la période 1991-1994 et ; dans la dernière, fréquences pour la période 1996-1999.

Tableau A-3 Notions distinctives : dimension diachronique (1991-1994)

EC	75	91	96	AC	75	91	96	ET	75	91	96
dépenses	118	158	98	Entreprises	105	141	87	environnement	19	126	49
marché du travail	60	117	74	Europe	10	75	29	formation	46	99	69
réduction	47	113	67	Membres	30	46	25	programmes	42	89	52
concurrence	12	63	43	Chômeurs	17	44	14	services	15	69	36
épargne	13	46	26	Délégués	1	70	1	négociations	13	55	21
marchés du travail	4	46	11	Uruguay	0	33	11	secteur privé	16	39	23
économie de marché	8	30	9	Allemagne	2	20	8	assurance-chômage	2	24	11
subventions	11	29	12	Mexique	0	19	6	libre-échange	0	22	3
agriculture	2	25	12	Turquie	2	12	1	réglementations	6	20	5
ressources humaines	3	17	0	Homme	0	12	2	débat	4	16	4
agricole	4	16	1	Européennes	1	10	2	mesures actives	1	16	4
				Eda	0	10	0	politique commerciale	1	13	4
								tps	0	12	3
								alena	0	11	2
								hôpitaux	1	10	2
TE	75	91	96	UV	75	91	96				
processus	24	67	37	Progrès	60	96	67				
durée	13	41	16	Aide	43	63	29				
orientale	1	50	3	Productivité	19	47	30				
globalisation	0	12	3	Transition	4	43	22				
golfe	0	11	0	Droits	2	29	15				
				Coopération internationale	10	20	7				
				Aides	4	19	5				
				Flexibilité	0	18	6				
				Assistance	2	18	0				
				Cohérence	0	16	6				
				Respect	1	15	4				
				Adéquation	0	11	0				
				Diversité	2	10	3				

Note : *idem*

Tableau A-4 Notions distinctives : dimension diachronique (1996-1999)

EC	75	91	96	ET	75	91	96	AC	75	91	96
Économie	92	99	142	Prestations	10	26	73	ministres	173	212	269
Conditions	57	75	118	Libéralisation	0	33	73	OCDE	175	231	281
Baisse	42	55	118	Publique	13	30	56	canada	84	85	127
salaire	4	7	102	Fiscalité	8	28	47	provinces	7	85	111
monétaires	34	56	90	Santé	8	17	47	jeunes	55	22	94
travail	48	50	89	Fiscale	2	17	32	personnes	20	33	61
marchés financiers	6	33	53	Imposition	7	16	30	Royaume-Uni	6	7	17
financière	11	22	44	Sociale	8	15	28	asiatique	0	0	27
réductions	19	25	41	politique sociale	4	6	23	enfants	1	7	19
exportations	17	12	32	Ministériel	7	2	21	investisseurs	0	6	17
vieillesse	0	6	32	Stratégies	2	7	20	Russie	0	4	15
ratio	0	10	31	Pensions	1	3	14	Pays-Bas	1	4	13
retraite	6	9	28	Ami	0	0	14	Nouvelle-Zélande	0	4	13
favorables	7	9	25	système fiscal	0	4	13	âgées	1	1	14
				régimes de retraite	0	3	10	opinion	2	1	11
								américains	0	1	11
								Danemark	0	1	10
								Irlande	0	1	10
								russe	0	0	10
UV	75	91	96	TE	75	91	96				
amélioration	27	60	106	Cycle	10	10	23				
équilibre	25	13	42	Mondialisation	0	7	29				
confiance	18	22	40								
pauvreté	1	7	37								
vie	6	13	30								
familles	1	1	29								
apprentissage	2	5	27								
échanges	0	11	25								
corruption	2	1	24								
inégalités	1	1	19								
famille	3	3	16								
cohésion	2	4	15								
disparités	1	6	12								
savoir	0	0	12								

Note : *idem*

Tableau A-5 Notions distinctives : dimension diachronique (1991-1999)

EC	75	91	96	AC	75	91	96	UV	75	91	96
taux d'intérêt	37	137	135	gouvernement	24	57	52	assainissement	0	40	50
PIB	1	103	102	Canadiens	12	40	43	compétences	2	42	33
marchés	39	64	86	canadien	11	28	40	efficacité	1	28	34
dette	4	76	96	ménages	4	28	39	accès	12	35	28
économies	31	61	66	administration fédérale	1	18	25	qualifications	9	29	27
commerce	18	37	43	Asie	0	16	28	intégration	3	32	22
endettement	11	33	46	administrations provinciales	3	16	14	effort	8	29	25
finances	7	40	42	république	1	15	13	crédibilité	0	22	18
renforcement	10	34	36	département	0	13	15	participation	7	22	17
macro-économiques	2	34	43	Québec	1	10	15	innovation	1	15	21
crédit	9	34	28	organisations internationales	0	10	14	performance	0	13	22
transferts	10	30	28	institutions financières	0	14	9	assouplissement	4	20	14
évaluation	10	23	32	Corée	0	12	11	transparence	0	16	18
				gouvernement fédéral	0	12	8	instabilité	3	14	13
								performances	1	9	13
ET	75	91	96	TE	75	91	96				
budgétaire	38	122	144	monde	20	46	49				
réformes	1	103	101	décennie	2	13	13				
réforme	3	98	99	provincial	0	9	14				
budgétaires	39	78	62	décennies	0	7	14				
multilatéral	4	29	40								
publics	7	28	28								
règles	7	25	26								
parti	2	25	21								
développement durable	0	14	23								
fédéraux	1	14	12								
public	1	14	10								
convention	1	7	15								
loi	0	14	8								
protection sociale	1	7	14								
politiques sociales	0	11	8								

Note : *idem*

ANNEXE B

TABLEAUX DE COOCCURRENCES POUR LA PÉRIODE 1975-1978

Tableau B 1 Cooccurrences de la notion aide
mesures (283,12); pays (314,10); développement (76,8); conditions (51,5); cad (5,4); crédits (13,4); budgétaires (35,3); emplois (35,3); ressources(56,3).

Note: covoisinage dans la phrase: seuil de probabilité d'association de 95% et plus; entre parenthèses: la fréquence totale et la fréquence du cooccurrent.

Tableau B 2 Cooccurrences de la notion demande
régulation (46, 40); chômage (232, 39); politiques (194, 32); mesures (283, 32); emploi (300, 28); prix (262, 26); expansion (128, 23); main-d'œuvre (170, 23); production (100, 22); politique (159, 19); inflation (191, 19); intérieure (36, 18); coûts (74, 10); insuffisance (11, 9); l' offre (24, 9); structurel (21, 8); actuelle (29, 8); balance des paiements (52, 8); progression (52, 8); élevé (53, 8); moyen terme (55, 8); capacités (24, 7); changements (25, 7); pressions (37, 7); inflationnistes (40, 7); ralentissement (48, 7); faiblesse (15, 6); adaptation (21, 5).

Note: idem

Tableau B 3 Cooccurrences de l'expression zone de l' OCDE
pays (314, 22); déficit (71, 14); croissance (183, 12); expansion (128, 9); stratégie (94, 6); OPEP (10, 5); durable (60, 5); pétrole (65, 5); objectifs (72, 5); Canada (75, 5); internationaux (35, 4); anti-inflationnistes (7, 3); endettement (10, 3); intérieur (16, 3); réalisation (22, 3); répartition (26, 3); membres (27, 3); balance (32, 3); élevés (34, 3); extérieure (35, 3).

Note: idem

Tableau B 4 Cooccurrences de la notion soutien
financier (18, 17); fonds (35, 14); OCDE (156, 11); accord (31, 10); dépenses (105, 5); ratification (8, 4); revenus (75, 4); pays de l' OCDE (77, 4); organisation (49, 3); progrès (53, 3); problème (55, 3).

Note: idem

Tableau B 5 Cooccurrences de la notion régulation

demande (173, 44); politiques (194, 20); politique (159, 14); chômage (232, 12); inflation (191, 8); revenus (75, 5); monétaire (23, 4); intérieure (36, 4); autorités (52, 4); problème (55, 4); structurel (21, 3); expansionniste (27, 3); actuelle (29, 3); efforts (43, 3).

Note: idem

Tableau B 6 Cooccurrences de la notion production

demande (173, 24); prix (262, 17); croissance (183, 16); inflation (191, 15); chômage (232, 15); énergie (66, 14); élevé (53, 10); échanges (81, 10); baisse (37, 9); capacités (24, 8); coûts (74, 8); industrielle (8, 7); intérieure (36, 7); groupe de travail (63, 6); capacité (20, 5); structures (22, 5); emplois (35, 5); mondiale (47, 5); réelle (12, 4); structure (24, 4); changements (25, 4); alimentaire (5, 3); industrielles (6, 3); matières premières (9, 3); réels (14, 3); sociétés (14, 3); confiance (16, 3); redressement (17, 3); structurelles (21, 3).

Note: idem

Tableau B 7 Cooccurrences de la notion prix

revenus (75, 45); politique (159, 40); salaires (60, 37); pétrole (65, 37); inflation (191, 35); coûts (74, 27); demande (173, 26); consommation (38, 17); énergie (66, 14); stabilité (24, 13); ralentissement (48, 13); difficultés (60, 12); programme (40, 11); relèvement (19, 10); régulation (46, 9); réglementation (11, 8); anti-inflation (18, 8); directives (21, 8); tendances (27, 8); plein emploi (42, 8); alimentaires (12, 7); mondiaux (18, 6); indexation (21, 6); réalisation (22, 6); paiements (25, 6); répercussions (26, 6); baril (6, 5); mondial (9, 5); relèvements (9, 5); actuel (14, 5); productivité (17, 5); dispositif (19, 5); trimestre (20, 5); importation (5, 4); institution (6, 4); intérieurs (6, 4); incertitude (7, 4); décélération (8, 4); matières premières (9, 4); pétroliers (9, 4); favorable (12, 4); probable (12, 4); extérieurs (13, 4); fixation (4, 3); volontaire (5, 3); favorables (6, 3); agricoles (7, 3); réglementaire (7, 3); contrôle (8, 3).

Note: idem

Tableau B 8 Cooccurrences de l'expression pays membres

OCDE (156, 42); politiques (194, 30); problèmes (187, 23); économique (188, 21); économiques (108, 20); ministres (154, 20); croissance (183, 20); comité (89, 16); progrès (53, 12); coopération (79, 12); difficultés (60, 11); énergie (66, 11); organisation (49, 10); balance des paiements (52, 10); problème (55, 10); durable (60, 9); déficits (25, 8); financement (45, 8); déclaration (50, 8); groupe (45, 7); conseil (48, 7); courante (19, 6); paiements (25, 6); balance (32, 6); européens (8, 5); sociales (18, 5); global (19, 5); internationales (21, 5); interdépendance (23, 5); stabilité (24, 5); principes (26, 5); examen (30, 5); migrations (8, 4); principe (9, 4); différences (11, 4); nationaux (12, 4); national (13, 4); affaires sociales (16, 4); accord (19, 4); contraintes (20, 4); social (20, 4); lutte (21, 4); migration (5, 3); pays d'accueil (5, 3); constructives (7, 3); régulière (7, 3); aspirations (8, 3); ratification (8, 3); prestations (9, 3); satisfaction (9, 3); positive (11, 3).

Note: idem

Tableau B 9 Cooccurrences de l'expression main-d'œuvre

emploi (300, 97); mesures (283, 43); politiques (194, 37); politique (159, 36); chômage (232, 25); demande (173, 22); coûts (74, 19); stratégie (94, 16); affaires sociales (16, 15); travailleurs (69, 15); comité (89, 15); adaptation (21, 13); offre (24, 13); marché du travail (53, 12); politique économique (93, 12); sélectives (26, 11); capital (22, 10); emplois (35, 9); employeurs (20, 8); conditions (51, 8); structurels (22, 7); travail (43, 7); investissements (44, 7); conseil (48, 7); besoins (51, 7); responsables (11, 6); instruments (16, 6); création d'emplois (21, 6); changements (25, 6); politique sociale (4, 4); biens (10, 4); positives (11, 4); coût (20, 4); équilibre (22, 4); actif (4, 3); mobilité (5, 3); stock (6, 3); effort (7, 3); syndicats (7, 3); active (8, 3); migrations (8, 3); l'offre et la demande (9, 3); technologique (9, 3).

Note: idem

Tableau B 10 Cooccurrences de la notion internationaux
internationaux (35, 35); échanges (81, 12); paiements (25, 11); pays (314, 9); mesures (283, 8); investissements (44, 6); groupe de travail (63, 5); entreprises (93, 5); pays membres (166, 5); équilibre (22, 4); capitaux (25, 4); principes (26, 4); marchés (35, 4); zone de l'OCDE (56, 4); mécanismes (11, 3); prêts (11, 3); national (13, 3); multinationales (16, 3); fonds (35, 3); financement (45, 3); mondiale (47, 3); déclaration (50, 3); balance des paiements (52, 3); problème (55, 3); pétrole (65, 3); énergie (66, 3).

Note: idem

Tableau B 11 Cooccurrences de la notion international
investissement (53, 13); multinationales (16, 11); entreprises (93, 11); pays (314, 10); ministres (154, 7); échanges (81, 5); commerce (16, 4); coopération (79, 4); comité (89, 4); national (13, 3); internationales (21, 3); principes (26, 3); ajustement (39, 3); orientation (50, 3).

Note: idem

Tableau B 12 Cooccurrences de la notion expansion
emploi (300, 35); demande (173, 25); économique (188, 24); stratégie (94, 23); durable (60, 22); chômage (232, 22); inflation (191, 17); masse monétaire (22, 9); ralentissement (48, 9); période (68, 9); économie (82, 9); monétaire (23, 8); zone de l'OCDE (56, 8); objectif (62, 8); pressions (37, 6); plein emploi (42, 6); mondiale (47, 6); conseil (48, 6); autorités (52, 6); dépression (6, 5); phase (18, 5); accord (19, 5); structurel (21, 5); réalisation (22, 5); capacités (24, 5); politique monétaire (35, 5); m1 (7, 4); actuel (14, 4); création d'emplois (21, 4); sélectif (4, 3); crédit (8, 3); qualifications (8, 3); tensions (10, 3); agrégats (11, 3); insuffisance (11, 3); accélération (15, 3); faiblesse (15, 3); confiance (16, 3).

Note: idem

Tableau B 13 Cooccurrences de la notion économie

économie (82, 82); mondiale (47, 27); canadienne (16, 13); croissance (183, 12); expansion (128, 10); pays en développement (76, 9); développement (76, 7); coûts (74, 6); enseignement (13, 5); récession (53, 5); budget (56, 5); stabilité (24, 4); extérieures (7, 3); phase (18, 3); incidences (20, 3); monétaire (23, 3).
--

Note: idem

ANNEXE C

TABLEAUX DE COOCCURRENCES POUR LA PÉRIODE 1991-1994

Tableau C 1 Cooccurrences de la notion aide
développement (112, 16); crédits (32, 14); OCDE (309, 11); subventions (39, 9); mesures (235, 9); Turquie (16, 8); exportation (25, 8); agriculture (33, 8); programmes (119, 8); soutien (51, 7); gouvernement (76, 7); effort (39, 6); transition (58, 6); problèmes (135, 6); consortium (8, 5); industrie (32, 5); coûts (71, 5); coopération (84, 5); production (86, 5); équilibre (18, 4); distorsions (27, 4); financière (30, 4); conseil (32, 4); canadiens (54, 4); groupe de travail (54, 4); secrétariat (59, 4); soutien public (6, 3); sécurité sociale (10, 3); discipline (12, 3); fédérale (15, 3); état (17, 3); recours (19, 3); commerciales (28, 3); efficace (28, 3); besoins (36, 3); recherche (37, 3); économie de marché (40, 3).

Note: covoisinage dans la phrase: seuil de probabilité d'association de 95% et plus; entre parenthèses: la fréquence totale et la fréquence du cooccurrent.

Tableau C 2 Cooccurrences de la notion compétences
travailleurs (105, 15); formation (133, 14); entreprises (189, 13); qualifications (39, 9); emplois (75, 8); amélioration (80, 6); parti (34, 5); travail (67, 5); connaissances (7, 4); syndicats (9, 4); entreprise (26, 4); mécanismes (36, 4); souples (6, 3); indispensables (10, 3); vie active (12, 3); normes (17, 3); qualifiés (17, 3); femmes (20, 3); innovation (20, 3); employeurs (24, 3); incitations (24, 3); technologies (29, 3); investissements (35, 3).

Note : idem

Tableau C 3 Cooccurrences de la notion flexibilité
flexibilité (24, 24); marchés du travail (61, 5); marché du travail (156, 5); publique (40, 4); entreprises (189, 4); chocs (10, 3); salaires (45, 3); taux de change (57, 3); pressions (65, 3); travail (67, 3); emplois (75, 3); structurelles (98, 3); progrès (128, 3); économie (133, 3).

Note : idem

Tableau C 4 Cooccurrences de l'expression taux d'intérêt

court terme (92, 47); baisse (74, 31); réels (42, 30); inflation (210, 30); long terme (86, 27); taux de change (57, 27); élevés (60, 23); États-Unis (111, 23); monétaires (75, 22); conditions (101, 18); budgétaire (163, 17); politique monétaire (94, 16); élevé (85, 15); prix (136, 15); dollar (29, 14); pressions (65, 14); autorités (78, 14); budget (98, 14); dette (102, 14); budgétaires (105, 14); déficit (147, 14); réduction (151, 14); canadien (38, 13); marchés financiers (44, 12); épargne (62, 11); Canada (114, 11); PIB (138, 11); investissement (89, 10); prévisions (47, 9); marché (65, 9); période (67, 9); délégués (94, 9); pression (23, 8); assainissement (54, 8); monnaie (15, 7); réel (17, 7); instabilité (19, 7); diminution (27, 7); ménages (38, 7); endettement (44, 7); service de la dette (11, 6); préoccupations (22, 6); anticipations (31, 6); faiblesse (33, 6); publique (40, 6); fédéral (58, 6); déficits (60, 6); persistance (15, 5); taux de croissance (15, 5); assouplissement (27, 5); inflationnistes (29, 5); solde (33, 5); tendance (37, 5); incidence (45, 5); fipc (8, 4); fluctuations (9, 4); resserrement (16, 4); monétaire (22, 4); agrégats (24, 4); Banque du Canada (24, 4); confiance (30, 4); réalisation (32, 4); fédération (4, 3); hypothèse (4, 3); fiscal (8, 3); record (8, 3); réelle (9, 3); rendement (9, 3); politiques monétaires (10, 3); banque (11, 3); trimestre (11, 3); potentielle (12, 3); accélération (13, 3); mouvements (14, 3); tendances (19, 3).

Note : idem

Tableau C 5 Cooccurrences de la notion comité

comité (119, 119); pays (509, 27); politique économique (54, 26); OCDE (309, 21); examen (58, 19); économiques (153, 17); économique (275, 16); ministres (284, 16); politiques (304, 14); cpe (27, 13); pays membres (115, 13); edr (12, 12); structurelle (60, 12); perspectives (104, 12); progrès (128, 12); environnement (169, 9); surveillance (29, 8); Europe (101, 8); échanges (112, 8); réforme (131, 8); réformes (138, 8); évaluation (31, 7); secrétariat (59, 7); orientale (67, 7); organisation (100, 7); politique (119, 7); politiques économiques (26, 6); négociations (74, 6); court terme (92, 6); commerce (50, 5); transition (58, 5); accord (69, 5); biac (4, 4); commission syndicale consultative (4, 4); consultatif (4, 4); tuac (4, 4); ppt (5, 4); groupes de travail (6, 4); affaires sociales (8, 4); consultations (8, 4); organes (8, 4); ministériel (9, 4); débats (10, 4); responsabilité (10, 4); exportation (25, 4); crédits (32, 4); cours (38, 4); Uruguay (44, 4); délibérations (3, 3); études (3, 3); semestrielles (3, 3); subsidiaires (3, 3); industriel (6, 3); micro-économique (7, 3); président (7, 3); connaissance (9, 3); préoccupation (9, 3); membre (16, 3); orientations (16, 3); multilatérale (17, 3); public (19, 3); experts (23, 3).

Note : idem

Tableau C 6 Cooccurrences de la notion concurrence

politiques (304, 21); politique (119, 15); entreprises (189, 12); marchés (86, 11); échanges (112, 11); services (93, 10); réforme (131, 9); environnement (169, 9); règles (34, 8); internationale (46, 8); progrès (128, 8); réformes (138, 8); investissement (89, 7); multilatéral (39, 6); intensification (9, 5); politique commerciale (17, 5); technologique (21, 5); nationales (26, 5); industrie (32, 5); fiscalité (37, 5); efficacité (38, 5); publiques (72, 5); déréglementation (16, 4); innovation (20, 4); commercial (24, 4); capitaux (27, 4); financiers (27, 4); internationaux (38, 4); crédit (46, 4); renforcement (46, 4); accès (47, 4); international (51, 4); mondiale (57, 4); structurelle (60, 4); productivité (63, 4); marché (65, 4); libre (6, 3); télécommunications (8, 3); négociation (9, 3); ouvert (9, 3); services publics (9, 3); circulation (11, 3); construction (11, 3); producteurs (11, 3); privatisation (15, 3); convergence (18, 3); biens (19, 3); institutions financières (19, 3); commerciaux (21, 3); banques (23, 3); contrôle (25, 3); accords (28, 3); fiscales (28, 3); compétitivité (30, 3); technologie (32, 3); agriculture (33, 3); internationales (33, 3); gestion (35, 3); macro-économique (36, 3); canadien (38, 3).

Note : idem

Tableau C 7 Cooccurrences de la notion déficit

PIB (138, 75); budgétaire (163, 46); budget (98, 31); fédéral (58, 27); canadiens (54, 24); dollars (47, 24); croissance (263, 23); réduction (151, 22); dette (102, 20); mesures (235, 20); économique (275, 20); provinces (114, 19); administrations publiques (33, 18); dépenses (212, 16); moyen terme (83, 14); taux d'intérêt (184, 13); augmentation (61, 12); élevé (85, 12); objectif (87, 11); baisse (74, 10); gouvernement (76, 10); extérieur (32, 9); solde (33, 9); recettes (58, 8); épargne (62, 7); période (67, 7); balance (12, 6); budgets (23, 6); faiblesse (33, 6); publics (37, 6); secteur public (49, 6); assainissement (54, 6); autorités (78, 6); dépassement (7, 5); courantes (13, 5); ratio (13, 5); aggravation (15, 5); global (26, 5); financier (27, 5); publique (40, 5); prévisions (47, 5); ralentissement (47, 5); excédent (13, 4); persistance (15, 4); exportations (16, 4); resserrement (16, 4); passé (18, 4); administration fédérale (24, 4); estimations (24, 4); financement (34, 4); hospitalier (4, 3); termes de l'échange (6, 3); record (8, 3); rigueur (8, 3); austérité (9, 3); alourdissement (10, 3); locales (10, 3); dérapage (11, 3); service de la dette (11, 3); unification (12, 3); Québec (13, 3); réel (17, 3); fédéraux (19, 3); redressement (20, 3); administrations provinciales (21, 3).

Note : idem

Tableau C 8 Cooccurrences de la notion dépenses

provinces (114, 33); recettes (58, 32); mesures (235, 30); publiques (72, 25); croissance (263, 24); budget (98, 21); programmes (119, 20); augmentation (61, 19); réduction (151, 18); transferts (40, 17); budgétaires (105, 17); PIB (138, 17); contrôle (25, 16); déficit (147, 14); santé (23, 13); dette (102, 12); réductions (33, 10); fédéraux (19, 9); incidence (45, 9); compressions (9, 8); intérêts (9, 8); loi (19, 8); investissements (35, 8); éducation (39, 8); finances (53, 8); moyen terme (83, 8); élevé (85, 8); assurance-chômage (32, 7); financement (34, 7); prévisions (47, 7); déficits (60, 7); plafonnement (9, 6); impôts (19, 6); budgets (23, 6); fiscales (28, 6); secteur public (49, 6); nécessité (56, 6); fédéral (58, 6); programme (60, 6); équipement (5, 5); fonction publique (5, 5); plafonds (5, 5); gel (6, 5); défense (8, 5); progression (26, 5); dégradation (28, 5); sociales (29, 5); impôt (30, 5); faiblesse (33, 5); solde (33, 5); prestations (35, 5); fiscalité (37, 5); ménages (38, 5); réels (42, 5); salaires (45, 5); compression (4, 4); militaires (4, 4); ppa (5, 4); versements (5, 4); défavorable (6, 4); allègement (7, 4); cotisations (8, 4); infrastructure (8, 4); Ontario (8, 4); services sociaux (9, 4); alourdissement (10, 4); protection sociale (10, 4); service de la dette (11, 4); hôpitaux (14, 4); administration fédérale (24, 4); estimations (24, 4); global (26, 4); fonctionnaires (3, 3); paiements d'intérêts (4, 3); recettes publiques (4, 3); affectation (7, 3); indemnités (9, 3); guerre (12, 3); collectivités locales (13, 3); excédent (13, 3); conjoncture (14, 3); fédérales (14, 3); golfe (15, 3); taux de croissance (15, 3); gouvernement fédéral (16, 3); paiements (16, 3); équilibre (18, 3); restrictions (18, 3).

Note : idem

Tableau C 9 Cooccurrences de la notion durée

chômage (229, 38); emploi (253, 22); chômeurs (59, 21); formation (133, 16); travailleurs (105, 10); pays (509, 10); travail (67, 8); marché du travail (156, 7); prestations (35, 6); jeunes (30, 5); monde (61, 5); période (67, 5); élevé (85, 5); âgés (12, 4); vie (17, 4); personnes (44, 4); accès (47, 4); réinsertion (6, 3); indemnisation (11, 3); mobilité (19, 3); population (23, 3); problème (33, 3); récession (50, 3); revenus (51, 3); main-d'œuvre (54, 3); ressources (67, 3).

Note : idem

Tableau C 10 Cooccurrences de l'expression marché du travail

politiques (304, 69); emploi (253, 33); chômage (229, 31); formation (133, 30); programmes (119, 22); travailleurs (105, 18); réformes (138, 16); politiques sociales (15, 14); actives (14, 11); chômeurs (59, 10); structurel (63, 10); politique (119, 10); responsables (17, 9); enseignement (33, 9); éducation (39, 9); ajustement (78, 9); jeunes (30, 8); emplois (75, 8); femmes (20, 7); revenus (51, 7); durée (55, 7); travail (67, 7); placement (10, 6); mesures actives (22, 6); prestations (35, 6); difficultés (43, 6); personnes (44, 6); main-d'œuvre (54, 6); ressources (67, 6); réinsertion (6, 5); adéquation (15, 5); flexibilité (24, 5); sociales (29, 5); besoins (36, 5); efficacité (38, 5); macro-économiques (46, 5); équité (8, 4); ressources humaines (23, 4); incitations (24, 4); valeur (25, 4); expérience (26, 4); réglementations (27, 4); l'offre (29, 4); social (30, 4); gains (32, 4); efficacité (33, 4); fiscalité (37, 4); passives (6, 3); politique sociale (8, 3); rigidités (8, 3); active (9, 3); indemnisation (11, 3); pouvoir (12, 3); dépendance (13, 3); profit (15, 3); orientations (16, 3); pratiques (19, 3); salariés (19, 3); population active (20, 3); sociale (20, 3); adaptation (21, 3).

Note : idem

Tableau C 11 Cooccurrences de la notion monde

monde (61, 61); pays (509, 21); OCDE (309, 16); pays de l'OCDE (170, 13); économique (275, 12); politiques (304, 12); croissance (263, 10); travail (67, 9); développement (112, 9); économie de marché (40, 8); pays membres (115, 8); pluraliste (15, 7); démocratie (17, 7); homme (16, 6); droits (39, 6); Europe (101, 6); environnement (169, 6); mutation (6, 5); respect (20, 5); durée (55, 5); marchés (86, 5); interdépendant (4, 4); interdépendance (15, 4); intégration (43, 4); accès (47, 4); orientale (67, 4); énergétique (9, 3); migratoires (10, 3); développement durable (19, 3); régions (20, 3); changements (28, 3); enseignement (33, 3); énergie (38, 3); zone de l'OCDE (52, 3).

Note : idem

Tableau C 12 Cooccurrences de la notion orientale

Europe (101, 62); pays (509, 47); économie de marché (40, 11); transition (58, 10); Allemagne (27, 8); économies (82, 7); délégués (94, 7); comité (119, 7); réformes (138, 7); pays de l'OCDE (170, 7); pays en développement (52, 6); économie (133, 6); problèmes (135, 6); politique économique (54, 5); coopération (84, 5); aide (85, 5); processus (90, 5); peco (12, 4); crédits (32, 4); cours (38, 4); soutien (51, 4); monde (61, 4); échange de vues (5, 3); nouveaux états indépendants (7, 3); ex-union soviétique (8, 3); transformation (10, 3); région (14, 3); pluraliste (15, 3); démocratie (17, 3); financière (30, 3); énergie (38, 3); commerce (50, 3); zone de l'OCDE (52, 3); groupe de travail (54, 3); statistiques (56, 3).

Note : idem

Tableau C 13 Cooccurrences de la notion productivité

productivité (63, 63); croissance (263, 20); gains (32, 14); réformes (138, 13); amélioration (80, 9); emploi (253, 9); compétitivité (30, 8); dépenses (212, 8); publiques (72, 7); emplois (75, 7); structurelles (98, 5); investissements (35, 4); main-d'œuvre (54, 4); concurrence (85, 4); élevé (85, 4); investissement (89, 4); médiocre (3, 3); commerciaux (21, 3); Allemagne (27, 3); fiscales (28, 3); l'offre (29, 3); salaires (45, 3); groupe de travail (54, 3).

Note : idem

Tableau C 14 Cooccurrences de la notion réduction

inflation (210, 50); objectifs (156, 38); déficit (147, 20); dépenses (212, 20); mesures (235, 20); taux d'intérêt (184, 15); moyen terme (83, 14); stabilité (52, 13); budgétaire (163, 13); politique monétaire (94, 12); budget (98, 12); budgétaires (105, 12); prix (136, 12); dette (102, 11); déficits (60, 10); gouvernement (76, 9); amélioration (80, 9); coûts (71, 8); objectif (87, 8); Banque du Canada (24, 7); anticipations (31, 7); finances (53, 7); recettes (58, 7); revenu (60, 7); épargne (62, 7); stratégie (63, 7); court terme (92, 7); durable (60, 6); perte (11, 5); fixation (13, 5); déséquilibres (22, 5); réalisation (32, 5); publique (40, 5); transferts (40, 5); gaz (15, 4); loi (19, 4); contrôle (25, 4); distorsions (27, 4); crédibilité (30, 4); extérieur (32, 4); énergie (38, 4); ménages (38, 4); volontaires (3, 3); service (5, 3); fipc (8, 3); plafonnement (9, 3); indemnisation (11, 3); pertes (11, 3); extérieurs (13, 3); équilibre (18, 3); fédéraux (19, 3); nationale (19, 3); besoin (22, 3).

Note : idem

Tableau C 15 Cooccurrences de la notion réformes

réforme (131, 131); structurelles (98, 53); structurelle (60, 36); progrès (128, 35); croissance (263, 27); économique (275, 26); processus (90, 20); marché du travail (156, 19); comité (119, 17); concurrence (85, 16); productivité (63, 14); amélioration (80, 14); marchés du travail (61, 13); accord (69, 13); états unis (111, 13); agricole (22, 12); gouvernement (76, 12); Europe (101, 12); libre-échange (30, 11); orientale (67, 11); efforts (82, 11); assurance-chômage (32, 10); examen (58, 10); structurel (63, 10); étude (65, 10); fiscale (23, 9); agriculture (33, 9); fiscalité (37, 9); efficience (38, 9); effort (39, 9); stratégie (63, 9); travail (67, 9); fiscales (28, 8); cours (38, 8); économie de marché (40, 8); libéralisation (44, 8); revenus (51, 8); déréglementation (16, 7); transports (18, 7); capital (30, 7); Uruguay (44, 7); internationale (46, 7); macro-économiques (46, 7); secteur public (49, 7); santé (23, 6); principes (25, 6); réglementation (25, 6); indispensable (33, 6); énergie (38, 6); multilatéral (39, 6); sécurité sociale (10, 5); intérieur (15, 5); privatisation (15, 5); consensus (16, 5); tps (16, 5); potentiel (18, 5); taxe (18, 5); institutions financières (19, 5); vigueur (26, 5); efficace (28, 5); compétitivité (30, 5); financière (30, 5); contre-incitations (9, 4); potentielle (12, 4); stable (14, 4); mutuel (16, 4); imposition (21, 4); administration (22, 4); inégaux (4, 3); système fiscal (6, 3); programmes sociaux (8, 3); rigidités (8, 3); télécommunications (8, 3); intensification (9, 3); ouvert (9, 3); internes (10, 3); nei (10, 3); protection sociale (10, 3); edr (12, 3); peco (12, 3); performances (12, 3); mouvement (13, 3).

Note : idem

Tableau C 16 Cooccurrences de la notion soutien

soutien (51, 51); revenus (51, 13); programmes (119, 10); mesures (235, 9); aide (85, 8); agriculture (33, 6); subventions (39, 6); pays en développement (52, 6); crédits (32, 5); international (51, 5); exportation (25, 4); industrie (32, 4); prestations (35, 4); orientale (67, 4); ajustement (78, 4); Europe (101, 4); développement (112, 4); échanges (112, 4); pêche (5, 3); contre-incitations (9, 3); provinciaux (10, 3); agricoles (12, 3); paiements (16, 3); restrictions (18, 3); agricole (22, 3); régime (23, 3); assistance (24, 3); efficaces (25, 3); l'offre (29, 3); protection (30, 3); technologie (32, 3); gestion (35, 3); effort (39, 3); économie de marché (40, 3); Uruguay (44, 3); accès (47, 3); programme (60, 3); revenu (60, 3).

Note : idem

ANNEXE D

TABLEAUX DE COOCCURRENCES POUR LA PÉRIODE 1996-1999

Tableau D 1 Cooccurrences de la notion processus
OCDE (286, 13); ministres (274, 11); réforme (101, 10); pays (337, 10); organisation (82, 7); pays membres (70, 6); libéralisation (74, 4); comités (7, 3); négociation (8, 3); Uruguay (11, 3); échanges (25, 3); OMC (50, 3); assainissement (51, 3); ressources (53, 3); non-membres (58, 3).

Note: covoisinage dans la phrase: seuil de probabilité d'association de 95% et plus; entre parenthèses: la fréquence totale et la fréquence du cooccurrent.

Tableau D 2 Cooccurrences de la notion salaires
travailleurs (99, 12); salaire (104, 11); prestations (74, 10); pays (337, 9); prélèvements (11, 8); emploi (246, 7); baisse (120, 6); impôt (49, 6); réels (19, 5); augmentations (10, 4); emplois (43, 4); qualifiés (21, 4); tendance (36, 4); travail (91, 4); consommation (34, 3); coûts (40, 3); incitations (21, 3); sociales (32, 3).

Note : idem

Tableau D 3 Cooccurrences de la notion prestations
emploi (246, 25); salaire (104, 20); salaires (44, 11); imposition (31, 10); travailleurs (99, 10); chômage (123, 10); travail (91, 8); pauvreté (38, 7); ressources (53, 7); revenu (72, 7); familles (29, 6); revenus (37, 6); politique sociale (23, 5); personnes (62, 5); aide sociale (12, 4); rémunérations (14, 4); incitations (21, 4); problème (43, 4); invalidité (4, 3); maladie (5, 3); régionales (10, 3); assurance-chômage (11, 3); cotisations (12, 3); chômeurs (14, 3); employeurs (14, 3); pensions (14, 3); gains (16, 3); main-d'œuvre (17, 3); sociales (32, 3).

Note : idem

Tableau D 4 Cooccurrences de la notion cohésion
sociale (28, 14); croissance (235, 8); économique (172, 6); politiques (154, 6); durable (30, 5); échanges (25, 3); économie (144, 3); investissement (64, 3); libéralisation (74, 3); organisation (82, 3); responsables (18, 3).

Note : idem

Tableau D 5 Cooccurrences de la notion PIB
dette (98, 30); déficit (88, 28); ratio (32, 22); budgétaire (146, 21); publique (57, 18); dépenses (100, 15); Canada (129, 14); endettement (47, 12); réduction (68, 12); administrations publiques (26, 10); solde (26, 9); budgétaires (63, 8); objectifs (93, 8); nationaux (15, 7); réel (16, 7); excédent (23, 7); recettes (28, 7); budget (51, 7); élevé (59, 7); déficits (36, 6); financier (28, 5); financière (45, 5); programme (46, 5); service de la dette (10, 4); réels (19, 4); estimations (25, 4); transferts (28, 4); zone de l'OCDE (28, 4); fédéral (29, 4); tendance (36, 4); structurel (38, 4); moyen terme (42, 4); paiements d'intérêt (3, 3); estimation (6, 3); décroissante (8, 3); province (8, 3); Italie (13, 3); provincial (14, 3); conjoncturelles (15, 3); contraction (15, 3); canadiennes (22, 3); dollars (23, 3).

Note : idem

Tableau D 6 Cooccurrences de la notion pauvreté
salaires (104, 12); travailleurs (99, 11); engrenage (8, 8); familles (29, 6); revenus (37, 6); problème (43, 6); prestations (74, 6); travail (91, 5); protection sociale (14, 4); inégalités (19, 4); risque (54, 4); rémunération (9, 3); lutte (20, 3); capacité (27, 3); emplois (43, 3).

Note : idem

Tableau D 7 Cooccurrences de la notion mondialisation
pays (337, 7); libéralisation (74, 6); ministres (274, 6); OCDE (286, 6); économique (172, 4); citoyens (7, 3); opinion (11, 3); défis (19, 3); développement durable (23, 3); échanges (25, 3); investissements (40, 3); non-membres (58, 3); économies (67, 3).

Note : idem

Tableau D 8 Cooccurrences de la notion monde

travail (91, 13); OCDE (286, 12); pays (337, 10); politiques (154, 8); solidaire (5, 5); coopération (47, 5); économique (172, 5); interdépendance (9, 4); sociétés (22, 4); environnement (50, 4); mondiale (55, 4); non-membres (58, 4); économies (67, 4); organisation (82, 4); jeunes (96, 4); réforme (101, 4); réformes (103, 4); exclusion (9, 3); instrument (11, 3); nationales (13, 3); normes (19, 3); changement (20, 3); zone de l'ocde (28, 3); vie (31, 3); formation (70, 3); pays membres (70, 3); développement (77, 3).

Note : idem

Tableau D 9 Cooccurrences de la notion inégalités

inégalités (19, 19); salaire (104, 9); pays (337, 6); rémunérations (14, 4); pauvreté (38, 4); travailleurs (99, 4); pays de l'OCDE (107, 4); revenu (72, 3); jeunes (96, 3).

Note : idem

Tableau D 10 Cooccurrences de la notion équilibre

budgétaire (146, 21); provinces (113, 11); déficit (88, 8); budget (51, 7); économiques (124, 7); groupe de travail (24, 6); dette (98, 6); comité (39, 5); loi (8, 4); fédéral (29, 4); finances (43, 4); long terme (75, 4); objectif (100, 4); législation (6, 3); balance (14, 3); sociale (28, 3); déficits (36, 3); moyen terme (42, 3); publiques (49, 3); publique (57, 3); élevé (59, 3); budgétaires (63, 3); États-Unis (104, 3).

Note : idem

Tableau D 11 Cooccurrences de la notion confiance

consommateurs (25, 11); canadiens (44, 10); marchés financiers (54, 10); taux d'intérêt (137, 10); dollars (23, 9); entreprises (88, 9); conditions (120, 9); perte (12, 7); baisse (120, 7); actifs (19, 6); monétaires (92, 6); investisseurs (17, 5); Banque du Canada (29, 5); demande (65, 5); russe (10, 4); intérieure (30, 4); stabilité (31, 4); investissements (40, 4); marché (53, 4); taux de change (54, 4); crise (64, 4); prix (72, 4); ménages (40, 3); banque (51, 3); élevé (59, 3).

Note : idem

Tableau D 12 Cooccurrences de la notion conditions

monétaires (92, 68); taux d'intérêt (137, 18); inflation (160, 18); pays (337, 15); banque (51, 13); politique monétaire (59, 13); économie (144, 13); baisse (120, 12); taux de change (54, 11); autorités (82, 11); croissance (235, 11); objectif (100, 10); ministres (274, 10); assouplissement (14, 9); icm (22, 9); favorables (25, 9); confiance (41, 9); OCDE (286, 9); durcissement (12, 8); dollar (29, 8); canadien (41, 8); expansion (62, 8); demande (65, 8); court terme (70, 8); économique (172, 8); Banque du Canada (29, 7); accord (47, 7); marché (53, 7); marchés financiers (54, 7); production (85, 7); amélioration (108, 7); navale (8, 6); construction (9, 6); entreprises (88, 6); perspectives (91, 6); économiques (124, 6); Canada (129, 6); budgétaire (146, 6); inflationnistes (20, 5); durable (30, 5); période (64, 5); politiques (154, 5); souples (7, 4); resserrement (14, 4); participants (16, 4); crédit (28, 4); efficaces (29, 4); renforcement (37, 4); pressions (42, 4); concurrence (44, 4); OMC (50, 4); ressources (53, 4); réduction (68, 4); prix (72, 4); organisation (82, 4); marchés (87, 4); réformes (103, 4); pays de l'OCDE (107, 4); emploi (246, 4); intégrité (3, 3); viables (5, 3); fondamentales (12, 3); perte (12, 3); décennies (14, 3); investisseurs (17, 3); actifs (19, 3); tensions (19, 3); international (21, 3); faiblesse (23, 3); orientation (25, 3); règles (26, 3); potentielle (28, 3); canadiens (44, 3); coopération (47, 3); nécessité (47, 3); assainissement (51, 3); programmes (53, 3); structurelles (60, 3); investissement (64, 3); progrès (68, 3); prestations (74, 3); stratégie (74, 3); dette (98, 3); mesures (130, 3).

Note : idem

Tableau D 13 Cooccurrences de la notion assainissement

budgétaire (146, 43); provinces (113, 13); endettement (47, 7); dette (98, 7); progrès (68, 6); finances (43, 5); publiques (49, 5); réduction (68, 5); déficit (88, 5); effort (25, 4); efforts (48, 4); demande (65, 4); provincial (14, 3); impôts (23, 3); essentiel (24, 3); administration fédérale (25, 3); ralentissement (29, 3); fiscale (33, 3); déficits (36, 3); processus (38, 3); moyen terme (42, 3); réductions (42, 3).

Note : idem

Tableau D 14 Cooccurrences de la notion baisse

taux d'intérêt (137, 35); prix (72, 24); inflation (160, 16); taux de change (54, 12); long terme (75, 12); monétaires (92, 12); conditions (120, 12); dette (98, 11); économie (144, 11); budgétaire (146, 11); pression (17, 10); pressions (42, 10); publique (57, 10); États-Unis (104, 10); Canada (129, 10); tendance (36, 9); canadien (41, 9); réduction (68, 9); dollar (29, 8); ratio (32, 8); endettement (47, 8); crise (64, 8); autorités (82, 8); dépenses (100, 8); coûts (40, 7); confiance (41, 7); salaires (44, 7); banque (51, 7); réels (19, 6); canadiens (44, 6); période (64, 6); dollars (23, 5); Banque du Canada (29, 5); réductions (42, 5); augmentations (10, 4); exportation (13, 4); monnaie (16, 4); investisseurs (17, 4); crédibilité (18, 4); dégradation (18, 4); actifs (19, 4); diminution (21, 4); impôts (23, 4); Asie (28, 4); asiatiques (6, 3); sous-emploi (6, 3); dépréciation (12, 3); capacités (13, 3); mondiaux (13, 3); système fiscal (13, 3); accélération (14, 3); accroissement (14, 3); assouplissement (14, 3); famille (16, 3); relèvement (18, 3); financement (19, 3); canadienne (21, 3).

Note : idem

Tableau D 15 Cooccurrences de la notion amélioration

budgétaire (146, 23); croissance (235, 19); économique (172, 18); inflation (160, 16); politiques (154, 12); Canada (129, 11); économie (144, 11); finances (43, 8); perspectives (91, 8); réformes (103, 8); productivité (31, 7); publiques (49, 7); performance (22, 6); solde (26, 6); fondamentaux (9, 5); niveaux de vie (9, 5); durable (30, 5); efficacité (35, 5); renforcement (37, 5); marché (53, 5); taux de change (54, 5); bien-être (9, 4); innovation (21, 4); administrations publiques (26, 4); extérieur (26, 4); intérieure (30, 4); irréaliste (3, 3); niveau de vie (8, 3); fondamentales (12, 3); investisseurs (17, 3); canadienne (21, 3); diminution (21, 3); secrétariat (21, 3); passé (22, 3); faiblesse (23, 3).

Note : idem

Tableau D 16 Cooccurrences de la notion travailleurs

salaire (104, 40); emploi (246, 33); qualifiés (21, 18); entreprises (88, 14); travail (91, 14); salaires (44, 11); prestations (74, 11); marché du travail (75, 11); pauvreté (38, 10); formation (70, 10); emplois (43, 9); revenu (72, 8); jeunes (96, 8); chômage (123, 8); personnes (62, 7); coût (26, 6); compétences (34, 6); âgés (5, 5); rémunération (9, 5); mobilité (12, 5); femmes (14, 5); incitations (21, 5); qualifications (27, 5); familles (29, 5); imposition (31, 5); ménages (40, 5); employeurs (14, 4); élevés (32, 4); tendance (36, 4); investissements (40, 4); problème (43, 4); légal (9, 3); adultes (11, 3); chômeurs (14, 3); rémunérations (14, 3); mécanismes (15, 3); durée (16, 3); famille (16, 3); main-d'œuvre (17, 3); besoin (18, 3); inégalités (19, 3); réels (19, 3); individus (20, 3); moyens (23, 3); pouvoirs publics (25, 3); apprentissage (27, 3); capacité (27, 3);

Note : idem

BIBLIOGRAPHIE

- Badie, Bertrand. 1993. « Universalisation manquée et déviance créatrice ». *Les Cahiers français*, no 263, p. 64-72.
- Beauchemin, Jacques, Gilles Bourque, et Jules Duchastel. 1995. « Du providentialisme au néolibéralisme : de Marsh à Axworthy. Un nouveau discours de légitimation ». *Cahiers de recherches sociologiques*, no 24, p. 15-47.
- Beauchemin, Jacques. 1997a. « Les formes de l'État et la production de l'éthique sociale dans la perspective de la sociologie politique ». *Politiques et sociétés*, vol. 16, no 2, p. 67-89.
- Beauchemin, Jacques. 1997b. « Transformations du discours éthique au sein des sociétés engagées dans le passage au néo-libéralisme » *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 34, no 4 p. 369-383.
- Bélanger, Louis. 1993. « Les relations internationales et la diffusion du temps mondial ». *Études internationales*, vol. 24, no 3, p. 549-57
- Beveridge, W. H. 1909. *Unemployment : A Problem of Industry*. Londres : Longmans, Green and Co.
- Boismenu, Gérard. 1989. « De l'assistance de dernier recours à la gestion technocratique des sans-emploi ». *Cahiers de recherche sociologique*, no 13.
- Boismenu, Gérard et Alain Noël. 1995. « La restructuration de la protection sociale en Amérique du Nord et en Europe ». *Cahiers de recherche sociologique*, no 24, p. 49-84.
- Boudon, Raymond. 1986. *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*. Paris : Fayard.
- Bourque, Gilles et Jacques Beauchemin. 1994. « La société à valeur ajoutée ou la religion pragmatique ». *Sociologie et sociétés*, vol. 36, no 2 (automne) , p. 33-56.
- Bourque, Gilles et Jules Duchastel. 1988. *Restons traditionnels et progressifs : Pour une nouvelle analyse du discours politique. Le cas du régime Duplessis au Québec*. Montréal : Boréal.

- . 1995. « Texte, discours et idéologie(s) ». *Revue Belge de philologie et d'histoire*, vol. 73, no 3, p. 605-619.
- Breton, Gilles. 1993. « Mondialisation et science politique : la fin d'un imaginaire théorique? ». *Études internationales*, vol. 24, no 3, p. 533-547.
- Cable, Vincent. 1995. « The Diminishing Nation-State : a Study in the Loss of Economic Power ». *Daedalus*, no printemps, p. 27-35.
- Castel, Robert. 1995. *Les Métamorphoses de la question sociale: une chronique du salariat*. France : Fayard.
- Chavranski, Henri. 1997. *L'OCDE au cœur des grands débats économiques*. Paris : La Documentation française.
- Chesnais, François. 1994. *La mondialisation du capital*. Paris : Syros.
- Cohen, Elie. 1995. « Les États sont-ils encore souverain dans l'ordre économique? ». *Problèmes économiques*, no mars, p. 60-62.
- Dumont, Fernand. 1994. « Approche des problèmes sociaux ». In *Traité des problèmes sociaux*, sous la dir. Dumont, Fernand, Simon Langlois et Yves Martin, p. 1-22. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Gerbet, Pierre. 1996. *Le rêve d'un ordre mondial : de la SDN à l'ONU*. Paris : Imprimerie nationale.
- Gouvernement du Canada. 1994. *La sécurité sociale dans le Canada de demain*. Ottawa : Publicatoin officielle.
- Haas, Ernst Bernard. 1992. « Introduction : Epistemic Communities and International Policy Coordination ». *International Organisation*, vol. 46, no 1, p. 1-35.
- Habermas, Jurgen. 1973. *La technique et la science comme idéologie*. Paris : Gallimard.
- Habermas, Jurgen. 1988. *L'espace public*. Paris : Payot.
- Hobsbawn, Éric J. 1994. *L'âge des extrêmes : histoire du court vingtième siècle*. Bruxelles : éditions Complexe.
- Laïdi, Zaki. 1996. « Espace, vitesse et sens à l'heure de la mondialisation ». *Politique étrangère*, vol. 61, no 1, p. 179-190.
- Marchak, M. Patricia. 1991. *The Integrated Circus : The New Right and the Restructuring of Global Markets*. Montréal : McGill-Queen's University Press.
- Mongin, Olivier. 1996. « Les tournants de la mondialisation : la bataille des interprétations ». *Esprit*, no 11, p. 155-171.
- OCDE. 1969. *L'OCDE à l'œuvre*. Paris : OCDE.
- . 1994. *L'étude de l'OCDE sur l'emploi*. Paris : OCDE.

- Rosenau, N. James. 1993. « Les processus de la mondialisation : retombées significatives, échanges impalpables et symbolique subtile ». *Études internationales*, vol. 24, no 3, p. 497-512.
- Scholte, Jan Aart. 1997. « Global Capitalism and the State ». *International Affairs*, vol. 73, no 3, p. 427-452.
- Strange, Susan. 1996. *The Retreat of the State : the Diffusion of Power in the World Economy*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Tilly, Charles. 1997. « Globalization Threatens Labor's Rights, plus Response from Immanuel Wallerstein, Aristide Zolberg, Eric Hobsbawn, and Lourdes Beneria, Followed by Tilly's Reply ». *International Labor and Working Class History*, no XLVIII, p. 1-55.
- Topalov, Christian. 1994. *Naissance du chômeur : 1880-1910*. Paris . Albin Michel.
- Virally, Michel. 1972. *L'Organisation mondiale*. Paris : Armand Collin, p. 39-54.
- Wallerstein, Emmanuel. 1996. *The Rise and Future Demise of World Systems Analysis*. Communication prononcée à la 91ième rencontre de l'ASA. New-York.